



HAL
open science

Emergence de la médecine en Mésopotamie

Audrey Heckel

► **To cite this version:**

Audrey Heckel. Emergence de la médecine en Mésopotamie. Sciences du Vivant [q-bio]. 2003. hal-01732845

HAL Id: hal-01732845

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01732845>

Submitted on 14 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE HENRI POINCARÉ, NANCY 1
2003

FACULTE DE MEDECINE DE NANCY
N°



THESE

24 JUIN 2003

pour obtenir le grade de

DOCTEUR EN MEDECINE

Présentée et soutenue publiquement

dans le cadre du troisième cycle de Médecine Générale

par

Audrey HECKEL

Le 20 juin 2003

EMERGENCE DE LA MEDECINE EN MESOPOTAMIE

Examineurs de la thèse :

M. G. GRIGNON	Professeur		Président
M. P. LEDERLIN	Professeur	}	
M. J. DE KORWIN KROKOWSKI	Professeur	}	Juges
M. A. BAJOLLE	Docteur en médecine	}	

UNIVERSITE HENRI POINCARÉ, NANCY I

FACULTE DE MEDECINE DE NANCY

Président de l'Université : Professeur Claude BURLET**Doyen de la Faculté de Médecine : Professeur Jacques ROLAND****Vice-Doyen de la Faculté de Médecine : Professeur Hervé VESPIGNANI****Asseseurs**Du 1^{er} Cycle :**Mme le Docteur Chantal KOHLER**Du 2^{ème} Cycle :**Mr le Professeur Jean-Pierre BRONOWICKI**Du 3^{ème} Cycle :**Mr le Professeur Henry COUDANE**

De la Vie Facultaire :

Mr le Professeur Bruno LEHEUP**DOYENS HONORAIRES**

Professeur Adrien DUPREZ – Professeur Jean-Bernard DUREUX

Professeur Georges GRIGNON

PROFESSEURS HONORAIRES

Louis PIERQUIN – Etienne LEGAIT – Jean LOCHARD – René HERBEUVAL – Gabriel FAIVRE
 Jean-Marie FOLIGUET - Guy RAUBERT – Paul SADOUL – Raoul SENAULT – Roger BENICHOUX
 Marcel RIBON - Jacques LACOSTE – Jean BEUREY – Jean SOMMELET – Pierre HARTEMANN
 Emile de LAVERGNE - Augustin TREHEUX – Michel MANCIAUX – Paul GUILLEMIN
 Pierre PAYSAN - Jean-Claude BURDIN – Claude CHARDOT – Jean-Bernard DUREUX
 Jean DUHEILLE – Jean-Pierre GRILLIAT - Pierre LAMY – Jean-Marie GILGENKRANTZ
 Simone GILGENKRANTZ - Pierre ALEXANDRE – Robert FRISCH – Michel PIERSON
 Jacques ROBERT - Gérard DEBRY – Georges GRIGNON – Pierre TRIDON – Michel WAYOFF
 François CHERRIER – Oliéro GUERCI - Gilbert PERCEBOIS – Claude PERRIN – Jean PREVOT
 Pierre BERNADAC – Jean FLOQUET - Alain GAUCHER – Michel LAXENAIRE – Michel BOULANGE
 Michel DUC – Claude HURIET – Pierre LANDES - Alain LARCAN – Gérard VAILLANT
 Daniel ANTHOINE – Pierre GAUCHER – René-Jean ROYER - Hubert UFFHOLTZ – Jacques LECLERE
 Francine NABET – Jacques BORRELLY - Michel RENARD – Jean-Pierre DESCHAMPS – Pierre NABET
 Marie-Claude LAXENAIRE – Adrien DUPREZ – Paul VERT

=====

PROFESSEURS DES UNIVERSITES –PRATICIENS HOSPITALIERS

(Disciplines du Conseil National des Universités)

=====

42^{ème} Section : MORPHOLOGIE ET MORPHOGENESE**1^{ère} sous-section : (Anatomie)**

Professeur Jacques ROLAND – Professeur Gilles GROSDIDIER

Professeur Pierre LASCOMBES – Professeur Marc BRAUN

2^{ème} sous-section : (Cytologie et histologie)

Professeur Bernard FOLIGUET

3^{ème} sous-section : (Anatomie et cytologie pathologiques)

Professeur François PLENAT – Professeur Jean-Michel VIGNEAUD – Professeur Eric LABOUYRIE

43^{ème} Section : BIOPHYSIQUE ET IMAGERIE MEDICALE**1^{ère} sous-section : (Biophysique et médecine nucléaire)**

Professeur Alain BERTRAND – Professeur Gilles KARCHER – Professeur Pierre-Yves MARIE

2^{ème} sous-section : (Radiologie et imagerie médicale)

Professeur Jean-Claude HOEFFEL – Professeur Luc PICARD – Professeur Denis REGENT

Professeur Michel CLAUDON – Professeur Serge BRACARD – Professeur Alain BLUM

Professeur Jacques FELBLINGER

44^{ème} Section : BIOCHIMIE, BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE, PHYSIOLOGIE ET NUTRITION**1^{ère} sous-section : (Biochimie et biologie moléculaire)**

Professeur Jean-Louis GUEANT – Professeur Jean-Luc OLIVIER

2^{ème} sous-section : (Physiologie)

Professeur Jean-Pierre CRANCE – Professeur Jean-Pierre MALLIE

Professeur François MARCHAL – Professeur Philippe HAOUZI

3^{ème} sous-section : (Biologie cellulaire)

Professeur Claude BURLET

4^{ème} sous-section : (Nutrition)

Professeur Olivier ZIEGLER

45^{ème} Section : MICROBIOLOGIE, MALADIES TRANSMISSIBLES ET HYGIENE**1^{ère} sous-section : (Bactériologie – virologie ; hygiène hospitalière)**

Professeur Alain LE FAOU

2^{ème} sous-section : (Parasitologie et mycologie)

Professeur Bernard FORTIER

3^{ème} sous-section : (Maladies infectieuses ; maladies tropicales)

Professeur Philippe CANTON – Professeur Thierry MAY – Professeur Christian RABAUD

46^{ème} Section : SANTE PUBLIC, ENVIRONNEMENT ET SOCIETE**1^{ère} sous-section : (Epidémiologie, économie de la santé et prévention)**

Professeur Philippe HARTEMANN – Professeur Serge BRIANCON

Professeur Francis GUILLEMIN – Professeur Denis ZMIROU

2^{ème} sous-section : (Médecine et santé au travail)

Professeur Guy PETIET

3^{ème} sous-section : (Médecine légale et droit de la santé)

Professeur Henry COUDANE

4^{ème} sous-section : (Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication)

Professeur Bernard LEGRAS – Professeur François KOHLER

47^{ème} Section : CANCEROLOGIE, GENETIQUE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE**1^{ère} sous-section : (Hématologie ; transfusion)**

Professeur Christian JANOT – Professeur Thomas LECOMPTE – Professeur Pierre BORDIGONI

Professeur Pierre LEDERLIN – Professeur Jean-François STOLTZ

2^{ème} sous-section : (Cancérologie ; radiothérapie)

Professeur François GUILLEMIN – Professeur Thierry CONROY

Professeur Pierre BEY – Professeur Didier PEIFFERT

3^{ème} sous-section : (Immunologie)

Professeur Gilbert FAURE – Professeur Marie-Christine BENE

4^{ème} sous-section : (Génétique)

Professeur Philippe JONVEAUX – Professeur Bruno LEHEUP

**48^{ème} Section : ANESTHESIOLOGIE, REANIMATION, MEDECINE D'URGENCE,
PHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUE**

1^{ère} sous-section : (Anesthésiologie et réanimation chirurgicale)

Professeur Claude MEISTELMAN – Professeur Dan LONGROIS – Professeur Hervé BOUAZIZ
Professeur Paul-Michel MERTES

2^{ème} sous-section : (Réanimation médicale)

Professeur Henri LAMBERT – Professeur Alain GERARD
Professeur Pierre-Edouard BOLLAERT – Professeur Bruno LEVY

3^{ème} sous-section : (Pharmacologie fondamentale ; pharmacologie clinique)

Professeur Patrick NETTER – Professeur Pierre GILLET

4^{ème} sous-section : (Thérapeutique)

Professeur François PAILLE – Professeur Gérard GAY – Professeur Faiez ZANNAD

**49^{ème} Section : PATHOLOGIE NERVEUSE ET MUSCULAIRE, PATHOLOGIE MENTALE,
HANDICAP ET REEDUCATION**

1^{ère} sous-section : (Neurologie)

Professeur Michel WERBER – Professeur Gérard BARROCHE – Professeur Hervé VESPIGNANI
Professeur Xavier DUCROCQ

2^{ème} sous-section : (Neurochirurgie)

Professeur Henri HEPNER – Professeur Jean-Claude MARCHAL – Professeur Jean AUQUE
Professeur Thierry CIVIT

3^{ème} sous-section : (Psychiatrie d'adultes)

Professeur Jean-Pierre KAHN

4^{ème} sous-section : (Pédopsychiatrie)

Professeur Colette VIDAILHET – Professeur Daniel SIBERTIN-BLANC

5^{ème} Sous-section : (Médecine physique et de réadaptation)

Professeur Jean-Marie ANDRE

**50^{ème} Section : PATHOLOGIE OSTEO-ARTICULAIRE, DERMATOLOGIE
ET CHIRURGIE PLASTIQUE**

1^{ère} sous-section : (Rhumatologie)

Professeur Jacques POUREL – Professeur Isabelle VALCKENAERE

2^{ème} sous-section : (Chirurgie orthopédique et traumatologique)

Professeur Daniel SCHMITT – Professeur Jean-Pierre DELAGOUTTE – Professeur Daniel MOLE
Professeur Didier MAINARD

3^{ème} sous-section : (Dermato-vénérologie)

Professeur Jean-Luc SCHMUTZ – Professeur Annick BARBAUD

4^{ème} sous-section ; (Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique)

Professeur François DAP

51^{ème} Section : PATHOLOGIE CARDIORESPIRATOIRE ET VASCULAIRE

1^{ère} sous-section : (Pneumologie)

Professeur Jean-Marie POLU – Professeur Yves MARTINET

Professeur Jean-François CHABOT

2^{ème} sous-section : (Cardiologie)

Professeur Etienne ALIOT – Professeur Yves JUILLIERE – Professeur Nicolas SADOUL

Professeur Christian de CHILLOU de CHURET

3^{ème} sous-section : (Chirurgie thoracique et cardiovasculaire)

Professeur Pierre MATHIEU – Professeur Jean-Pierre VILLEMOT

Professeur Jean-Pierre CARTEAUX – Professeur Loïc MACE

4^{ème} sous-section : (Chirurgie vasculaire ; médecine vasculaire)

Professeur Gérard FIEVE

52^{ème} Section : MALADIES DES APPAREILS DIGESTIF ET URINAIRE**1^{ère} sous-section : (Gastro-entérologie ; hépatologie)**

Professeur Marc-André BIGARD - Professeur Jean-Pierre BRONOWWICKI

2^{ème} sous-section : (Chirurgie digestive)**3^{ème} sous-section : (Néphrologie)**

Professeur Michèle KESSLER – Professeur Dominique HESTIN (Mme)

4^{ème} sous-section : (Urologie)

Professeur Philippe MANGIN – Professeur Jacques HUBERT

53^{ème} Section : MEDECINE INTERNE, GERIATRIE ET CHIRURGIE GENERALE**1^{ère} sous-section : (Médecine interne)**

Professeur Gilbert THIBAUT – Professeur Francis PENIN

Professeur Denise MONERET-VAUTRIN – Professeur Denis WAHL

Professeur Jean DE KORWIN-KROKOWSKI – Professeur Pierre KAMINSKY

Professeur Athanase BENETOS – Professeur Gisèle KANNY

2^{ème} sous-section : (Chirurgie générale)

Professeur Patrick BOISSEL – Professeur Laurent BRESLER

54^{ème} Section : DEVELOPPEMENT ET PATHOLOGIE DE L'ENFANT, GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, ENDOCRINOLOGIE ET REPRODUCTION**1^{ère} sous-section : (Pédiatrie)**

Professeur Danièle SOMMELET – Professeur Michel VIDAILHET

Professeur Pierre MONIN – Professeur Jean-Michel HASCOET – Professeur Pascal CHASTAGNER

2^{ème} sous-section : (Chirurgie infantile)

Professeur Michel SCHMITT – Professeur Gilles DAUTEL

3^{ème} sous-section : (Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale)

Professeur Michel SCHWEITZER – Professeur Jean-Louis BOUTROY

Professeur Philippe JUDLIN – Professeur Patricia BARBARINO

4^{ème} sous-section : (Endocrinologie et maladies métaboliques)

Professeur Georges WERYHA – Professeur Marc KLEIN

5^{ème} sous-section : (Biologie et médecine du développement et de la reproduction)

Professeur Hubert GERARD

55^{ème} Section : PATHOLOGIE DE LA TETE ET DU COU**1^{ère} sous-section : (Oto-rhino-laryngologie)**

Professeur Claude SIMON – Professeur Roger JANKOWSKI

2^{ème} sous-section : (Ophtalmologie)

Professeur Antoine RASPILLER – Professeur Jean-Luc GEORGE – Professeur Jean-Paul BERROD

3^{ème} sous-section : (Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie)

Professeur Michel STRICKER – Professeur Jean-François CHASSAGNE

=====

PROFESSEURS DES UNIVERSITES

27^{ème} Section : INFORMATIQUE

Professeur Jean-Pierre MUSSE

64^{ème} Section : BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE

Professeur Daniel BURNEL

PROFESSEUR ASSOCIE

Epidémiologie, économie de la santé et prévention
 Professeur Tan XIAODONG

MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES – PRATICIENS HOSPITALIERS**42^{ème} Section : MORPHOLOGIE ET MORPHOGENESE**

1^{ère} sous-section : (Anatomie)

Docteur Bruno GRIGNON – Docteur Jean-Pascal FYAD

2^{ème} sous-section : (Cytologie et histologie)

Docteur Edouard BARRAT – Docteur Jean-Claude GUEDENET

Docteur Françoise TOUATI – Docteur Chantal KOHLER

3^{ème} sous-section : (Anatomie et cytologie pathologiques)

Docteur Yves GRIGNON – Docteur Béatrice MARIE- -Docteur Laurent ANTUNES

43^{ème} Section : BIOPHYSIQUE ET IMAGERIE MEDICALE

1^{ère} sous-section : (Biophysique et médecine nucléaire)

Docteur Marie-Hélène LAURENS – Docteur Jean-Claude MAYER

Docteur Pierre THOUVENOT – Docteur Jean-Marie ESCANYE – Docteur Amar NAOUN

**44^{ème} Section : BIOCHIMIE, BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE,
PHYSIOLOGIE ET NUTRITION**

1^{ère} sous-section : (Biochimie et biologie moléculaire)

Docteur Xavier HERBEUVAL – Docteur Jean STRACZEK

Docteur Sophie FREMONT – Docteur Isabelle GASTIN – Docteur Bernard NAMOUR

2^{ème} sous-section : (Parasitologie et mycologie)

Docteur Marie-France BIAVA – Docteur Nelly CONTET-AUDONNEAU

46^{ème} Section : SANTE PUBLIQUE, ENVIRONNEMENT ET SOCIETE

1^{ère} sous-section : (Epidémiologie, économie de la santé et prévention)

Docteur Mickaël KRAMER – Docteur François ALLA

4^{ème} sous-section : (Biostatistique, informatique médicale et technologies de communication (type biologique))

Docteur Pierre GILLOIS

47^{ème} Section : CANCEROLOGIE, GENETIQUE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE

1^{ère} sous-section : (Hématologie ; transfusion)

Docteur Jean-Claude HUMBERT – Docteur François SCHOONEMAN

3^{ème} sous-section : (Immunologie)

Docteur Marie-Nathalie SARDA

4^{ème} sous-section : (Génétique)

Docteur Christophe PHILIPPE

**48^{ème} Section : ANESTHESIOLOGIE, REANIMATION, MEDECINE D'URGENCE,
PHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUE**

1^{ère} sous-section : (Anesthésiologie et réanimation chirurgicale)

Docteur Jacqueline HELMER – Docteur Gérard AUDIBERT

3^{ème} sous-section : (Pharmacologie fondamentale ; pharmacologie clinique)

Docteur Françoise LAPICQUE – Docteur Marie-José ROYER-MORROT

Docteur Damien LOEUILLE

**54^{ème} Section : DEVELOPPEMENT ET PATHOLOGIE DE L'ENFANT, GYNECOLOGIE-
OBSTETRIQUE, ENDOCRINOLOGIE ET REPRODUCTION**

5^{ème} sous-section : (Biologie et médecine du développement et de la reproduction)
Docteur Jean-Louis CORDONNIER

MAITRES DE CONFERENCES

19^{ème} Section : SOCIOLOGIE, DEMOGRAPHIE
Madame Michèle BAUMANN

32^{ème} Section : CHIMIE ORGANIQUE, MINERALE, INDUSTRIELLE
Monsieur Jean-Claude RAFT

40^{ème} Section : SCIENCES DU MEDICAMENT
Monsieur Jean-Yves JOUZEAU

60^{ème} Section : MECANIQUE, GENIE MECANIQUE ET GENIE CIVIL
Monsieur Alain DURAND

64^{ème} Section : BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE
Madame Marie-Odile PERRIN - Mademoiselle Marie-Claire LANHERS

65^{ème} Section : BIOLOGIE CELLULAIRE
Mademoiselle Françoise DREYFUSS – Monsieur Jean-Louis GELLY – Madame Anne GERARD
Madame Ketsia HESS – Monsieur Pierre TANKOSIC – Monsieur Hervé MEMBRE

67^{ème} Section : BIOLOGIE DES POPULATIONS ET ECOLOGIE
Madame Nadine MUSSE

68^{ème} Section : BIOLOGIE DES ORGANISMES
Madame Tao XU-JIANG

MAITRES DE CONFERENCES ASSOCIES

Médecine Générale
Docteur Alain AUBREGE
Docteur Louis FRANCO

PROFESSEURS EMERITES

Professeur Georges GRIGNON – Professeur Michel PIERSON
 Professeur Michel BOULANGE – Professeur Alain LARCAN
 Professeur Michel WAYOFF – Professeur Daniel ANTHOÏNE – Professeur Claude HURIET
 Professeur Hubert UFFHOLTZ – Professeur René-Jean ROYER
 Professeur Pierre GAUCHER – Professeur Claude CHARDOT – Professeur Adrien DUPREZ
 Professeur Paul VERT – Professeur Jean PREVOT

DOCTEURS HONORIS CAUSA

Professeur Norman SHUMWAY (1972)
Université de Stanford, Californie (U.S.A.)

Professeur Paul MICHIELSEN (1979)
Université Catholique, Louvain (BELGIQUE)

Professeur Charles A. BERRY (1982)
Centre de Médecine Préventive, Houston (U.S.A.)

Professeur Pierre-Marie GALETTI (1982)
Brown University, Providence (U.S.A.)

Professeur Mamish Nisbet MUNRO (1982)
Massachusetts Institute of Technology (U.S.A.)

Professeur Mildred T. STAHLMAN (1982)
Wanderbilt University, Nashville (U.S.A.)

Professeur Harry J. BUNCKE (1989)
Université de Californie, San Francisco (U.S.A.)

Professeur Théodore H. SCHIEBLER (1989)
Institut d'Anatomie de Würzburg (R.F.A.)

Professeur Maria DELIVORIA-PAPADOPOULOS (1996)
Université de Pennsylvanie (U.S.A.)

Professeur Mashaki KASHIWARA (1996)
Research Institute For Mathematical Sciences de Kyoto (JAPON)

Professeur Ralph GRÄSBECK (1996)
Université d'Helsinki (FINLANDE)

Professeur James STEICHEN (1997)
Université d'Indianapolis (U.S.A.)

Professeur Duong Quang TRUNG (1997)
*Centre Universitaire de Formation et de Perfectionnement des Professionnels de santé
 d'Hô Chi Minh-Ville (VIËTNAM)*

A MONSIEUR LE PROFESSEUR G. GRIGNON

Professeur émérite d'histologie, d'embryologie et de cyto-génétique

Doyen honoraire de la faculté B de Médecine

Commandeur dans l'ordre des palmes académiques

Président du Jury

Pour l'honneur et le plaisir qu'il me fait de présider cette thèse.

Pour m'avoir soutenue dans l'élaboration de cette thèse.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR P. LEDERLIN

Professeur de Médecine interne

Membre du jury

Pour avoir accepté d'être membre du jury de cette thèse.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR J. DE KORVIN KROKOWSIK

Professeur de Médecine interne

Membre du jury

Pour avoir accepté d'être membre du jury de cette thèse.

A MONSIEUR A. BAJOLLE

Docteur en médecine

Membre du jury

Pour le plaisir qu'il me fait de juger et soutenir cette thèse.

A MES PARENTS

Pour m'avoir permis de poursuivre de si longues études.

Pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée à la frappe et à la correction de cette thèse.

Pour leur talent de dessinateur.

A MON ONCLE

Pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée à la correction de cette thèse.

Pour ses connaissances en informatique.

A MA SŒUR

Pour m'avoir transmis son engouement pour l'histoire.

A Isabelle KAISHINGER

Pour ses talents de traductrice.

SERMENT

"Au moment d'être admise à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité. Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux. Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité. J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences. Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire. Admise dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me sont confiés. Reçue à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs. Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément. Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés. J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité. Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses; que je sois déshonorée et méprisée si j'y manque".

«Que vagabondes-tu ainsi, Gilgamesh?

La vie sans fin que tu recherches,

Tu ne la trouveras jamais!

Quand les dieux ont créé les hommes,

Ils leur ont assigné la mort,

Se réservant à eux seuls l'immortalité!

Toi, plutôt, remplis-toi la panse;

Demeure en gaieté, jour et nuit;

Fais quotidiennement la fête;

Jour et nuit, danse et amuse-toi;

Accoutre-toi d'habits bien propres;

Lave-toi, baigne-toi;

Regarde tendrement ton petit

Qui te tient par la main;

Et fais le bonheur de ta femme,

Serrée contre toi;

Car telle est l'unique perspective des hommes!» (9)

Extrait de l'Epopée de Gilgamesh

AVANT - PROPOS	19
I. QUELQUES TRACES MEDICALES.....	20
A. LE CADRE GEOGRAPHIQUE	20
B. RAPPEL HISTORIQUE	21
C. LES SOURCES.....	23
1. L'écriture	23
a) Les caractères cunéiformes.....	23
b) Le déchiffrement.....	24
2. Les artefacts archéologiques	25
a) Les tablettes	25
b) Une stèle remarquable : le code d'Hammourabi.....	26
c) Les sceaux.....	28
D. DES SOURCES D'ERREURS.....	28
E. UN PATRIMOINE MENACE.....	30
II. SUR L'ORIGINE DES MALADIES.....	32
A. LE CONCEPT MESOPOTAMIEN DE LA MALADIE.....	32
B. LES CAUSES.....	34
1. Les causes surnaturelles	34
a) Les dieux.....	34
b) Les spectres.....	38
c) Les démons	39
d) Le parjure.....	40
e) Les causes plus exceptionnelles.....	40
2. Les causes naturelles	40
a) Physiques	41
b) Physiologiques.....	41
c) Psychologiques	41
3. Imbrication du naturel et du surnaturel.....	41
III. LA LITTERATURE MEDICALE	42
A. LES TEXTES TECHNIQUES.....	42
B. EXEMPLE D'UN TEXTE TECHNIQUE :.....	43
1. En quoi pouvons nous le comparer à un livre?	43
2. Description.....	44
3. Quelques problèmes induits par la traduction.....	47
4. Traité divinatoire ou empirique?.....	49
C. QUELQUES TEXTES EPISTOLAIRES.....	50
IV. DIFFERENTES PRATIQUES MEDICALES.....	52
A. LA PRATIQUE EMPIRIQUE.....	52
1. Qu'en est-il de la chirurgie?	52
a) L'anatomie.....	52
b) De l'intérêt de l'étude de certains crânes.....	56
c) Quelques interventions chirurgicales.....	58
d) Instruments chirurgicaux.....	60

2. Une pratique médicinale	62
a) Pronostic	62
b) Confusion entre diagnostic et étiologie	63
c) Quelques symptômes et maladies discernables	64
d) Un temps pour l'examen clinique	67
B. MAGIE ET DIVINATION	68
1. La pratique théurgique	68
a) la divination	69
b) L'exorcisme	73
c) De l'utilité des organes	73
d) Un domaine un peu à part : la psychiatrie	74
2. La pratique magique	76
C. DE L'USAGE DES TROIS PRATIQUES	76
V. LES THERAPEUTIQUES.....	79
A. DES DOCUMENTS VARIES	79
1. Les textes rationnels	79
a) Listes botaniques	79
b) Les répertoires	80
c) Les formulaires	81
2. Recueils de prescriptions thérapeutiques	81
B. LES REMEDES DE L'EMPIRISTE	82
1. Énumération	83
a) Les potions	83
b) Les pilules	84
c) Les lavements	84
d) Les suppositoires	84
e) Les tampons	85
f) Lotions et bains	85
g) Onguents	85
h) Poudres	86
i) Pansements	86
j) Pommades	86
k) Les instillations	86
l) Les insufflations	86
m) Les fumigations	87
2. Commentaire	87
C. DES THERAPEUTIQUES PLUS QU'ALEATOIRES	88
1. L'exorcisme	88
a) Généralités	88
b) Une aide précieuse	89
2. La magie	90
D. LEURS EFFETS	91
1. De l'efficacité de certaines techniques	91
a) Le traitement du nerf dentaire	91
b) L'épistaxis	92
2. De l'efficacité de certains ingrédients	92
a) Généralités	92

b) Etude de leurs propriétés pharmacologiques	93
c) L'avis des patients :	94
VI. MEDECINS, EXORCISTES ET DEVINS	95
A. DE LEUR EXISTENCE.....	95
1. Une erreur d'Hérodote.....	95
2. Quelques preuves	95
B. LEUR CONDITION SOCIALE.....	96
1. Une élite	96
2. Leur filiation	97
3. Le vêtement : attribut social.....	97
C. DES FONCTIONS DIFFERENTES.....	98
1. Le médecin ou asou.....	98
2. De la disparition des médecins.....	101
3. Exorcistes ou ashipou.....	101
4. Devins ou bârou	102
D. LA RETRIBUTION D'UN CHIRURGIEN.....	103
1. Exemples de rétribution	103
2. Rapport entre plusieurs tarifs	104
E. L'APPRENTISSAGE	105
1. Une institution séculière à Sumer : l'école.....	106
2. Les premiers temps de l'apprentissage.....	106
3. La seconde section	108
4. De la naissance des sciences	109
F. LE PLUS VIEUX CERTIFICAT MEDICAL.....	109
G. LE SERMENT.....	110
H. DES VOYAGEURS.....	110
VII. LA SANTE PUBLIQUE	112
A. ALIMENTATION.....	112
1. Les apports de l'archéologie.....	112
a) L'archéozoologie.....	112
b) L'archéobotanique.....	112
c) La palynologie	112
d) Analyse physico-chimique.....	113
2. Les textes, les artéfacts.....	113
3. Le régime alimentaire	114
B. EPIDEMIES, CONTAGIONS, FAMINES.....	115
1. Une origine mythologique.....	115
2. Des éléments plus scientifiques	116
3. Différentes actions contre les épidémies.....	117
a) Les actions d'ordre théurgiques.....	117
b) Des techniques plus modernes.....	118
4. Diverses épidémies	118
C. NOTIONS D'HYGIENES.....	119
1. Généralités	119
2. Urbanisme, habitations.....	119

D. DE L'EXISTENCE D'UN HOPITAL	120
VIII. EN CONCLUSION.....	121
IX. DOCUMENTS.....	122
X. BIBLIOGRAPHIE.....	123

AVANT - PROPOS

Parmi les civilisations antiques, la Mésopotamie est certainement la plus ancienne, la plus longue et sans doute la plus importante. Elle demeure cependant peu connue du grand public, contrairement à celle de l'Égypte ancienne. Et pourtant, notre monde lui doit beaucoup. Nous l'avons découvert au cours de l'enfance, dans un ouvrage intitulé : "Le grand livre de l'histoire du monde". On y décrivait un peuple ayant pratiqué l'irrigation agricole, développé l'urbanisme, et inventé l'écriture dès la fin du quatrième millénaire avant J.C.. Il se nommait les Sumériens. Puis, petit à petit, des nomades sémitiques vont se mêler à cette population. De cette symbiose vont naître, durant cette longue histoire, de multiples autres inventions : la métallurgie, la roue, l'arche, le cadran d'horloge. Le système sexagésimal est dû à des mathématiciens babyloniens qui permirent également le développement de l'astronomie.

Récemment, nous apprenions l'existence de nombreux documents attestant de pratiques médicales en ces temps reculés. En effet, pendant des millénaires, la médecine s'est efforcée de répondre aux besoins et angoisses de l'homme malade. Elle s'est appuyée longtemps sur des pratiques peu rationnelles. C'était surtout un art qui, contre les affections dont les causes demeuraient indiscernables, faisait appel à la magie, à la prière. La maladie était considérée comme une sanction surnaturelle infligée à l'individu par une puissance démoniaque ou divine. Seuls les sorciers et les prêtres, pouvaient intervenir utilement dans un tel conflit. A l'apogée de leurs civilisations, les Sumériens et les Akkadiens ont fait un pas timide vers la laïcisation de la médecine. Plusieurs de leurs textes sur tablettes d'argile s'inspirent de données empiriques précises et expriment une ébauche de raisonnements médicaux.

C'est de ces premiers balbutiements dont nous aimerions vous entretenir en commençant par un rappel géographique et historique.

I. QUELQUES TRACES MEDICALES

A. LE CADRE GEOGRAPHIQUE

Mésopotamie est un terme grec quelque peu restrictif, signifiant littéralement «entre deux fleuves» et désignant les régions situées entre le Tigre et l'Euphrate, et celles en bordure de ces deux fleuves (pp. I et II). En réalité il s'agit d'un territoire d'environ 240 000 km² englobant l'Irak, le Koweït, l'Est de la Syrie, une partie du Sud-Ouest iranien et une partie du Sud-Est turc. A noter que, curieusement, les Mésopotamiens n'avaient pas de mots suffisamment précis pour désigner l'ensemble des terres qu'ils occupaient, car tantôt les noms étaient trop vagues (*Kalem* en sumérien, *Matû* en akkadien, se traduisent par le mot pays), et tantôt trop restreints (Sumer, Assour et Babylone).

On distingue généralement la haute Mésopotamie, région de collines et de plateaux, et la basse Mésopotamie, qui de Bagdad au Golfe Persique, décrit une plaine alluviale devenant de plus en plus marécageuse à mesure que l'on descend vers le Sud. Le Tigre et l'Euphrate prennent naissance en Arménie, le premier près du mont Ararat, le second au sud du lac de Van. Ils se rejoignent et mélangent leurs eaux pour former le Shatt-El-Arab. Cependant, dans l'antiquité ce fleuve n'existait pas, le Tigre et l'Euphrate suivant des cours séparés et se jetant directement dans le golfe persique. L'Euphrate est un fleuve plus tranquille que le Tigre, donc plus contrôlable, ses riches sédiments assurant ainsi de meilleures récoltes. Ces raisons expliquent pourquoi les premiers établissements urbains ont préféré dépendre de ses eaux.

Le climat de la basse Mésopotamie et de la région de Bagdad est de type subtropical sec avec des températures atteignant 50° à l'ombre en été, et un refroidissement nocturne brutal, favorisant ainsi les infections pulmonaires. Les pluies hivernales n'y dépassent pas 25 cm par an et d'autre part les crues combinées du Tigre et de l'Euphrate y surviennent entre avril et juin. Tout ceci ne peut permettre une irrigation saisonnière comme en Egypte. Donc cette vaste plaine argileuse (dénommée aussi «le Croissant fertile»), enrichie des alluvions de ses deux fleuves nourriciers, ne peut être correctement exploitée que par l'utilisation d'un système d'irrigation simple mais efficace. Ainsi parallèlement aux cours d'eau naturels, ont été creusés des canaux principaux, alimentant des canaux plus petits, puis des rigoles. Tout ce transport de l'eau s'effectuant également sur des digues surélevées, permettait une irrigation par gravité. Celle-ci ne nécessitait probablement que très rarement l'utilisation d'engins élévatoires puisque comme tous les fleuves à méandres, le Tigre et l'Euphrate rehaussent peu à peu leur lit par sédimentation de sorte que celui-ci dépasse fréquemment le niveau de la plaine.

Le bon fonctionnement de ce dispositif est assujéti à un entretien régulier et de qualité. Celui des petits canaux était sous la responsabilité des utilisateurs, tandis que les grands faisaient l'objet de la surveillance des gouverneurs qui organisaient annuellement la corvée de curage et de réparation, et en rendaient compte au roi. Le drainage était également essentiel, car l'eau stagnant dans les champs entraînait une remontée des sels minéraux, avec pour conséquence un accroissement de la salinité des terres, donc leur stérilité à long terme.

L'organisation d'un tel système d'irrigation a dû nécessiter le regroupement de populations combinant leurs efforts sous l'autorité d'un chef unique. Voilà pourquoi des villages primitifs isolés se sont rapidement fédérés en menus Etats indépendants centrés chacun sur une ville. La plus grande cité fut incontestablement Babylone, qui à l'époque chaldéenne couvrait largement mille hectares, puis viennent Ninive 740 hectares et Our 440.

En basse Mésopotamie on cultive surtout de l'orge et on pratique l'arboriculture du palmier dattier, tous deux appréciant les sols salins. On y produit également du blé, mais en moindre quantité. La forte productivité de céréales au pays de Sumer, dès le quatrième millénaire avant J.C., a permis de dégager des surplus pour nourrir une population qui ne se consacre plus uniquement à l'agriculture, ouvrant la voie à la diversité des fonctions sociales. Dès lors, le métier d'agriculteur devient une spécialisation parmi d'autres, comme celui de médecin.

La haute Mésopotamie, plutôt terre d'élevage, fournit essentiellement laine et produits laitiers, ainsi que des bovins, surtout utilisés pour les labours. Cette différence entre Nord et Sud, due à la diversité du climat, du relief et de la végétation, se reflète dans le développement historique de ce vaste territoire.

B. RAPPEL HISTORIQUE

Pendant près de deux mille ans les restes de la civilisation mésopotamienne demeurèrent ensevelis, semblant attendre la pioche de quelque archéologue. C'est il y a moins de deux siècles, plus exactement en 1843 que des fouilles archéologiques ont débuté en Irak et n'ont cessé de se poursuivre malgré un ralentissement considérable depuis les deux dernières guerres (conflit Irako-Iranien, guerre du golfe).

La chronologie (pp. III) de la civilisation mésopotamienne est difficile à reconstituer, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, elle s'étend sur une période de plus de trois mille ans. D'autre part sur ce vaste territoire vont se mélanger deux peuples : les Sumériens et les Akkadiens. De la compénétration de ces deux ethnies vont s'individualiser deux groupes : les Babyloniens au Sud et les Assyriens au Nord. Enfin l'histoire de la Babylonie sous la

domination assyrienne n'est ni pensée ni écrite de la même manière selon que l'on se trouve à Babylone ou à Ourouk.

Les Assyriologues vont l'établir avec plus ou moins d'exactitude à l'aide de divers documents liés aux règnes des souverains (listes royales, chroniques) et grâce aux listes éponymes. En effet, contrairement au monde grec, pour qui l'histoire débute à partir de la première olympiade (776 avant J.C.), en Mésopotamie il n'y a pas de date universelle de référence, ni de numérotation chronologique des années, du moins pas avant l'ère Séleucide. Autrefois, leur historiographie dépendait de trois systèmes différents selon le lieu géographique ou l'époque. Soit les années de règne étaient exprimées en chiffres (douzième année de Nabonide, roi de Babylone), soit chacune des années d'un règne donné était définie par un événement survenu l'année précédente comme la victoire ou le mariage d'un souverain, soit chaque année de règne portait le nom de quelque grand officier ou fonctionnaire du royaume. Ce sont les chroniques éponymes assyriennes.

L'exploitation de ces documents nous raconte la fabuleuse histoire de deux peuples : les Sumériens et les Akkadiens. Ils ont mis en commun leur génie et leur culture pour jeter les bases de l'empire mésopotamien qui domina le Proche-Orient antique. Pour nous cette évocation du passé débute à la fin du quatrième millénaire avant J.C., au commencement de l'écriture. A ce moment les Sumériens, ethnies aux origines inconnues, sont établis en basse Mésopotamie. Ce peuple y a engendré une organisation sociale et politique, bâti des Cités-Etats, créé des institutions d'obligations et de droits, organisé la production de nourriture, de vêtements, d'outillages. Nous lui devons également les débuts de l'esprit scientifique, et la mise au point d'une écriture systématisée qui permettra de fixer et de propager le savoir. Our, Ourouk et Nippour, sont les principales Cités-Etats du pays de Sumer et vont lutter tour à tour, aspirant chacune à l'hégémonie.

Petit à petit, des anciens bédouins et nomades du Nord, les Sémites vont s'infiltrer par bandes plus ou moins fortes parmi les Sumériens. Vers 2430 avant J.C. Sargon l'ancien unifiera les Cités-Etats du Sud, créant le premier empire mésopotamien. Sa capitale, Akkad, porte le même nom qu'une des deux provinces du royaume et sa localisation demeure inconnue. La province Akkad est située dans le prolongement du pays de Sumer et correspond à ce qui deviendra plus tard la Babylonie centrale.

Une importante invasion de Gutis, montagnards semi barbares du Kurdistan, submergera l'empire et la dynastie de Sargon l'ancien. Des temps nouveaux se lèvent pour Sumer, les derniers et peut-être les plus brillants de son histoire. C'est l'époque dite d'Our III ou de la 3^{ème} dynastie d'Our.

Puis de nouveaux immigrants venant du Nord-Ouest, les Amorrites, déferlent sur le pays. Vers 1750 avant J.C. un de leur roi, Hammourabi, crée l'empire sémitique de Babylone. Parallèlement un autre Etat voit le jour : l'Assyrie dont le centre est Assour. Pendant près

de deux mille ans, Assyriens et Babyloniens rivalisent entre eux pour la suprématie. Au premier millénaire avant J.C. hégémonie de l'Assyrie, avec la dynastie des Sargonides à laquelle appartient le roi Assurbanipal (669 – 631 avant J.C.). Ce monarque raffiné est à l'origine de la première bibliothèque systématiquement constituée du Proche-Orient ancien. Le recueil des premiers ouvrages a peut-être débuté sous le règne de son père, le roi Assarhaddon (680-669 avant J.C.). Ce dernier, atteint d'une maladie chronique inflammatoire avait ordonné la recherche de nouveaux traitements médicaux susceptibles de le soulager. Ensuite, suprématie de Babylone avec Nabuchodonosor II (604-562 avant J.C.), suivie de la prééminence perse avec la dynastie Achéménide (536 avant J.C.) que renversera Alexandre le Grand en 330 avant J.C. (ère Séleucide). L'invasion Parthe autour de 140 avant J.C. signe la fin du monde mésopotamien.

C. LES SOURCES

1. L'écriture

L'histoire commençant avec les documents écrits, c'est vers eux qu'il faut se tourner. Une foisonnante littérature médicale était conservée dans les bibliothèques, sous forme de plaquettes d'argile imprimées avec des caractères cunéiformes. Des milliers de tablettes recomposent pour nous des traités de thérapeutiques ou de pronostics, des formulaires ou des recueils d'ordonnances.

a) Les caractères cunéiformes

L'écriture, dont les plus anciennes traces retrouvées à ce jour datent de 3300 avant J.C., correspond d'abord à des pictogrammes. Ces éléments sont par définition des dessins qui s'efforcent de représenter la réalité (pp. IV).

A l'origine ce moyen sert surtout d'aide-mémoire comptable. Ourouk est une Cité-Etat prospère, qui développe des échanges à longue distance pour importer les matières premières lui faisant défaut. Les administrateurs du temple doivent gérer les mouvements du personnel, les salaires, les entrées et les sorties de troupeaux et de marchandises. La mémoire humaine étant limitée, il devint nécessaire de trouver un système de référence nouveau et unifié, permettant de conserver les informations orales, puis de restituer le langage. C'est ainsi que l'écriture est née.

Les caractères cunéiformes constitués d'éléments en forme de clous, apparaissent en raison de leur support puisqu'ils sont surtout fixés sur des tablettes d'argile. Sous l'effet d'un stylet ou calame (tige de roseau taillé en biseau), les courbes se simplifient petit à petit en

segments de droite (pp.V). Moins souvent, la gravure s'effectue sur des plaques en métal ou en pierre à l'aide d'un ciseau.

Chaque dessin représente la silhouette de ce qu'il reproduit : l'épi, le poisson, ... mais les objets à représenter étant forts nombreux, il a fallu recourir à un procédé simplificateur. Ainsi un même signe peut renvoyer à plusieurs éléments (le pied évoque la station debout, la marche, le transport; le signe de la montagne peut définir aussi «ce qu'il y a par delà», c'est à dire l'étranger). Un millier de signes, la plupart polyvalents, permettent de mettre par écrit le domaine comptable. C'est là une écriture de choses, donc une écriture ambiguë. Ces idéogrammes sont particulièrement adaptés à la langue sumérienne puisqu'il s'agit d'un langage agglutinant dont les mots ne changent jamais de présentation quel que soit leur rôle dans la phrase.

Un grand nombre d'idéogrammes étant monosyllabiques (le ciel se dit : AN, le grain de céréale : SHE,...), ils deviennent petit à petit prononçables et évoluent dès le début du troisième millénaire, vers des phonogrammes représentant choses et sons. Il faut désormais transcrire une langue sémitique, l'akkadien, dont la flexion grammaticale nécessite l'usage phonétique de l'écriture. Dès lors, la documentation s'étoffe et nous livre la naissance d'une certaine littérature, des hymnes, des prières, des mythes, des textes techniques et scientifiques sous forme de listes classées (mathématiques, astronomie, médecine).

Les caractères cunéiformes en usage dans le Proche-Orient ancien pendant près de trois mille ans ont permis d'écrire diverses langues : le sumérien (apparenté à aucune famille linguistique), l'akkadien et ses dérivés babylonien et assyrien, le hittite, le hurrite, l'élamite, le vieux perse. Cette diversité a grandement contribué au déchiffrement de l'écriture cunéiforme.

Largement supplanté par l'akkadien dès le deuxième millénaire avant J.C., le sumérien perdura sous forme de langue morte liturgique et savante, un peu comme le latin au moyen âge.

b) Le déchiffrement.

L'écriture cunéiforme n'est pas une écriture que l'on lit, mais que l'on décrypte. Son déchiffrement a commencé à partir d'une copie trilingue de Persépolis, reproduite par le danois Niebuhr vers 1800. Contrairement à la Pierre de Rosette, dont la version grecque pouvait être lue par les savants, aucune des langues en caractères cunéiformes n'était identifiée. Toutefois, l'inscription retrouvée en Perse avait pu être datée de l'époque Achéménide, du fait de la comparaison des bas reliefs avec les témoignages des auteurs grecs. L'hypothèse avancée qu'une des langues avait été rédigée en vieux perse se confirma et, grâce à la date, on supposa que les noms des rois de cette dynastie devaient y figurer.

Darius et Xerxès furent identifiés en comparant la copie aux sources grecques. Le vieux perse déchiffré, il fut désormais possible de s'attaquer aux deux autres langages. La deuxième écriture fut baptisée élamite, Elam étant l'ancien nom d'une partie du Sud-Ouest de l'Iran. La troisième langue de l'inscription se révéla être proche des langues sémitiques connues et fut dénommée assyrien. De nos jours on l'appelle akkadien, l'assyrien et le babylonien en étant les deux principaux dialectes. La découverte, en 1853, de la bibliothèque de Ninive comportant une masse importante de documents, permit la mise au point définitive de son déchiffrement.

2. Les artefacts archéologiques

a) Les tablettes

Parfois les documents sont gravés sur pierre ou métal (bronze, or). Quelques planchettes recouvertes de cire sont datées du VIII^{ème} siècle avant J.C., mais dès la fin du troisième millénaire, l'existence de tablettes en bois est signalée. Peut-être étaient-elles déjà recouvertes de cire, permettant ainsi l'inscription d'écriture, comme c'était l'usage chez les romains? Toutefois la matière première de ces documents demeure l'argile. La qualité et la quantité de cette dernière était telle qu'un correspondant des archives de Mari pouvait écrire : *«J'ai envoyé tellement de lettres que je n'ai plus d'argile dans mon village»* (41). L'élaboration de tablettes à caractère littéraire ou scientifique à partir d'argile très fine, nécessitait de la part des scribes une grande attention.

Une fois la tablette modelée et imprimée face et revers, elle était le plus souvent séchée et parfois cuite, afin de la rendre moins friable et d'en permettre ainsi un usage plus fréquent. De formes et de tailles variables selon l'époque ou le type de textes, la majorité des tablettes étaient plus ou moins rectangulaires, pouvant mesurer de quelques centimètres à 45 x 30 cm. Le poids et l'encombrement de celles-ci ont conduit à une écriture fine et serrée de manière à concentrer un texte long sur une petite surface.

Elles étaient classées dans des bibliothèques et des salles d'archives (Mari 15000 tablettes), dans des jarres ou des paniers différenciés par des étiquettes d'argile. Ces salles étaient installées dans des temples ou des palais et même chez des particuliers. Selon la profession exercée par l'occupant d'une maison les archives retrouvées pouvaient comporter des textes de nature religieuse, littéraire ou savante. Lorsqu'il s'agit d'une simple accumulation de tablettes liées par exemple à l'existence d'une école, il est préférable de parler de fonds de manuscrits. Mais dans le cas de plus grandes collections où l'on note des indices d'un classement pour une consultation régulière, l'emploi du terme bibliothèque devient légitime. Celle d'une famille de devins d'Emar comporte environ 400 titres et date du XIII^{ème} siècle avant J.C.. Pour l'époque des rois Sargonides (fin VIII^{ème} siècle et VII^{ème}

avant notre ère), on a retrouvé à Assour plusieurs bibliothèques privées, la plus importante provenant d'une maison d'exorcistes et contenant 331 tablettes, la plupart en caractères savants. Dans les temples étaient conservés des ouvrages de référence pour les rituels ou le travail des devins et exorcistes.

Mais les plus vastes bibliothèques du Proche-Orient furent créées à l'initiative du pouvoir royal et ce dès la moitié du XIII^{ème} siècle avant J.C.. A la faveur de pillages, de confiscations, de transferts, de changements de capitale, de collectes, les bibliothèques se sont enrichies. A Ninive, on ne dénombre pas moins de 30000 tablettes provenant pour certaines de l'arrivée dans les villes de nombreux lettrés du Sud, à la suite de la destruction de Babylone (689 avant J.C.). Assourbanipal, monarque avide de culture et de belles lettres fit recopier des milliers de tablettes pour la bibliothèque du palais de Ninive.

A l'heure actuelle, les archéologues ont dégagé plus d'un demi million de tablettes cunéiformes. Toutes n'ont pas encore été déchiffrées. Mais l'impressionnant secteur de la médecine a déjà permis la transcription de traités diagnostiques, pronostiques et thérapeutiques. L'un des plus anciens livres en la matière que nous possédions, a été traduit en 1951 par René Labat et s'intitule : «*Le traité akkadien des diagnostics et pronostics médicaux*». Cet ouvrage fut reconstitué à partir de textes datant du XII^{ème} au V^{ème} siècle avant J.C. et provenant de diverses cités. Il comprenait quarante tablettes et était divisé en cinq chapitres. L'existence de tablettes en multiples exemplaires, permit sa restitution malgré de nombreux éléments fragmentaires.

D'autre part, de nombreuses lettres adressées à des médecins ou écrites par eux ont survécu. Nous pouvons ainsi lire les questions inquiètes que les souverains malades leur posaient et les consultations ou remèdes qu'ils en recevaient par courriers tournants. D'autres missives et certaines chroniques nous apprennent que les médecins du XVIII^{ème} siècle avant notre ère connaissaient l'existence des épidémies. Ils avaient même la notion de contagion et des mesures d'hygiène nécessaires à sa prévention.

b) Une stèle remarquable : le code d'Hammourabi

Une stèle est un bloc de pierre qui porte, la plupart du temps, une inscription royale. Souvent à caractère officiel, elle est conçue comme un élément visible de tous. Ceci est quelque peu curieux puisque l'écriture en Mésopotamie est réservée à une certaine élite. A part Assourbanipal, même les rois ne possédaient pas l'art de l'écriture et de la lecture. La notion d'accès public aux textes des stèles reste donc relative. Il est probable qu'une proclamation orale faite par le héraut du palais informait la population du contenu de ces textes.

Le code d'Hammourabi, roi de Babylone, est particulièrement intéressant puisqu'il évoque le mode de rétribution des médecins et prouve l'existence de pratiques chirurgicales. Retrouvée en 1901 à Suse, où des conquérants élamites l'avaient transportée au XII^{ème} siècle avant J.C. comme butin de guerre et actuellement conservée au Louvre, la stèle, datant du XVII^{ème} siècle avant notre ère, était placée initialement dans le temple de Shamash à Sippar. Taillée dans le basalte, haute de 2,20 m, elle comporte à sa partie supérieure un bas relief où figure le roi recevant de Shamash, dieu du soleil et de la justice, le contenu des lois (pp. VI). On y trouve ensuite une liste d'environ 280 paragraphes gravés en caractères cunéiformes akkadiens. Le texte, inscrit face et revers, comporte également un prologue exaltant les hauts faits du roi de Babylone ainsi qu'un épilogue. Quelques articles concernent le monde de la médecine.

«Qu'un Awêlum meure ou perde un œil par suite d'une opération, le chirurgien a le poignet tranché. Si son malheureux patient est un esclave de Mushkénum, il paie la moitié de son prix pour la perte de l'œil ou remplace le mort par un nouvel esclave.» (58)

Il faut souligner que ce paragraphe distingue deux catégories sociales. En réalité le code d'Hammourabi en évoque une troisième. Awêlum signifie homme, qu'on peut traduire aussi par homme libre, seigneur ou membre de l'élite. Parmi les hommes libres, quelques uns dépendent directement du monarque et veillent aux principales activités du royaume, d'autres exercent une profession indépendante (médecin, maçon,...) et peuvent se fixer à leur gré. Un Wardum est un esclave, mais qui garde le droit d'être affranchi ou adopté. Il peut épouser une femme libre; les enfants de cette union seront libres. Un Mushkenum est un citoyen intermédiaire entre l'homme libre et l'esclave. Assujetti à des prestations agricoles et à diverses corvées, il représente la masse de la population.

A noter que, contrairement à ce que l'on a longtemps cru, le code d'Hammourabi n'est pas le plus ancien au monde, mais il est le plus complet et a été largement diffusé dans tout le Proche-Orient. On possède aujourd'hui les fragments d'au moins trois autres codes antérieurs à celui-ci et qui lui ont servi en partie de modèle : le code d'Ur-Nammu, celui de Lipit-Istar, tous deux rédigés en sumérien, et les lois d'Esnunna rédigées en akkadien.

Plus que des codes au sens moderne, ces ouvrages constituent des recueils inspirés par des précédents judiciaires et destinés à compléter la coutume ou à trancher des sujets délicats. Ils essaient de fixer les prix et les salaires. Ainsi, les lois d'Esnunna débutent avec le tarif des denrées de consommation courante. Suivent les salaires à verser à divers travailleurs spécialisés ou pour services rendus. Pour un sicle d'argent (8,33 grammes), on doit pouvoir se procurer 300 l. d'orge ou 1,5 kg de cuivre. De même, le code d'Hammourabi inclut de nombreuses références aux prix et rétributions. Ainsi le travailleur agricole reçoit pour sa part 2400 l. de grains par an, un sicle d'argent s'échangeant contre 900 l. de céréales.

«Si un médecin a pratiqué une grave incision sur un Awelum au moyen de la lancette de bronze et s'il a sauvé la vie de cet Awelum ou s'il a ouvert la Nakkaptu d'un Awelum au moyen de la lancette de bronze et s'il a sauvé l'œil de l'Awelum il prendra 10 sicles d'argent.» (58)

Cependant les rétributions indiquées dans les codes de loi sont sujettes à caution. D'une part, elles correspondent rarement aux tarifs des archives comptables de la même époque. D'autre part, en deux mille ans d'histoire, des fluctuations de valeurs monétaires se sont produites.

c) Les sceaux

Le sceau mésopotamien est l'empreinte sur la tablette d'argile de caractères gravés sur une matière dure (appelée matrice ou également sceau). Il est employé en vue d'authentifier les documents comme signe personnel d'autorité et de propriété. Textes et sceaux se trouvent donc sur un seul et même support. La sigillographie, étude scientifique des sceaux, comporte deux volets : l'étude de la matrice et celle de la gravure (légende et iconographie). Au quatrième millénaire avant J.C., la matrice est d'abord un cachet en pierre plane qui se transforme ensuite en cylindre. Au paléo-babylonien (XX^{ème} - XVII^{ème} siècle avant J.C.) l'empreinte comporte souvent une légende type de trois lignes indiquant le nom du propriétaire du cylindre, celui de son père et celui de sa divinité personnelle. Parfois le texte inscrit est plus long et correspond à une prière demandant à une divinité de protéger le propriétaire du cylindre. Le sceau est alors considéré comme un talisman et d'étroits liens l'unissent à son détenteur. Posséder un cylindre demeure l'apanage de certains personnages, car son prix semble avoir été assez élevé. Sa valeur dépendait du matériau utilisé, le plus courant étant l'hématite et l'un des plus précieux le lapis-lazuli. Le travail du lapicide devait jouer également un rôle, car certains sont de véritables chefs-d'œuvre, comme celui d'un médecin datant du milieu du troisième millénaire avant J.C., conservé au musée du Louvre (pp.VII). Il est probable que les cylindres étaient portés en sautoir autour du cou. La perte d'un sceau était importante puisqu'elle justifiait la rédaction d'un certificat de perte.

D. DES SOURCES D'ERREURS

Les documents retrouvés existent puis revivent grâce à un heureux hasard combinant préservation et découverte. Ces circonstances peuvent générer des sources d'erreurs lors de l'étude des données d'une civilisation.

Nos sources antiques se limitent à des éléments possédant un fort pouvoir de conservation : tablettes d'argile, stèles et sceaux gravés. Ce qui n'est malheureusement pas le cas du bois ou du parchemin. Or nous avons la preuve que ces deux matériaux ont été utilisés en Mésopotamie (pp. VIII). Des textes ont donc disparu à jamais suite aux ravages causés par le temps et les hommes.

Nous savons que l'essentiel des villes a été maintes fois détruit par l'action ennemie et qu'en basse Mésopotamie le niveau des eaux s'est relevé. En outre, de nombreuses villes étant encore habitées, les archéologues y ont difficilement accès. Parfois des tablettes d'argile furent utilisées comme remblais favorisant ainsi la conservation d'archives entières.

Ajoutons que les tablettes cunéiformes élaborées par des lettrés expriment au premier abord l'état d'esprit d'une élite.

Enfin, vous allez être confronté dans cet ouvrage à la pratique consistant à citer des textes cunéiformes traduits, soit qu'il s'agisse d'étayer des affirmations, soit en vue de laisser les textes parler d'eux même. Cette méthode n'est pas sans risque car ces interprétations peuvent être parfois liées à la subjectivité du traducteur n'exprimant pas forcément le message originel. Les traductions utilisées dans cette thèse provenant de multiples sources, nous espérons ainsi diminuer cette source d'erreurs. Il est d'ailleurs intéressant de rencontrer des textes déchiffrés de façons différentes et de les confronter.

Premier exemple :

«Si un médecin a remis en état le membre brisé d'un notable, ou encore rendu la santé à l'un de ses (muscles) malades : le patient remettra au médecin la somme de cinq sicles d'argent.» (12)

traduction de J. BOTTERO

«Si un médecin a rétabli l'os brisé d'un homme libre ou lui a revigoré un muscle malade, le patient remettra au médecin cinq sicles d'argent.» (33)

traduction d'A. FINET

«Si un médecin a guéri un membre brisé d'un homme libre, fait revivre un (viscère) malade, le patient donnera au médecin cinq sicles d'argent.» (21)

traduction de G. CONTENEAU

Deuxième exemple :

«Si un médecin a traité un homme libre d'une plaie grave, avec le poinçon de bronze, et a fait mourir l'homme, s'il a ouvert la taie de l'homme avec le poinçon de bronze, et a crevé l'œil de l'homme, on coupera ses mains.» (21)

traduction de G. CONTENEAU

«Si un médecin a pratiqué une grave incision sur un homme libre au moyen de la lancette de bronze et (s') il a fait mourir cet homme libre ou bien (s') il a ouvert l'arcade sourcilière d'un homme libre au moyen de la lancette de bronze et (s') il a crevé l'œil de l'homme libre, on lui coupera le poignet.» (33)

traduction d'A. FINET

«Si un médecin a pratiqué une grave incision sur un homme libre au moyen de la lancette de bronze et s'il a fait mourir cet homme libre ou bien s'il a ouvert la "nakkaptu" d'un homme libre au moyen de la lancette de bronze et s'il a crevé l'œil de l'homme libre, on lui coupera le poignet.» (84)

Traduction de J. WYPLOSZ

Cette dissemblance s'explique par une interprétation quelque peu différente, mais probablement aussi par la grande difficulté de décryptage du cunéiforme et par la complexité du sumérien et de l'akkadien. Les caractères cunéiformes sont tellement petits que leur étude devrait presque être exclusivement réservée à des assyriologues myopes. Pendant longtemps ces déchiffreurs ont dû préparer des répliques manuelles des tablettes, plus exactement des apographies. Le cunéiforme varie trop au gré de l'époque et de la main des copistes pour le reproduire avec des caractères d'imprimerie. Mais à l'heure actuelle de nouvelles techniques, utilisant le laser, facilitent grandement le travail des épigraphistes et par conséquent la translittération des textes.

E. UN PATRIMOINE MENACE

L'Irak est l'un des pays les plus riches en vestiges archéologiques du Proche-Orient. Plus de 12000 sites sont répertoriés, alors que le désert n'est pas encore prospecté. Mais ces trésors mésopotamiens, qui ont traversé intacts des millénaires, se désagrègent victimes des mauvaises conditions de conservation ou de restauration. En 1991, les objets du musée

national de Bagdad ont été entreposés dans des caisses en métal, dans les dépôts du bâtiment afin de les protéger des bombardements. Malheureusement, suite aux coupures chroniques d'électricité, les pompes à eau des dépôts n'ont plus fonctionné, causant des inondations. Des centaines d'œuvres ont été détruites, d'autres sont irrécupérables par manque du matériel chimique nécessaire à leur restauration.

S'ajoutent à ce drame archéologique, les vols dans de nombreux musées lors des révoltes du Nord et du Sud de l'Irak en mars 1991, et ceux commis en avril 2003 à Bagdad. Pour couronner le tout, à l'heure actuelle, des centaines, des milliers de sites sont pillés sans discontinuité. Tous les jours, les revendeurs d'antiquités se procurent de nouvelles tablettes cunéiformes, éléments les plus prisés, et les font sortir du pays.

Heureusement il n'existe pas que des désastres. Un projet de type particulier a vu le jour depuis peu. Le "Cuneiform Digital Library Initiative", fruit de la collaboration entre une université de Californie (Los Angeles), l'Institut d'histoire Max Planck de Berlin et le CNRS, a été mis en ligne sur internet. Ce projet rassemble une multitude de tablettes cunéiformes dispersées dans les musées, instituts et autres lieux de conservation du monde entier. Face et revers de chaque tablette ont été photographié et leurs textes translittérés. Les collections de l'Institut Catholique de Paris et du Vorderasiatisches museum de Berlin sont d'ores et déjà consultables sur internet. D'autres collections, incluant celles du Collège de France, de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, du Musée du Louvre notamment sont en cours de digitalisation. Les chercheurs espèrent ainsi relancer l'exploitation scientifique de ces milliers de textes tout en offrant au grand public un troublant voyage dans l'histoire de l'écriture.

Après ces quelques explications, passons à l'étude proprement dite de la médecine, en commençant par un éclaircissement sur le concept mésopotamien de la maladie.

II. SUR L'ORIGINE DES MALADIES

A. LE CONCEPT MESOPOTAMIEN DE LA MALADIE

«Les hommes se complaignent, seigneur Ea :

Le mal venu de vous consume la terre!

Seigneur Ea, les gens murmurent :

Le mal venu des dieux consume la terre!

Puisque vous nous avez créés,

Eloignez donc de nous

Maladies, Fièvres, Epidémies et Pestilences!» (45)

Chez les Mésopotamiens, les maladies résultent le plus souvent de malédictions ou de châtements infligés par des dieux offensés. Leur courroux provient de la désobéissance, de la transgression volontaire ou involontaire par les hommes de quelques tabous ou code juridique plus que moral (la religion mésopotamienne étant fort loin de se fonder comme celle des auteurs de la bible, sur un véritable code éthique). Aussi des noms du type *«main de tel dieu ou déesse» (41)*, sont courants pour nommer les maladies. Les dieux peuvent frapper le fautif, mais également sa famille ou ses descendants. Ils peuvent eux-même punir le coupable. Déjà Hammourabi souhaitait à qui altérerait son code :

«Que Ninkarak, la fille d'Anun, celle qui parle en ma faveur dans l'Ekur, lui fasse sortir dans ses membres une grave maladie, un mal démoniaque, une plaie infectieuse qui ne s'adoucisce pas, dont le médecin ne connaisse pas la nature, qu'on n'apaise pas avec des pansements, qui, comme l'embrassement de la mort, ne puisse être évitée, et que, jusqu'à l'extinction de sa vie il ne cesse de gémir sur sa virilité.» (33)

Mais le plus souvent ils agissent par l'intermédiaire de démons, de spectres.

La désobéissance n'impliquait pas obligatoirement un châtement. Les dieux devaient punir, certes, mais ils ne punissaient pas toujours, non que la faute leur échappât, mais pour mille autres raisons mystérieuses dont ils étaient les seuls juges. On avait donc recours aux châtements seulement après coup, à posteriori, pour expliquer une infortune, un malheur, une maladie :

«Si je suis malade, c'est que je suis puni, si je suis puni c'est que j'ai dû manquer à quelques obligations ou violer quelques interdits des dieux.» (45)

Ces obligations ou prohibitions étaient de tous ordres. Il y en avait qui relevaient de la morale : il ne fallait pas nuire aux autres ou à leurs intérêts. Mais il existait aussi une multitude de tabous. Par exemple, on ne devait point prêter serment sans avoir lavé la main qu'on levait pour ce faire, ni boire dans une coupe d'argile non cuite, ni arracher des brindilles dans la steppe ou briser des roseaux dans la cannaie.

Quelques unes pouvaient évoquer la connaissance de notions d'hygiène essentielles et élémentaires : ni uriner, ni vomir dans un cours d'eau. Mais elles pouvaient tout simplement provenir du caractère surnaturel qu'accordaient les Mésopotamiens à leurs cours d'eau qu'il ne fallait donc pas souiller.

Logiques ou pas, de telles obligations et surtout interdits paraissent avoir quadrillé en tous sens l'existence quotidienne, si bien qu'il était impossible de ne pas en violer quelques uns à tout bout de champ. De plus, toutes ces prescriptions positives ou négatives étaient mises sur le même pied. En effet, les exemples mentionnés ci-dessus confèrent le même risque de punition pour des vétilles, comme arracher des brins d'herbe dans la steppe, que pour des crimes comme assassiner son ami, car elles sont toutes issues de la même source : la volonté des dieux.

A noter qu'en Mésopotamie les notions d'enfer et de paradis au sens biblique, n'existaient pas. Tous les morts, et ce quelque fût leur existence antérieure allaient en enfer et s'y trouvaient voués à la même torpeur morne et mélancolique. La mort n'était pas une punition, sauf si elle advenait trop prématurément ou si elle se présentait de façon trop monstrueuse. Elle devait certainement briser le cœur des proches, mais ils l'acceptaient sans révolte du moment qu'elle leur était assignée par plus fort qu'eux. D'ailleurs, lorsqu'un roi assyrien décède, il n'est pas dit dans les chroniques qu'il meurt mais qu'il «*est allé à son destin*» (34). Tel est ce peuple, auteur d'une grande et magnifique épopée (celle de GILGAMESH) démontrant qu'on ne peut rien contre la mort, sinon vivre de son mieux avant qu'elle ne survienne.

La maladie est donc considérée comme une souillure plus physique que morale qui rend le patient impur et relève d'un traitement magico-religieux. Mais des traités et des recueils de médecine évoquent l'existence d'un certain nombre de causes naturelles, telles que la chaleur, la poussière, les rapports sexuels, la piqûre d'un animal. Il est vrai que la basse Mésopotamie, avec sa chaleur torride l'été, l'humidité des marécages, est un endroit particulièrement apprécié des moustiques. Véritables fléaux d'autrefois, propagateurs de fièvres, ils étaient redoutés des habitants qui faute de mieux essayaient de s'en protéger par des incantations :

*«Moustique, moustique, envole-toi!
moustique minime, en arrière!
De devant Bur-lipê retourne!» (21)*

Noter le nom du moustique en cunéiforme : «*Zizzili*», harmonie, imitative du bruit produit par l'insecte.

A savoir qu'Alexandre le Grand a probablement succombé d'un accès de fièvre palustre dans ce pays.

B. LES CAUSES

1. Les causes surnaturelles

a) Les dieux

Généralités

Tout d'abord, il faut souligner que les Mésopotamiens étaient polythéistes et anthropomorphistes. Au pays de Sumer les dieux étaient fort nombreux, se comptant par centaines, et se permettaient parfois des actes répréhensibles, tels que des viols, des incestes. A l'époque Akkadienne ils deviennent des responsables dignes et respectés et leur nombre diminue. Ils sont infiniment plus élevés, plus intelligents que les hommes. On prend le monde surnaturel comme un reflet magnifié du monde d'ici bas.

On les imagine à notre image mais en mieux, avec un corps identique au nôtre mais sans nos imperfections, nos infirmités et nos décrépitudes. Ils mangent, ils boivent, ils se marient et entretiennent une famille. Ils ont plusieurs résidences : sous terre, dans les cieux, dans les temples et chaque jour il faut nourrir ces augustes habitants.

Le monde est le domaine des dieux et les hommes leurs serviteurs. Dans cette perspective, les dieux n'ont aucun intérêt à se montrer cruels envers les hommes. Même si parfois certains d'entre eux sont amenés par vocation, à organiser de temps en temps d'énormes catastrophes telles que épidémies, guerres. Ces grands malheurs ne peuvent pas durer, pas plus que les petits, car les Mésopotamiens croient avoir les moyens de les prévoir et d'y parer avec, entre autres, la divination déductive.

La plupart du temps les dieux sont plutôt bien disposés envers les hommes dans la mesure où ceux-ci se conforment à leur volonté et obéissent aveuglément à leur code. Mais dans le cas contraire, l'homme voit parfois s'abattre sur lui la maladie, le chagrin, la douleur et sa vie peut être sérieusement écourtée.

«Si ses tempes droite et gauche lui font mal et si ses yeux droit et gauche sont couverts d'une ombre : cet homme a blasphémé son dieu ou le dieu de sa ville (...).» (50)

«Si son œsophage présente une constriction, il a mangé l'interdit de son dieu.» (50)

La maladie était de loin la plus fréquente de ces calamités.

A noter que dans la religion mésopotamienne les dieux sont très proches du corps de l'homme. On peut même considérer qu'ils l'habitent.

Notes explicatives sur leurs origines

Dans un pays commandé pendant trois mille ans par un régime monarchique, on a adapté ce système à la société divine. C'est à dire : un souverain divin au sommet et en dessous des dieux délégués.

A l'époque sumérienne, le roi des dieux et du monde était incontestablement ENLIL. Il était vénéré à Nippour, cité au rôle essentiellement religieux. Son père, AN, dieu du ciel, était tenu pour le fondateur de la dynastie divine régnante. ENKI, premier conseiller d'ENLIL, était le plus intelligent des dieux. Au temps du roi Hammourabi, la ferveur religieuse fut transposée sur Mardouk, dieu protecteur de Babylone et fils d'Ea (Ea en Akkadien est l'équivalent d'ENKI en sumérien).

Le ciel immense au dessus d'eux, la terre sans fin sous leurs pieds, la mer infinie, tous ces phénomènes composaient autant de facettes d'une même puissance extraordinaire, devant laquelle les Mésopotamiens se sentaient remplis d'admiration, de respect, d'interrogation et d'effroi. Pour en écarter le mystère, ils ont recouru à la création d'êtres surnaturels : les dieux.

La civilisation sumérienne a pris naissance dans une vingtaine de cités ayant longtemps gardé leur autonomie, les unes faisant figure de métropole comme Eridou ou Nippour, les autres ayant moins d'importance. Mais chaque centre urbain possédait son collège de prêtres, son sanctuaire, sa divinité protectrice autour de laquelle s'organisait le panthéon local : AN à Ourouk, ENKI à Eridou, NANNA à Our.

Lors de l'unification des Cités-Etats, les grands centres religieux se sont efforcés de mettre de l'ordre dans ce polythéisme disparate, tout en voulant conserver le rang prééminent pour leur divinité poliade. De leur côté les Akkadiens s'imprégnèrent de la culture sumérienne. C'était l'occasion d'une adaptation supplémentaire puisqu'ils possédaient leur propre panthéon. Au bout du compte, les dieux qui survécurent à ces réorganisations ont fini par posséder de multiples propriétés toutes à peu près semblables.

Dieux bourreaux , dieux guérisseurs

Nergal devient le dieu des enfers à la suite de son mariage avec sa parèdre Ereskigal, déesse souveraine du monde des morts. Lorsqu'il se manifeste sur terre, il se révèle être le maître des épidémies mortelles, le propagateur de la peste.

Pazuzu appartient à la cohorte des dieux infernaux assyriens et babyloniens. Attesté dès le premier millénaire avant J.C., il est le chef des démons. Il peut être à l'origine des épidémies, mais il peut aussi être invoqué contre ces maux et jouer un rôle bénéfique contre les vents pestilentiels (plus particulièrement le vent d'Ouest). Il peut contrer la démons Lamastu, en lui imposant de se retirer des malades et en l'obligeant à réintégrer le monde souterrain. La représentation de Pazuzu pourrait le confondre avec un démon car, contrairement aux autres dieux décrits ci-dessous ayant forme humaine, ce dernier est pourvu d'une tête d'animal. Sa face plutôt canine comporte des yeux globuleux, son corps recouvert d'écailles est généralement pourvu d'ailes et des serres d'oiseau de proie terminent ses membres inférieurs.

Ea (en akkadien, ENKI en sumérien, Nudimmura, Ninsiku) dieu des eaux souterraines est associé au rite de purification, à la magie, à la sagesse (pp. IX). Pour les Mésopotamiens, la terre avait la forme d'un plateau qui flottait sur l'abîme des eaux (AB-ZU). Cet AB-ZU était la demeure de la connaissance, de toutes les sciences. On accorde à Ea d'avoir dans les temps les plus anciens instruit les hommes, par l'intermédiaire du sage ADAPA, des connaissances et des pratiques médicales et magiques qui délivrent des maladies. Ce dieu apparaît ainsi comme le bienfaiteur de l'humanité qu'il a protégé contre divers fléaux divins. Ea, associé à son fils Asalluhi, partage également le patronage de l'exorcisme. Cette discipline est parfois appelée «sagesse d'Ea et d'Asalluhi», ces deux divinités étant associées dans un grand nombre d'incantations.

Gula, fille d'Anu, est la déesse de la médecine par excellence (pp. X). Protectrice des médecins, c'est la divinité poliade de la ville d'Isin, réputée d'ailleurs comme centre de formation des médecins. Plusieurs noms lui sont attribués : Meme, Ninisinna (la dame d'Isin) Ninkarak. Sous ce dernier vocable, et sous son premier nom, elle est qualifiée de

grande doctoresse. Dans un hymne lui étant consacré, elle possède également plusieurs épithètes comme celui d'azugallatu (grand médecin). Gula est souvent représentée dans l'art ou sur les sceaux cylindres néo-babyloniens, assise, vêtue d'une robe à volants et coiffée d'une tiare. Ses mains sont levées à hauteur de son visage dans une attitude symbolique de dispensation de la guérison. Ainsi, soigne-t-elle les malades par le contact de sa main pure :

«Que la divine guérisseuse Gula, capable de rendre la vie aux mourants, le rétablisse par l'attouchement de sa main!» (11)

Son animal sacré, le chien, est généralement assis à ses cotés. D'ailleurs cet animal est l'un des symboles d'Esculape, dieu de la médecine dans la mythologie romaine.

Gula connaît les maladies, mais également leurs remèdes (herbes, incantations). Elle se déplace avec les recueils regroupant tout son savoir. Mais elle peut aussi punir en inoculant au parjure une maladie. Dans le traité retrouvé à Ninive et établi entre Assarhaddon et Ba'al de Tyr, Gula intervient dans la liste des malédictions qui sont censées frapper ceux qui contreviendraient à ce pacte :

«Que Gula, la grande guérisseuse, mette maladie et fatigue en vos cœurs et une plaie inguérissable en vos corps baignés dans le sang et le pus comme si c'était de l'eau.» (41)

De même, les imprécations des Kudurru ne laissent aucun doute :

«Que Sin lui impose une hydropisie; qu'il revête son corps de lèpre comme d'un vêtement : que Gula mette dans son corps un empoisonnement (?) sans issue; que les dieux lui destinent le sort de ne plus voir, l'obturation des oreilles, le mutisme de la bouche!» (21)

Mama, est la déesse qui préside aux accouchements et surtout aux accouchements difficiles. Cette divinité est assimilée à Nintud, elle aussi dame de l'enfantement. Nintud est représentée dans la littérature théurgique comme une déesse mère allaitant :

«Sa ceinture est nouée, sa poitrine est découverte, elle porte sur sa gauche un petit : il mange à son sein, et elle offre (le sein) de sa droite.» (21)

Marduk est assimilé au dieu Asalluli, fils d'Ea. Il va se doter de toutes les qualités d'Ea et détrôner progressivement ENLIL. Il devient donc le seigneur de l'incantation, le dieu patron des exorcistes, le maître des destins, le dieu guérisseur. Il est également qualifié de maître de la vie, de dieu médecin, ce qui est normal pour un dieu qui détient la toute

puissance. L'un de ses symboles est le chien, mais durant la période paléo-babylodienne, il s'attribuera le dragon serpent, animal emblématique de Tispak, dieu suprême d'Esnumna.

Au hasard des textes on trouve aussi : *Sin est médecin—Shamash est notre médecin*. **Sin** dans la mythologie sumérienne est le dieu de la lune, le protecteur des accouchées. **Shamash** dont la manifestation astrale est le soleil, partage avec **Adad** le patronage de l'hépatoscopie. Les devins font appel à lui en tant que *Bél dîni*, seigneur du jugement, dont la réponse leur permet de connaître l'avis des dieux.

b) Les spectres

Ces êtres appartiennent au monde des morts. En Mésopotamie, l'unique traitement des dépouilles était l'ensevelissement. Cette mise en terre avait pour effet de placer le corps dans les conditions propre à son retour à l'argile. Mais au moment de la mort se détachaient du corps une forme, une ombre, un fantôme. Cet état pouvait expliquer le fait que les hommes revoyaient parfois les morts en rêves, visions, hantises. L'enterrement introduisait donc un spectre sous la terre dans une immense caverne noire et silencieuse. C'était le lieu de rassemblement de tous les fantômes qui y menaient une existence infiniment somnolente et sans joie (comme le cadavre "endormi").

Mais, parfois, certains spectres s'échappaient de ce sinistre royaume pour revenir sur terre si leurs corps n'avaient pas été inhumés correctement, s'ils étaient décédés de mort violente, ou si les offrandes funéraires ne leur avaient pas été régulièrement acquittées. En effet, toute la famille mésopotamienne demeurait dans la même maison où une aile était réservée aux défunts parents. Chacun était enseveli dans une sorte de grand sarcophage en terre cuite. Les tombes étaient anonymes, sans inscription et on y ménageait volontiers une sorte de tube affleurant, par lequel on pouvait faire passer un peu d'eau afin d'abreuver les morts.

De retour sur terre, les fantômes se manifestaient comme une sorte de vapeur, comme du vent. Le plus souvent, ils s'introduisaient dans le corps de leur victime par l'oreille et pouvaient produire parfois des désordres mentaux :

«Si son esprit est dérangé sans que sa raison soit prise : main d' un spectre vagabond; il mourra.» (50)

Il est rare qu'une caractéristique du fantôme soit énoncée dans les textes :

«S'il se contusionne la tête, le corps et l'extrémité de son nez, s'il se mord les lèvres (...) dans sa parenté, le spectre d'un homme qui est mort de soif l'a saisi.» (24)

c) Les démons

Fort nombreux, très diversifiés, ils ont été créés par les dieux ou sont issus de leurs unions. Ils sont hideux, effrayants, soustraits comme leurs géniteurs aux faiblesses humaines et dotés de moyens surnaturels. Au temps antédiluviens, ils paraissent avoir été la cause spontanée de tous les maux des hommes pour rapidement devenir les exécuteurs des basses œuvres divines. Puis, au premier millénaire avant J.C., ces entités maléfiques redeviennent pratiquement autonomes.

«Si sa tête constamment, se prend d'un seul coup : Main du démon Suppôt-du-mal.» (24)

Les démons atteignent leur victime par contact, ils la saisissent. Si le dieu protecteur s'en écarte, le démon en prend possession. Il s'installe à sa place, et l'homme devient malade :

«La dimîtu est montée de l'Enfer (...) et les "démons" qui l'apportaient, tombant sur ce patient abandonné de son dieu-protecteur qu'il avait offensé, l'en ont enveloppé comme d'un manteau!» (11)

Le démon possède donc une certaine matérialité. Son corps est sale, impur, et répand une odeur nauséabonde. Certains démons sont pourvus d'une véritable personnalité. La plupart œuvrent par groupe de sept :

Les Asakku, par exemple, s'attaquent aux hommes en leurs infligeant des fièvres mortelles.

Les Alû agissent la nuit, et peuvent être tenus comme responsables des troubles du sommeil (insomnie, somnambulisme) mais aussi de la vigilance. Il s'agit peut-être de la maladie du sommeil :

«La somnolence perpétuelle aux mains du démon Alû». (41)

Lamastu est une démons issue de l'union du dieu Anu et de sa parèdre. Irrévocablement rejetée sur terre pour avoir exigé de la viande de nourrisson à son dîner, elle devint la sœur de sept démons et vécut comme eux dans les marécages et les montagnes d'où elle lançait ses agressions. Parfois accompagnée de deux acolytes, Labasu qui donne la fièvre, et Ahhazu, qui rend le corps jaune et la langue noire, elle s'attaque surtout aux femmes enceintes, aux jeunes mères et à leur bébé. C'est la démons de la fièvre puerpérale. De nombreuses incantations et amulettes destinées à la chasser ont été dégagées lors de fouilles archéologiques.

«Si constamment sa tête est prise et si la fièvre d'un seul coup le (...). Si lorsque la maladie le laisse, il a des convulsions et que sa vue soit diminuée, si sa raison s'altère et qu'il divague sans s'en rendre compte : comme la prise d'un spectre, c'est la Lamastu qui (...).» (50)

D'autres démons sont la personnification même de la maladie comme Bennu (l'épilepsie) et Di'u (le mal de tête).

d) Le parjure

Ici la cause du mal, même si elle est hypostasiée ou réifiée, n'est pas vraiment personnifiée. Il ne s'agit pas non plus d'un objet mais plutôt d'une mauvaise action qui se concrétise dans le langage.

«Si il prononce sans cesse des paroles de salutation : il souffre de la maladie du parure.» (50)

Dans ce cas le symptôme décrit et le diagnostic font référence à la parole.

Le simple fait de violer un serment est à l'origine d'une maladie le plus souvent envoyée par la déesse Gula en personne. Ce qui dénote la gravité de cette faute car, dans la mythologie mésopotamienne, Gula est avant tout la divinité de la médecine.

e) Les causes plus exceptionnelles

-Il peut s'agir littéralement du «*mauvais œil*» (50).

-On peut également citer les sorciers et leurs compagnes, ces êtres malfaisants connaissant la manière de contraindre les mauvais esprits :

«Si le malade, (tous) les matins, ne cesse de chevroter et s'il boit beaucoup d'eau, si la fièvre l'a saisi : sa maladie est main d'homme.» (50)

«Si, lorsqu'il parle, (ses paroles) s'embarrassent : cet homme pour (le) rendre malade, on lui a fait manger un sortilège.» (50)

2. Les causes naturelles

Elles sont plus objectives et tendent à se rapprocher de nos étiologies.

a) Physiques

Le froid, la sécheresse, le vent, la chaleur, la poussière, les miasmes de la puanteur :

«Si étant malade tout le jour, il va bien la nuit : c'est la sécheresse qui l'a rendu malade.»
(50)

b) Physiologiques

Troubles de la nutrition, contaminations vénériennes, malformations congénitales, lithiases, poussées dentaires chez l'enfant ... :

«Si le bébé, son corps de fièvre n'est pas (...) si sa tête est chaude, si buvant au sein il pousse de grands cris, ses dents sortent; pendant 14 ou 20 jours, il connaîtra une période pénible puis guérira.» (50)

c) Psychologiques

Troubles mentaux, désordres de l'amour ... :

«Si la douleur l'accable, si sa gorge est contractée, si, lorsqu'il mange de la nourriture ou boit de l'eau, ça ne lui est pas agréable, s'il dit : Las, mon cœur ! et se répand en soupirs : il souffre de la maladie d'amour; pour l'homme et pour la femme, c'est la même chose.»
(24)

3. Imbrication du naturel et du surnaturel

«Si, de la tête aux pieds il est maculé de cloques rouges et que son corps est blanc, il a été infecté en allant au lit avec une femme, main du dieu de la lune.» (50)

Dans ce cas, la causalité est naturelle et l'étiologie théologique.

III. LA LITTÉRATURE MÉDICALE

Les tablettes traitant de la médecine se dénombrent par milliers. Les formes sous lesquelles se présentent ces œuvres sont assez diversifiées. Tantôt il s'agit de vastes traités composés de plusieurs tablettes ayant appartenus à une bibliothèque ou à un temple. Une des collections la plus importante est celle de la bibliothèque de Ninive. Tantôt on est en présence d'un condensé des principales formules utilisées contre une infection déterminée et c'est alors un document privé appartenant à quelque thérapeute et indispensable à sa pratique quotidienne.

L'étude de ces tablettes, bien qu'il s'agisse pour le plus grand nombre de copies d'originaux plus ou moins anciens, a permis de retracer en partie l'histoire de la constitution de cette littérature scientifique. Pendant trois mille ans, des scribes, des médecins les ont recopiées en les agrémentant parfois de connaissances fraîchement acquises. Il est possible dans l'énumération des médications, de séparer les traitements les plus éloignés (les plus simples), des traitements modernes (plus compliqués). Certains éléments de ces textes sont extrêmement anciens puisqu'ils remontent à la période d'Our III.

On peut également s'appuyer sur l'étude de missives médicales.

A. LES TEXTES TECHNIQUES

Certains de ces documents sont vieux de plus de 4500 ans, d'autres ont été gravés il y a trois mille ans, mais les plus nombreux datent du milieu du premier millénaire. Les plus anciens ont été rédigés en sumérien alors que le plus grand nombre l'a été en akkadien. Quelques textes ont été retrouvés à Hattousa, capitale hittite. Ils ont été imprimés par des scribes indigènes, soit à partir de copies que nous n'avons pas encore découvertes, soit à partir d'originaux datant de l'époque paléo-babylonienne. Ceci témoigne de la renommée et du rayonnement de la médecine mésopotamienne.

Lorsque l'on étudie les ouvrages techniques on s'étonne de la concision, de la sécheresse des exposés. De quelque science qu'il s'agisse, on ne possède qu'un tableau des résultats, sans explication, sans démonstration. Ceci est vrai pour l'un des plus vieux ouvrages de médecine au monde, le traité akkadien des diagnostics et des pronostics, mais également pour tous les autres ouvrages techniques : le traité de divination par les aléas de la vie quotidienne, le traité de thérapeutique, le traité de physiognomonie qui consiste en l'énumération d'une liste des parties du corps sous tous leurs aspects, les listes botaniques, les répertoires, etc ...

Ces documents doivent être considérés comme de simples aide-mémoire qui en aucun cas ne peuvent constituer une littérature didactique. Il ne faut pas comparer ces textes discursifs et simplement pratiques avec l'admirable cohésion de l'œuvre d'Hippocrate et de son école.

Le temps nous a légué ce qu'il a bien voulu conserver et les textes ne peuvent en aucun cas représenter toute la réalité du quotidien médical. Ne serait-ce que parce qu'il doit être difficile de se rendre au chevet des malades avec un aide-mémoire composé de quarante tablettes d'argile.

D'autres indices nous font aussi penser qu'il existait tout un enseignement oral, toute une formation professionnelle fondée sur l'exemple journalier et sur les commentaires donnés de vive voix par le maître à ses disciples. C'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue dans l'interprétation des textes cunéiformes.

«Ces rites que tu accompliras, le novice peut les voir; l'étranger, celui qui n'est pas affilié au maître de l'oracle, ne doit pas les voir; (sinon) que le nombre de ses jours soient abrégés! Que l'initié les explique à l'initié : celui qui n'est pas initié ne doit pas les connaître; ce serait une abomination pour ANU, ENLIL et EA, les grands dieux!» (45)

«Que celui qui sait instruisse celui qui sait, et que celui qui ne sait pas ne lise pas.» (21)

B. EXEMPLE D'UN TEXTE TECHNIQUE :

Le traité akkadien des diagnostics et des pronostics

1. En quoi pouvons nous le comparer à un livre?

Cet ouvrage (pp. XI) élaboré au plus tard il y a trente-cinq siècles est composé de 40 tablettes. La dernière, heureusement préservée, porte à la suite de son numéro la mention fin. Alors que les textes techniques utilisent une numérotation continue de la première à la dernière tablette, le traité, tout en gardant une unité d'ensemble se subdivise en cinq parties ayant leur numérotation propre et leur titre particulier. Il est licite de souligner ce souci de composition, car cet ordre, cette esquisse de logique exceptionnels dans la littérature akkadienne, ne donnent que plus de valeur à cet ouvrage.

Le titre *«Lorsque l'exorciste se rend à la maison du malade ...*, est conforme aux habitudes des scribes mésopotamiens, puisque ceux-ci intitulaient leurs ouvrages au moyen des incipit. Ils peuvent apparaître, ainsi que les sous titres, dans le colophon, espace réservé en général à la fin de la dernière colonne, aux revers des tablettes. Cette partie comporte

également le nom du propriétaire et parfois celui du scribe. La date, lorsqu'elle est présente, est celle de la réalisation de la copie.

2. Description

Ce recueil se décrit comme une suite d'aphorismes dont le schéma est presque toujours le même : la première partie ou protase, énumère les symptômes que présente le malade. La deuxième partie, ou apodose, établit parfois le diagnostic, énonce la cause de la maladie ou le pronostic.

«Si la tête tremble, s'il est tordu de la nuque et de la colonne vertébrale, si sa bouche (...), si sa salive lui coule de la bouche, si ses mains, ses jambes et ses pieds tremblent en même temps, si lorsqu'il marche il tombe en avant : (...), il guérira.» (24)

Ici il n'est jamais question de thérapeutique hormis deux à trois exceptions. Ce domaine fait l'objet d'ouvrages spécialisés que nous étudieront dans notre cinquième chapitre.

Les différentes parties du traité :

La première s'intitule : *«Lorsque l'exorciste se rend à la maison du malade»*. Composée des deux premières tablettes, elle constitue une sorte de préambule plutôt destiné aux exorcistes. Elle présente une interprétation de certains signes omineux, qu'ils pouvaient rencontrer en se rendant au chevet des malades.

«Lorsque l'exorciste se rend à la maison d'un malade, s'il voit soit un chien noir soit un cochon : ce malade mourra.» (50)

«Si un corbeau, à la droite d'un homme, croasse plaintivement; le malade connaîtra les pleurs.» (50)

La seconde partie constituée des tablettes 3 à 14, s'intitule : *«lorsque tu vas t'approcher d'un malade»*. Le début est bref et rappelle les mesures prophylactiques auxquelles doivent se soumettre les médecins avant d'approcher un patient. Puis on passe en revue les différentes parties du corps, en énumérant les symptômes que chacune d'entre elles peuvent présenter :

TROISIEME TABLETTE : le crâne; la tête.

QUATRIEME TABLETTE : les tempes; le front.

CINQUIEME TABLETTE : les yeux (en général); la sclérotique; l'iris; les muscles voisins; les artérioles; le bord de l'œil; les paupières.

SIXIEME TABLETTE : le nez; les narines; les lèvres; les dents.

SEPTIEME TABLETTE : la langue; la bouche; le palais; l'élocution et les plaintes du malade; (.....).

HUITIEME TABLETTE : l'oreille; (.....).

Exemple:

«Si ses (deux) oreilles palpitent : il mourra.

Si son oreille droite est tachetée (?) : sa maladie sera longue, mais il guérira.

Si son oreille gauche est tachetée (?) : anxiété.

Si ses (deux) oreilles sont tachetées : il mourra. – Si son oreille droite est décollée : il guérira.

Si son oreille gauche est décollée : sa maladie sera longue. – Si ses (deux) oreilles sont décollées : il mourra.» (50)

NEUVIEME TABLETTE : le visage.

Exemple:

«Si son visage laisse exsuder une (humeur) semblable à de l'huile : il guérira.

Si son visage est couvert d'une éruption (?) rouge : sa maladie sera longue, mais il guérira.

Si son visage est couvert d'une éruption (?) blanche : il guérira.

Si son visage est couvert d'une éruption (?) jaune : "main" de Bêl; il guérira.

Si son visage est couvert d'une éruption (?) noire : il mourra.» (50)

DIXIEME TABLETTE : le cou et la nuque; le "sceau" de la nuque; le larynx; la gorge; le gosier; (.....); les bras; (.....); la clavicule; les avant-bras; les coudes.

ONZIEME TABLETTE : les paumes; les mains; les "muscles" des mains; les doigts.

DOUZIEME TABLETTE : la poitrine; les seins; (.....); les reins; le haut du dos; la colonne vertébrale; les hypocondres; le périnée? ; le kurru? ; (.....).

TREIZIEME TABLETTE : l'épigastre; le ventre; les entrailles; (.....); le bas-ventre; réplétion et constipation; les intestins; (...).

QUATORZIEME TABLETTE : le haut de la cuisse; les fesses; (...); l'anus; les fèces? ; le pénis; l'urine; les testicules; les cuisses; la ribitu? ; les genoux; les sirqâ; (.....); les pieds; les orteils; d'autres parties du pied, dont les chevilles.

Les symptômes sont énumérés avec plus ou moins de précision. Ils décrivent parfois des sensations subjectives mais le plus souvent il s'agit de signes observables. A l'aspect (couleur, existence d'œdèmes, déformations), à la température de ces différentes parties du corps, à l'existence ou non de troubles fonctionnels, de douleurs, sont liés les pronostics. Les plus fréquents sont : «*il guérira*» (iballut) et «*il mourra*» (imât). Toutefois, entre ses deux extrêmes, il existe une place pour une infinité de solutions moins radicales :

«Ses jours seront longs - Il vivra vieux - Sa maladie sera extirpée - Il connaîtra une amélioration - Il aura une rechute.» (50)

L'observation se présente soit comme un symptôme :

«Si son visage est couvert d'une éruption noire, il guérira.» (50)

Soit comme un syndrome :

«Si son visage et ses yeux sont enflammés, si le bord de ses yeux est rouge, si le souffle de son nez est pris, s'il ne peut émettre d'urine : il a été frappé par devant; main de Ninurta.» (50)

Pour les parties doubles du corps, est évoqué tantôt une atteinte de la droite plutôt favorable, tantôt de la gauche plutôt néfaste.

La troisième partie, incomplètement reconstituée, devait comporter dix tablettes (15 à 24). Elle s'intitule : «*si étant malade pendant un jour*». Son organisation est un peu différente des précédentes parties. Il n'est plus question d'organes, mais la symptomatologie évolue en fonction de la chronologie de la maladie. On y prête une attention toute particulière aux améliorations ou aggravations qui peuvent se produire pendant le jour ou la nuit, au crépuscule ou à l'aurore, ou à d'autres moments de la journée.

«Si, pendant tout un mois, sans être malade, mais étant bien disposé, sa gorge est enflée (des deux côtés) : il sera malade et mourra.» (50)

A noter une particularité de la 23^{ème} tablette puisqu'elle évoque les maladies mentales. Celles-ci y sont citées en compagnie des troubles dus à l'envoûtement, du mal d'amour, des maladies vénériennes et des maladies auxquelles président Mâmit, Marduk, Sulppaea, les spectres et Ishtar.

La quatrième partie, la plus incomplète, s'intitule : «*lorsque ...* ». Il n'en subsiste que la 26^{ème} tablette, du reste en excellent état. Son contenu est assez diversifié, ses particularités résident dans la citation de maladies se transformant en d'autres maladies, dans l'indication de thérapeutiques relevant de l'exorcisme, dans la révélation d'hallucinations dont le pronostic dépend de ce qui est halluciné.

«Si la main de spectre tourne en lui en haut mal : cet homme souffre de la main du dieu de sa ville : dans le cas de la main du dieu de sa ville, pour le délivrer : (tu mettras) des os ?

d'animal, le petit doigt d'un mort, de la vieille huile rance, du cuivre, dans la peau d'une chevrette vierge; sur un tendon de loir tu l'enfileras (et) le lui mettras au cou : ainsi, il guérira.» (50)

La cinquième partie, constituée de six tablettes, est consacrée aux femmes et aux enfants. Elle s'intitule : *«Si la future mère, lorsqu'elle est enceinte, le haut de son front est jaune»*. Il s'agit des tablettes 35 à 40 dont seulement trois nous sont parvenues, les deux premières et la dernière. Les infections gynécologiques, quelques pathologies obstétricales dont le pronostic dépend notamment de la persistance des rapports sexuels, y sont abordées. Une partie est consacrée aux présages pour le sexe du nouveau né, celui-ci étant déterminé selon certaines particularités présentes pendant la grossesse (couleur du visage, état du mamelon):

«Si, la (future) mère, ses se desquamant et si son visage est jaune : l'enfant qu'elle porte est un garçon.» (50)

«Si, la (future) mère, le bout de ses seins est recroquevillé (?) : elle ne mènera pas à terme l'enfant qu'elle porte.» (50)

On ne peut rester insensible à la dernière tablette qui s'intéresse exclusivement aux nourrissons et aux enfants en bas âges. Sont cités : les pathologies induites par les troubles de l'allaitement et de la dentition, les infections intestinales, les poussées de fièvre, les convulsions, frayeurs subites, cris et larmes. Les étiologies attribuées aux symptômes peuvent être naturelles, physiologiques comme la percée des dents et peut-être circonstancielle : (atteinte de la poussière). Les causes surnaturelles sont également invoquées : possessions démoniaques, mauvais œil, philtres de sorcières.

«Si le bébé, son corps de fièvre n'est pas ..., si sa tête est chaude, si buvant au sein il pousse de grands cris, ses dents sortent; pendant 14 ou 20 jours il connaîtra une période pénible, puis guérira.» (50)

Enfin chaque tablette comporte un **colophon**.

En voici un exemple :

«Deuxième tablette de (la série) Lorsque tu prends (?) la main (?) du malade (?) ; 26^{ème} tablette de (la série) Lorsque l'exorciste se rend à la maison d'un malade. 54 lignes – Ecrit, revu – Tablette de Nabû, fils de Nabû-sum-lisir (?), l'apprenti exorciste.» (50)

3. Quelques problèmes induits par la traduction

On peut soulever le problème de l'interprétation de tels textes techniques, car leur vocabulaire pose à tout instant des difficultés de lecture et de traduction. Le rendu avec

fidélité de certains termes extrêmement précis est souvent difficile. D'autres fois les mots sont empreints d'une grande ambiguïté. Par exemple "ser' ânu" peut signifier muscle, masse musculaire, tendon, veine, artère ou artériole. Le sens des phrases peut paraître équivoque, puisque des verbes couramment employés comportent eux aussi un large éventail sémantique : "tarku" exprime ainsi les notions de "palpiter, être en creux, être sombre, être ecchymosé".

«Si son œil droit palpite et qu'il ne puisse l'ouvrir» (extrait : partie II, tablette 5). (50)

Nous pourrions ici traduire : «Si son œil est ecchymosé au point qu'il ne puisse l'ouvrir». Mais ne faudrait-il pas plutôt comprendre? : «Si son œil lui occasionne une douleur pulsatile, au point qu'il ne puisse l'ouvrir». Ce qui pourrait correspondre à notre migraine ophtalmique, avec photophobie par exemple. De même dans le cas précédemment cité des «oreilles qui palpitent» ne faut-il pas reconnaître des otites? Et dans l'oreille décollée, une des manifestations de la mastoïdite ou, tout simplement un état physiologique?

A ces difficultés de traduction, s'ajoute l'emploi très répandu d'idéogrammes synthétiques et polyvalents. *KA* en sumérien peut correspondre à la fois à *bouche, nez*, et au pluriel à *des dents et des trous de nez*.

Il est donc très difficile de comparer et d'identifier les maladies mésopotamiennes avec celles d'aujourd'hui. D'autant que la description des syndromes est beaucoup moins profuse que celle de symptômes isolés. Les entités morbides admises par la médecine mésopotamienne ne correspondent qu'imparfaitement aux maladies décrites aujourd'hui.

D'autre part, tout au long de l'histoire de l'humanité, les maladies ont pu évoluer, se manifester différemment en fonction de l'époque mais aussi du lieu où elles sévissaient. D'aucunes sont apparues dans certains pays assez tardivement, introduites lors de migrations. Mais la symptomatologie des pathologies demeure en général relativement stable. Il faut donc plutôt adapter la traduction des textes médicaux à la médecine et non l'inverse, tout en cernant davantage leurs fonctions et leur nature. Il faut essayer de les replacer dans leur contexte, et surtout ne pas oublier qu'ils appartiennent à la civilisation mésopotamienne. Les traductions les plus intéressantes seraient celles qui pourraient combiner la science d'un assyriologue confirmé et celle d'un médecin féru du monde antique.

4. Traité divinatoire ou empirique?

Ce traité est-il le fruit d'une observation patiente et rigoureuse, ou faut-il le ranger dans la série des recueils de divination en raison des caractères étranges et absurdes de certaines sentences?

Cet ouvrage semble correspondre à une compilation née de l'effort de systématisation des pratiques médicales. Ceci peut expliquer la juxtaposition de diagnostics ou de pronostics contradictoires. Un praticien pouvait avoir remarqué que tel symptôme particulier se résolvait de façon bénigne, alors qu'un de ses confrères avait été témoin d'une évolution tout à fait différente. Observations complémentaires, contradictoires, mais parfaitement explicables, que le compilateur a tenu à consigner dans son ouvrage.

En réalité nous ne savons pas s'il est du ressort d'un empiriste, d'un exorciste ou d'un devin. Il faut surtout y voir l'ébauche d'un traité de sémiologie, basé sur l'observation et sur la déduction où les diagnostics s'appuient très souvent sur l'examen clinique du malade. Symptômes, syndromes, pronostics, causes naturelles, mais plus souvent surnaturelles y sont évoqués. A noter que la plupart de ces éléments nous rappellent curieusement notre médecine moderne.

La construction en cinq parties de ce recueil constitue sans doute le reflet de catégories usitées vers le VI^{ème} siècle avant notre ère mais préexistantes bien auparavant :

Partie 1 : Divination et pronostic.

Partie 2 : Classification anatomo-fonctionnelle des maladie.

Partie 3 ; Classification dynamique des maladie.

Partie 4 : difficile à définir .

Partie 5 : Maladie des femmes et des enfants.

Malgré son caractère composite et en dépit d'innombrables schématisations arbitraires, ce traité annonce l'éveil d'une discipline que l'on peut déjà nommer médecine. Evidemment les textes techniques semblent mal distinguer la science du conjurateur de celle du médecin, toutefois nous savons que cette dernière est indépendante de la pratique théurgique, car dans un autre ouvrage il est question d'une maladie que n'a pu guérir «*ni la science du conjurateur*», «*ni la science du médecin*» (52). Cette affirmation sera étayée par les textes ci-dessous.

C. QUELQUES TEXTES EPISTOLAIRES

«A mon seigneur dis ceci; ainsi parle Iagim-Addu, ton serviteur. Un enfant qui se trouve chez moi est malade. De dessous son oreille un abcès s'écoule. Deux médecins qui sont auprès de moi le pansent, mais son mal ne change pas. Que mon seigneur, maintenant, me dépêche son médecin ...,ou un médecin expert, pour qu'il examine le mal de l'enfant et le soigne... ». (52)

«La fille d'Aiaru, au cours de la première veille de la nuit, comme elle paraissait aller bien depuis minuit, heure à laquelle j'ai envoyé mon messenger chez mon seigneur, comme elle dormait et qu'elle ne s'est pas réveillée jusqu'au matin, le cataplasme qu'on lui avait posé pour la nuit, personne ne le lui a enlevé. Le matin, lorsqu'elle s'est réveillée, on lui a mis un autre cataplasme, ainsi qu'elle l'a demandé. Et pourtant, alors qu'elle paraissait aller beaucoup mieux, maintenant elle ne va pas bien. Je m'enquerrai des nouvelles et, pour les transmettre à mon seigneur, j'enverrai mon messenger.»(21)

De la lecture des textes cités ci-dessus, découle l'absence totale d'allusion à toute pratique magique ou divinatoire.

«Au roi mon seigneur, ton serviteur Arad-Nanaï. Saluts chaleureux au roi mon seigneur! Que Ninurta et Gula accordent au roi mon seigneur bonheur et santé. Saluts chaleureux au fils du roi. Le traitement que nous lui prescrivons doit être appliqué toutes les quatre-vingts minutes durant la journée (littéralement, "chaque deux tiers d'une heure double", les Babyloniens divisant le jour en douze doubles heures). Pour ce qui est du saignement de nez au sujet duquel le Chef des Mugi (un chambellan ?) m'a fait savoir : hier au soir, cela saignait beaucoup, les pansements ne sont pas correctement appliqués. Ils ont été placés sur les ailes du nez, de sorte qu'ils gênent la respiration, et que le sang coule dans la bouche. Que le nez soit tamponné jusqu'au fond, de façon que l'arrivée de l'air soit arrêtée, et l'hémorragie cessera. S'il plait au roi je retournerai demain voir le malade. D'ici là, j'espère que les nouvelles seront bonnes.» (21)

Au début du texte précédent, le médecin invoque la protection des dieux Ninurta et Gula. Cependant, cette lettre par son contenu, appartient à n'en pas douter, à la correspondance d'un praticien empirique. L'évocation sacramentelle du début fait certainement partie d'une formule de politesse ou de salutation. Elle ne peut pas ne pas être citée dans un tel contexte. Même si les médecins ne pratiquent ni la magie ni la divination, ils demeurent malgré tout très croyants. On retrouve ce même phénomène dans l'extrait tiré de la correspondance de plusieurs archiatres de l'époque des Sargonides. Arad-Nanaï, médecin du roi Assarhaddon, est l'archiatre que nous connaissons le plus. Envoyé auprès d'un prince atteint d'un abcès de la face, il nous rend compte de sa visite :

«Arad-Nanai, au roi mon seigneur; ton serviteur Arad-Nanai; saluts chaleureux au roi mon seigneur! Puissent Ninusta et Gula accorder au roi mon seigneur, bonheur et santé. Saluts chaleureux au petit enfant que son œil fait souffrir. J'ai placé un pansement sur son visage. Hier, vers le soir, j'ai enlevé la bande qui avait été appliquée, enlevant aussi la compresse qui était dessous; il y avait du sang sur la compresse, seulement gros comme le bout du petit doigt. A quelque dieu du roi que ce résultat soit dû, son ordre a été sûrement bien exécuté. Saluts chaleureux; que le roi mon seigneur ne s'inquiète pas; dans sept ou huit jours l'enfant ira bien.» (21)

De tous ces textes épistolaires retenons-en un particulièrement remarquable par son contenu et par ce qu'il sous-entend. En effet, un médecin inconnu interrogé au sujet de la maladie du roi Assarhaddon lui répond :

«Au sujet de ce que le roi m'a écrit : parle moi en toute sincérité, c'est toujours avec sincérité que je parle au roi mon seigneur. L'inflammation qui enflamme sa tête, ses bras et ses pieds, provient de ses dents. Ses dents sont à enlever. C'est à cause de cela que le malade était en proie à l'inflammation.» (37)

Il s'agit là d'une tentative d'explication de la maladie par une cause naturelle. Mais surtout le médecin invoque une cause locale à une affection d'ordre général.

Ces missives sont d'importances puisqu'elles contiennent des indications se rapportant exclusivement aux médecins. Davantage que les textes techniques, elles sont le reflet de leur pratique, et nous révèlent de précieux renseignements sur leur activité professionnelle et sur leurs connaissances.

IV. DIFFERENTES PRATIQUES MEDICALES

A. LA PRATIQUE EMPIRIQUE

Cette pratique s'appuyant uniquement sur l'expérience, est plutôt d'ordre pragmatique. Elle doit combattre le mal physique et pour cela elle emploie des produits naturels ou des moyens chirurgicaux. Son existence est certifiée dans les textes, dès le début du troisième millénaire avant J.C..

Dans ce mode d'exercice on ne retrouve pour ainsi dire presque pas d'allusions à la divination. Contrairement à cette dernière, la pratique empirique ne recherche pas le sens de la maladie dans l'histoire du patient. Il semble plutôt exister des causes naturelles.

1. Qu'en est-il de la chirurgie?

La pratique d'une chirurgie quelque peu élaborée exige la connaissance du corps humain. Les plans superficiels sont observés attentivement et scrupuleusement, tandis que l'étude des organes internes ne peut se faire qu'en pratiquant la dissection. Les Mésopotamiens sont des observateurs appliqués mais nous ne pouvons pas affirmer qu'ils pratiquaient la dissection sur des cadavres humains. Tout au plus, savons-nous avec certitude qu'ils excellaient dans l'hépatoscopie : observation du foie lors de sacrifices d'animaux réalisés dans un but divinatoire.

a) L'anatomie

Contribution de l'art mésopotamien

A la source de l'art mésopotamien on retrouve parfois dessinées sur des vases des silhouettes fines, sans grand caractère. Plus souvent on observe des personnages nus, participant à des cérémonies de culte. Puis, au fil du temps, les formes s'améliorent, révélant ainsi une réelle connaissance du corps humain. L'art sumérien, naturaliste et sobre, va représenter à la perfection les muscles de l'épaule, du bras etc.... Mais ce rendu n'est pas seulement exact, il dénote aussi une recherche d'élégance, d'expression de la part de l'artiste.

A mesure que l'on descend le cours de l'âge, le corps des personnages se couvre de plus en plus de vêtements. Chez les Assyriens, où la statuaire est rare, le souci du réalisme n'est pas une priorité. Les sujets étant vêtus, la connaissance du corps n'est plus aussi

indispensable. La rapidité d'exécution des bas reliefs, peut expliquer en partie le fait qu'on y trouve entre autres, une main vue sur sa face externe représentée à la suite d'un bras vu sur sa face interne. Les sculptures s'effectuaient en suivant des cahiers d'ateliers plutôt que des modèles, engendrant ainsi des erreurs, assez fréquentes du reste. Le travail réalisé en série, chaque personnage est composé de parties assez bien observées mais jointes ensemble sans grand souci d'unité. La silhouette trapue, peu élégante des sujets provient de la prédilection du sculpteur à souligner les muscles courts pour reproduire sans doute une impression de force. Ainsi sur un bas relief du musée de Berlin est représenté, avec une importante exagération de la musculature, le roi Assurbanipal en compagnie d'un dieu. A l'une des jambes de ce dernier, la contraction est à son paroxysme, mais l'artiste a fait saillir les attaches musculaires hors de proportion et pour certaines sans grande vérité anatomique (le jambier antérieur par exemple).

Des listes d'anatomie

Comme pour les autres sciences, les Mésopotamiens nous ont laissé des listes qui à côté des noms des différentes parties du corps gravés en sumérien, donnent leur équivalent en akkadien. Ces dénominations étaient employées dès la plus haute antiquité par le peuple de Sumer et par les Akkadiens. Ci-dessous, classés par grandes régions, quelques noms des principales parties du corps usités en Assyrie (21) :

Généralités

Le corps	=	zumru, etsemtu (l'os)
La stature	=	bûnu, bunnânu, zimu
Le cadavre	=	mittu, nabultu, shalamtu
Le devant du corps	=	pûtu
Le derrière du corps	=	arku
Le côté droit	=	imnu
Le côté gauche	=	shumêlu
La peau	=	mashku, gildâdu
La chevelure	=	shârtu
Muscles, chair	=	shîru (plur. shirâne)
La graisse, gras	=	bitrû, shamnu, dushshû, marû
Le sang	=	dâmu
La sueur	=	zûtu (plur, zu'âti).

La tête

La tête	=	rishu, qaqqâdu
---------	---	----------------

Le crâne	=	gulgullu
Le cerveau	=	muhhu
La face	=	pânu
Le front, les tempes	=	pûtu
L'œil	=	ênu (plur. enâ)
Le nez	=	appâ
La narine	=	nahîru
La bouche	=	pû
La lèvre	=	shaptu, sapsapu
La dent	=	shinnu, naiâbu
La gencive	=	lahshu (?)
Le palais	=	lâ pî, ikku
La langue	=	lishânu
L'oreille	=	uznu, hasîsu
La joue	=	dûr, appi
Le cheveu	=	pîrtu
La barbe	=	ziqnu
La nuque	=	kishâdu, tikku
La larme	=	dîmtu
La salive	=	îmtu, rûtu

Les membres

L'épaule	=	rapashtu
Le bras	=	idu
La main	=	qâtu, kappu
La paume	=	rittu
Le doigt	=	ubânu
L'ongle	=	tsupru
La hanche avec la cuisse	=	utlu
La cuisse	=	purîdu, imittu
Le genou	=	birku
Le pied	=	shêpu

Le tronc

La poitrine	=	irtu
Le ventre	=	karashshu, abunnatu

La ceinture	=	qablu
L'ombilic	=	pappân libbi
La côte, le côté	=	tsélu, ahu
Le dos	=	shashallu, tsêru
L'épine dorsale	=	etsentsêru
Les mamelles	=	tulû, didâ
Le lait	=	shizbu
Le fondement	=	surummu, hallu, qinnatu, ishdu
Les excréments	=	zû, parshu, tabâstânu, qû
Le pénis	=	birku, zikâru, hattu (?), kakku (?)
L'urèthre	=	mushtinnu
L'urine	=	shinâti, mé puridé, paqannu
Le prépuce	=	urulâti
Le testicule	=	ishku, pahallu
Le sperme	=	zêru, nîlu
La vulve	=	ûru, bisru, libishshattu, handuttu, hitsbu (?), kuzbu (?) gurishtu, mutsu, maqlélu
Les viscères	=	têrtu, amûtu, hashû, girbu, harshu
Le cœur ; l'estomac	=	libbu, karshu, takâltu
Le foie	=	kabittu
La bile	=	martu, mê marti
Le rein	=	kalîtu
L'intestin	=	irru, sahirûti, pirshu, ma'u
L'utérus	=	rêmu, rubtsu, ibahu, edamukku, ipu, maglâl (?) hillu, nît libbi, silîtu, maglâlu (?) hillu, nît libbi, silitu, qirbîtu, shishîtu (?), bitsu, kirimmu

Au premier abord, l'absence de termes précis pour la description des organes internes, nous fait envisager une chirurgie peu complexe se cantonnant plutôt aux plans superficiels. Cependant, il n'est pas raisonnable de se fier à cette seule liste, car la grande variété de mots désignant les organes sexuels n'implique pas nécessairement une connaissance anatomique exhaustive dans ce domaine. Elle provient sans doute plutôt du fait que sont réunis des dénominations scientifiques et des termes plus populaires.

b) De l'intérêt de l'étude de certains crânes

La recherche et l'étude des connaissances chirurgicales des Mésopotamiens sont difficiles. Le code d'Hammourabi nous en prouve bien l'existence, mais aucun traité chirurgical n'a été retrouvé à ce jour. Serait-ce parce que cette discipline était essentiellement enseignée oralement? Serait-ce parce que les techniques chirurgicales ne devaient être transmises qu'à des initiés? Serait-ce parce que, ne posant pas de problème de mémorisation, elle ne nécessitait donc aucune compilation écrite? Toutefois, même dans les textes épistolaires, on ne fait pas que d'exceptionnels actes chirurgicaux.

Ajoutons que contrairement au sol égyptien, la terre mésopotamienne n'a que très rarement conservé les dépouilles de ses habitants antiques. Actuellement nous ne disposons que d'un petit nombre de crânes mesurables. Nous ne pouvons donc qu'émettre des hypothèses.

Des mesures ont été effectuées sur des ossements vieux de cinq mille ans, trouvés dans les tombes de Tell-el-obeid près d'Our et de Kish. Les crânes provenant de la tombe royale d'Our datent du deuxième millénaire av J.C.. Voici ci-dessous un tableau récapitulatif des résultats de plusieurs anthropologues :

	CRANES	BRACHYCEPHALES	DOLICOCEPHALES	INTERMEDIAIRES
III ^{ème} millénaire AV J.C.	KISH 1er lot	1	5	2
	KISH 2ème lot	4	2	2
	TELL EL OBEID	1	16	0
II ^{ème} millénaire AV J.C.	OUR	0	2	0

Avant de passer à l'analyse de ce document, quelques indications d'ordre anthropologique :

Le type brachycéphale correspond à un crâne dont l'occiput fait assez peu saillie pour se prolonger quelquefois en ligne droite avec la nuque, le front est fuyant, court et sa courbe suit un nez imposant en forme de bec d'aigle. Ce type est celui de l'arménien moderne. C'est celui de l'asianique en général; on le retrouve chez les Hittites et les Mitanniens dont font partie les Hurrites. Si on utilise comme référence la statuaire mésopotamienne à l'époque sumérienne c'est aussi le type des Sumériens (pp. XII). Asianiques et Sumériens s'expriment tous deux dans un langage agglutinant.

Le type dolicocephale correspond à un crâne haut avec un occiput plus saillant. Les Sémites purs, au nez légèrement aquilin, à la barbe et à la chevelure frisée en sont dotés. La statuaire de la fin du troisième millénaire représente ce type de faciès (pp. XII).

Si nos hypothèses ne prenaient en compte que l'étude de la sculpture et des idiomes on devrait arriver à la conclusion que les Sumériens sont des brachycéphales et les sémites des dolicocephales.

Mais l'analyse du tableau ci-dessus nous porte à croire que cette conclusion est un peu trop hâtive.

En effet, si l'on considère que les Sumériens sont les premiers habitants de basse Mésopotamie, nous devrions dégager dans les plus anciennes sépultures, plus de crânes brachycéphales que de crânes dolicocephales, or il n'en est rien. Sur les trente trois crânes étudiés datant du troisième millénaire, il y a quatre intermédiaires, six brachycéphales et vingt trois dolicocephales. Ceci ne concorde pas avec les supputations établies à partir de l'étude de la statuaire mésopotamienne, et des langages.

Une hypothèse peut cependant être avancée. On peut considérer par exemple que les Sumériens sont déjà un métissage de deux peuples, l'un Sémite, l'autre Asianique. Asianique et Sémites se sont sédentarisés préférentiellement en basse Mésopotamie en raison de la fertilité du sol. Mélangeant parfois leurs gènes et plus souvent leurs idées, ils auraient été à l'origine tout deux de la fameuse civilisation sumérienne. Une nette prépondérance au début du peuple asianique expliquerait l'utilisation de leur langage agglutinant ainsi que l'aspect brachycéphale des premières statues sumériennes. Mais pourquoi trouve-t-on si peu de crânes brachycéphales dans les tombes? Et pourquoi n'en trouve-t-on pratiquement plus au deuxième millénaire? Les Asianiques sont-ils arrivés en masse? Puis contrairement aux Sémites qui n'ont cessé durant toute l'histoire antique de recevoir des appoints de leurs "cousins" demeurés en Syrie, cette ethnie n'a plus bénéficié de nouvelles vagues migratrices. Peut-être provenait-elle de régions extrêmement éloignées? Un mythe mésopotamien intitulé "*les sept Sages*" impute la première civilisation de cette région à des immigrants arrivés par la mer. Il se peut que subsiste dans ce récit brumeux le souvenir d'une origine méridionale des Asianiques, éventuellement arrivés en suivant le littoral iranien. Ou alors venaient-ils du nord de l'Asie antérieure? Ou encore représentaient-ils plus simplement une très ancienne population préhistorique de Mésopotamie? D'autres ossements ont été dégagés depuis les fouilles effectuées à Kish, Our et Tell-el-obeid toutefois, pour l'instant, nul archéologue, nul assyriologue, nul linguiste n'a la réponse.

Mais, après ce petit interlude, revenons à la chirurgie. Deux crânes trépanés ont été découverts à Lakish, ville de Palestine (pp. XIII). Selon une chronique assyrienne la ville fût prise en 690 av J.C. par Sennachérib, roi assyrien. S'agit-il de crânes de soldats assyriens opérés par des chirurgiens aux armées? Ou sont-ce des crânes d'hébraïques opérés par des médecins indigènes? Ce que nous savons avec certitude par la présence de calcs osseux, c'est que ces deux patients ont survécu à la trépanation, et que ce genre d'intervention se pratiquait déjà avec succès à cette époque. A noter qu'à Jéricho, ville de la vallée du Jourdain à proximité de la mer morte, des trépanations s'effectuaient déjà au néolithique (8350-6000 avant J.C.).

c) Quelques interventions chirurgicales

La connaissance des organes internes, en dehors de l'existence d'une dissection du corps humain a pu être fournie par des interventions chirurgicales pratiquées sur des blessés, en temps de guerre. En période d'accalmie, il devait exister des interventions plus ou moins importantes, plus ou moins courantes comme nous le laisse supputer le code d'Hammourabi, mais il est difficile de les décrire avec certitude.

Pour certains, un des paragraphes de ce code évoquerait une intervention sur cataracte, pour d'autres il s'agirait de l'incision d'un abcès ou d'une tumeur de l'œil, d'autres encore parlent de réalisation d'une scarification destinée à soulager le malade atteint de certaines pathologies oculaires et qui se pratiquait communément dans la médecine alexandrine.

Enfin, certains ont évoqué la possibilité d'une trépanation. A Lakish cette dernière a été effectuée en occipitale sur l'un des crânes, et en temporale sur l'autre. Certes, la région temporale est le meilleur site pour l'évacuation d'un hématome extra dural, mais une telle intervention ne peut être en aucun cas la cause d'une cécité par crevaison de l'œil.

Sachant qu'au début du XX^{ème} siècle les opérés n'étaient pas sûrs de retrouver une vision correcte après intervention sur cataracte, nous pencherons plutôt pour la traduction de Conteneau évoquant l'énucléation du cristallin.

«S'il a ouvert la taie de l'homme avec le poinçon de bronze, et a crevé l'œil de l'homme, on coupera ses mains.» (21)

L'opération de la cataracte était connue du monde antique. Pline, Celse et les indiens la pratiquaient au cours de l'ère chrétienne selon les textes sanscrits publiés par Gaudebert et par Fillozat.

Une autre pathologie peut aussi nous venir à l'esprit : le trachome. Cette kérato-conjonctivite sévit dans les régions de faible altitude et surtout à l'embouchure des grands fleuves et est due à une bactérie : *Rickettsia trachomatis*. Elle se caractérise par la présence de granulations typiques, grises, arrondies translucides siégeant au fond des cul-de-sac conjonctivaux, sur le fornix de préférence et par prédilection à la paupière supérieure. A ces granulations peut se surajouter un catarrhe aigu, qui rend l'affection comparable à une ophtalmie purulente. Et surtout le trachome s'accompagne d'une lésion caractéristique de la cornée : le pannus, envahissement de la partie supérieure de la cornée par les vaisseaux du limbe avec formation d'une membrane opaque. Au stade cicatriciel des brides blanchâtres comblent en partie le cul-de-sac supérieur. Très souvent on note aussi la persistance d'un entropion et de trichiasis. Ces deux derniers étaient considérés comme chirurgicaux par Celse.

Un autre paragraphe du code d'Hammourabi évoque très certainement la réduction d'une fracture, la mise à plat d'une blessure, l'incision de phlegmons, la suture de tendons ou de muscles sectionnés :

«Si un médecin a remis en état le membre brisé d'un notable, ou encore rendu la santé à l'un de ses (muscles) malades.» (12)

Mais pour ce qui est de la réalisation d'une grave incision le mystère demeure. On peut seulement supputer qu'il devait s'agir d'une intervention compliquée ou risquée pour le patient dont la pratique était comminatoire :

«Si un médecin a pratiqué une grave incision sur un homme libre au moyen de la lancette de bronze et (s') il a fait mourir cet homme libre, on lui coupera le poignet.» (33)

L'incision d'un abcès du foie ou la ponction d'une pleurésie purulente sont mentionnées dans des textes épistolaires :

«[Pour enlever (?)] du corps du (patient) l'inflammation [...], après l'avoir fait se courber (?), [tu compteras (?)] trois côtes A la quatrième côte, tu ouvriras et [tu feras sortir] le liquide et le pus qui sont à l'intérieur (?).» (49)

Dans le texte ci-dessous ne s'agirait-il pas de l'excision d'un abcès crânien, dont le processus infectieux a déjà attaqué l'os sous-jacent :

«Si un homme le crâne contient du liquide, avec ton pouce tu presseras à plusieurs reprises l'endroit où se trouve le liquide. Si la protubérance cédant (alors sous les doigts), (du pus) est chassé hors du crâne, tu inciseras, tu racleras le crâne et tu en (ponctionneras) le liquide.» (49)

Ce texte se poursuit avec le détail des soins post-opératoires, notons-en la précision :

«Tu laveras à l'eau un linge fin, tu l'imbiberas d'huile, et le mettras sur la plaie. Tu pileras de la poudre d'acacia (?) et du sel d'ammoniac, et (tu en mettras) sur la plaie. Tu laisseras le pansement pendant trois jours. Lorsque (tu le déferas), tu laveras à l'eau un linge fin, tu l'imbiberas d'huile, tu le mettras sur la plaie, et (tu noueras par dessus) un bandage. Tu laisseras le pansement pendant trois jours encore. Tu continueras ainsi les pansements jusqu'à la guérison.» (49)

Il se termine par :

«Si (au contraire) lorsque tu presses (la partie malade), la protubérance ne cède pas (sous le doigt), tu feras tout autour de sa tête une application de pierres chaudes (m. à m. un feu de pierres).» (49)

Ces témoignages chirurgicaux sont malheureusement un fait exceptionnel. Tout au plus pouvons-nous supposer que certaines pratiques chirurgicales ont intéressé quelques organes internes. Ces écrits nous permettent cependant de retrouver trois temps de l'intervention chirurgicale : l'incision, le curetage, le nettoyage.

Si le mal "ditto" est indolore, et que la surface même des chairs soit intacte, si lorsque tu ouvres, du pus jaillit et ne cesse ensuite de couler : le nom de ce mal est "lamsat hîlatî sinnlsâti (...). Pour l'extirper, tu attaqueras ce mal à la pointe (du bistouri). Tu broieras du plâtre bouilli et du sel d'ammoniac; tu feras réduire et tu pulvériseras de la bélemnite (?) : tu appliqueras (le tout) sur la surface malade, et tu feras un pansement. Si le mal (a gagné) l'intérieur de l'os, tu débrideras, tu racleras (l'os et) tu enlèveras. (tu feras ensuite le pansement).» (49)

La réalisation d'une césarienne est attestée dans un texte juridique babylonien. Mais celle-ci a été effectuée sur une femme décédée.

d) Instruments chirurgicaux

Leurs évocations sont rares mais ceci n'est pas étonnant. Les trous de trépan des deux crânes de Lakish ont été réalisés à la scie et non à la tréphine. On peut d'ores et déjà supputer qu'il y a cinq mille ans il existait peu d'instruments spécifiques à la pratique chirurgicale. Il n'y a pas encore si longtemps, une personne n'appartenant pas au monde médical pouvait rester bouche bée devant le type d'outils utilisés en chirurgie moderne : Scies, perceuses, vis etc..., qui sont plutôt, dans l'esprit du grand public, l'apanage du bricoleur.

Quelques instruments sont tout de même mentionnés. Hammourabi évoque pour nous une lancette ou poinçon de bronze permettant d'inciser. Serait-ce le premier bistouri? On retrouve dans des traités de thérapeutique l'existence de tubes en métal, de chalumeaux, ancêtres peut-être de nos sondes urinaires. Des spatules étaient également employées.

Pour certains archéologues, un sceau-cylindre conservé au Louvre représenterait des instruments médicaux. Il s'agit de celui du médecin Ur-Lugal-Edin. Au milieu du cylindre, un texte dit :

«O Dieu Edin-mugi, ministre du dieu Gir qui assiste les mères qui mettent bas; Ur-Lugal-Edinna le médecin est ton serviteur.» (21)

Aux extrémités droite et gauche on remarque un personnage barbu représenté de face, vêtu d'une robe à volant et coiffé d'une tiare à cornes. Cette coiffe étant réservée aux dieux, le personnage ne peut donc pas être le médecin. Il s'agit sans doute de Gir, dieu de la végétation ou de son ministre Edin-mugi.

Surtout, dessinés entre la légende et l'un des personnages, on distingue deux tiges surmontées chacune d'un vase renflé, et à côté, suspendues à un tronc de palmier deux autres tiges articulées.

Ces emblèmes ont fait l'objet de plusieurs études, et partant du fait qu'il s'agit d'un sceau de médecin, on a proposé d'y voir deux pots de pommade ou deux ventouses, et des lancettes chirurgicales.

La légende de ce sceau se rapporte à une spécialité médicale d'aujourd'hui : l'obstétrique et plus précisément à l'accouchement. Signalons qu'il existait déjà en Mésopotamie des sages-femmes. Elles portaient un nom bien distinct de celui des médecins.

Si l'on admet juste la proposition d'y voir des instruments médicaux, nous évoquerions plutôt des éléments utilisés au cours de l'accouchement (vases contenant de l'eau), ou pouvant aider les parturientes lors d'accouchements difficiles tels que le forceps. Les deux tiges suspendues au tronc du palmier peuvent aussi faire penser à des aiguilles sur lesquelles seraient accrochés des fils, éléments indispensables pour recoudre une déchirure périnéale. A noter que les accouchements physiologiques étaient certainement réservés aux sages-femmes.

Pour d'autres archéologues ou assyriologues, les deux vases auraient ici valeur de symboles du dieu de la végétation, ceux-ci arrosant, abreuvant, et nourrissant la nature lorsque les eaux fertilisantes jaillissent de leur panse; quant aux tiges suspendues au palmier elles

seraient simplement deux fouets de pasteurs, fouets dont le corps est fait de cuir tressé comme ceux pour les chiens, et dont l'extrémité est une mince lanière de cuir.

Le lecteur peut se forger une opinion en regardant la reproduction de l'empreinte de ce sceau page VII, fig.1

2. Une pratique médicale

a) Pronostic

Le pronostic est un élément essentiel de la médecine mésopotamienne, comme le diagnostic, l'étiologie et le traitement.

On peut l'établir grâce à la couleur de certaines lésions du patient :

«Si un homme souffre d'une douleur diaphragmatique et qu'en vomissant il émet de la bile encore et encore... (prescription d'une pommade qu'on étale sur un bandage et qu'on enlève le quatrième jour.)... si l'ampoule est blanche, le sujet va guérir; si elle est rouge, le sujet a trop chaud; si elle est pâle, l'exposer au soleil puis remettre le bandage.» (37)

Le médecin propose également dans l'exemple ci-dessus une conduite à tenir en fonction de l'état de la lésion.

Dans le cas d'un *visage livide*, le traité de thérapeutique indique comme évolution la mort: *«il mourra sous peu» (24)*. Il est vrai qu'un aspect livide peut évoquer entre autre l'état cadavérique.

Le pronostic peut aussi dépendre de la chronologie des symptômes :

«Si ayant été malade 6 jours, au cours du 7^{ème}, des frissons glacés l'accablent, si après les frissons, la sueur depuis sa tête jusqu'à son fondement, fait affluer sa bile : sa maladie se résout, il guérira.» (50)

«Si 3 jours durant, il ne cesse de crier : Mon ventre, mon ventre. Et si ses entrailles sont enflammées : il mourra.» (50)

Comme on le constate ci-dessus, les durées prises en compte sont le plus souvent de l'ordre de quelques jours. Mais elles peuvent parfois s'étudier sur le nyctémère, sur le mois, ou exceptionnellement sur la vie du patient. On peut donc supposer que les observations cliniques s'effectuaient sur un temps plus ou moins long et par la même personne.

«Si, depuis le matin jusqu'au soir, la maladie tihu paraissant commencer sur son corps, il a une affection interne, si ses intestins se soulèvent, si, par la bouche, il vomit, et, par l'anus, a la diarrhée : (c'est) une "touche" due à la sécheresse; elle n'est pas liée à ses

membres; sa maladie est une affection qui en un jour se terminera. Si, étant malade le matin, il frappe ses mains (l'une contre l'autre) et si ses pieds sont froids : sa maladie, d'en bas, monte vers le haut.» (50)

«Si, ayant été malade 1 mois, 2 mois, sa maladie, alors qu'elle l'a quitté, le prend au ventre, si par la bouche il rejette un sang pourpre : il souffre de la maladie kissatu; il guérira.» (50)

«Si, le bébé, le premier mois, le deuxième mois (ou) le troisième mois la maladie l'ayant pris, ne dors ni le jour ni la nuit, si ses chairs sont affaissées, si ses entrailles sont entravées, (mais) que ses intestins, aillent normalement, et s'il est toujours moulu (?) : mehru l'a saisi.» (50)

«Si son visage et ses entrailles sont enflammés : il souffre de l'estomac : il mourra d'ici trois ans.» (50)

La notion de rechute était connue de même que la possibilité d'une évolution vers un autre tableau clinique :

«Si relevant de maladie, pendant un jour, deux jours, il va et vient continuellement : il aura une rechute et mourra.» (50)

«Si un homme souffre d'une quinte de toux et que ça se transforme en douleur poignante.» (50)

«Si un homme souffre de la main-d'un-fantôme et que ça se transforme en crise d'épilepsie.» (50)

Ces pronostics restent sujets à caution. Ils ont probablement été établis à partir de l'observation clinique de quelques malades, les médecins en ayant déduit par la suite des généralités. Ils reflètent donc, entre autres, un manque d'esprit de synthèse que l'on retrouve en étudiant toutes les sciences mésopotamiennes. Cette incapacité peut être la conséquence des multiples lacunes (techniques, connaissances, etc...) du monde antique. En revanche la sémiologie se rapproche davantage de la nôtre.

b) Confusion entre diagnostic et étiologie

Dans la pratique empirique il existe une démarche diagnostique consistant à observer divers organes, à examiner scrupuleusement le malade, afin de recueillir les signes physiques pouvant évoquer un tableau clinique ou une étiologie. La maladie est parfois nommée, mais souvent aucun diagnostic ne peut-être proposé en raison de l'existence d'un seul symptôme isolé :

«Si son visage est couvert de boutons rouges : main de Sin; il guérira.» (50)

Quelques fois, le tableau clinique n'est pas pathognomonique :

«Si un homme souffre d'œdèmes mais si la nature de la maladie n'est pas claire.» (24)

Parfois étiologie et diagnostic se confondent :

«Si un homme est frappé d'une attaque cérébrale et que son corps est entièrement paralysé, c'est le résultat d'une attaque : il va mourir.» (24)

De plus dans l'exemple ci-dessus le nom résume presque à lui seul l'effet, c'est à dire la description clinique.

D'autres fois on peut les séparer. L'étiologie est alors un phénomène naturel précédant à court terme la déclaration de la maladie :

«Il a subi un choc – il a pris ce mal en couchant avec une femme – il est resté trop longtemps au soleil.» (50)

Le diagnostic correspond, lui, à une dénomination du mal. Est alors utilisé soit un terme descriptif (jaunisse), soit théologique (main d'un dieu).

De l'étude de symptômes, plusieurs diagnostics peuvent être proposés, mais ceci est rare :

«Si au commencement de sa maladie, depuis le moment où elle le touche jusqu'à ce qu'elle cesse, il ressent continuellement d'abord (...) de la chaleur et d'abord (aussi) du froid, l'une aussi forte que l'autre, si, après que chaleur et sueur aient disparu, ses membres (à leur tour) offrant de la chaleur aussi forte que la précédente, et qu'elle disparaisse (aussi), si, ensuite, il a froid et transpire : (ces maladies peuvent être les maladies :) tihu, eribu, pizû ou une fièvre de sécheresse; après avoir été souffrant pendant 7 jours, il guérira.» (50)

L'étiologie dans certains cas, évoque explicitement une démarche interprétative :

«S'il mord ses bras , parce que, dans un assassinat, il a étranglé un homme, le double du mort l'a saisi.» (24)

c) Quelques symptômes et maladies discernables

Dans cette pratique empirique , il est quelque fois possible de reconnaître des pathologies ou des syndromes. On peut identifier par exemple l'ictère :

«Si un homme : son corps est jaune, sa face est jaune, il perd de plus en plus de poids : le nom de la maladie est la jaunisse.» (50)

Ci-dessous on évoque un ictère grave puisque la mort est la seule issue :

«Si un homme, son corps est jaune, son visage est jaune et noir et si la surface de la langue est noire, c'est (la maladie) ahhâzu... Contre cette maladie le médecin ne peut rien : cet homme mourra : il ne peut être guéri.» (50)

Ensuite c'est de **l'épilepsie** qu'il s'agit :

«S'il mord sa langue entre ses dents : il a été frappé au crâne.» (50)

«Si sa nuque se tourne sans cesse vers la gauche, si ses mains et ses pieds sont tendus, si ses yeux, face au ciel, sont largement ouverts, si la bave lui coule de la bouche, s'il ronfle, s'il perd connaissance, si à la fin... : c'est une crise de haut mal; main de Sin.» (50)

La maladie décrite ci-dessus porte un nom spécifique le haut mal qui évoque notre grand mal.

On note une certaine confusion de l'épilepsie avec **l'hystérie** :

«Si, lorsque la crise le prend, sa conscience reste lucide : c'est sûr; si (au contraire) lorsque la crise le prend, il perd connaissance : ce n'est pas sûr.» (50)

Les acouphènes :

«Si son oreille droite siffle constamment : il guérira.» (50)

L'affection musculaire ou **cervicalgie** simple :

«Si sa tête, sa nuque et le haut de son dos lui font mal en même temps : affection musculaire.» (24)

Ci-dessus la cause peut être identifiée à une partie anatomique ou fonctionnelle du corps.

L'angine :

«Si les deux côtés de son gosier sont rouges : il guérira.» (50)

La rétention urinaire :

«Si ses urines sont constamment retenues : il mourra.» (50)

La lithiase urinaire :

«Si (...) pendant trois jours, il a un calcul vésical : cet homme boira de la bière : ainsi le calcul se dissoudra; si cet homme, au lieu de boire de la bière, boit beaucoup d'eau : il est voué à son destin.» (50)

Le retard psychomoteur :

«Si le bébé, à 1 an, 2 ans, 3 ans (ou) 4 ans, lorsqu'il se met en colère, ne peut se dresser ni se tenir debout, s'il ne peut manger de nourriture solide, si sa bouche est prise au point qu'il ne puisse parler : c'est l'éjaculation de Sulpaéa; il ne prospérera pas.» (50)

Le concept de conscience :

«Si son visage est noir et est comme celui d'un cadavre, si son visage est figé, ses lèvres fortement gonflées, si son visage est tout tuméfié (?) si, ayant sa connaissance, il dit : je ne suis pas malade. C'est la maladie nuggati; il mourra; sa postérité sera honorée mais sa maison s'écroulera.» (24)

La **douleur** est très rarement évoquée :

«Si, lorsque tu entends les plaintes du malade, (...) » (50)

«Si les plaintes du malade (...) » (50)

Ceci est certainement la conséquence de difficultés de traduction. En akkadien "marasum" signifie être malade, souffrir. Dans le traité de sémiologie déchiffré par René Labat, plusieurs parties du corps humain possèdent la faculté de «palpiter». La signification exacte de ce terme implique l'idée de mouvement. Or la nuque n'est pas une entité anatomique capable de palpiter. Ce terme signifie-t-il plutôt douleur pulsatile?

Si sa nuque palpite, si, sans cesse, sa tête retombe, si ses mains et ses pieds sont constamment tuméfiés, si, à même le sol, il s'assouvit (?) : c'est l'Ardat-lilî (qui) l'a saisi. (50)

Après ces quelques exemples non exhaustifs de maladies et syndromes identifiables, envisageons maintenant les descriptions de phénomènes fébriles. Leur abondance nous laisse à penser que les **fièvres** étaient fréquentes et diversifiées dans ce pays :

«Pour ce qui est ... de la maison de mon seigneur, la santé est bonne. Quant à la fille de Mushtâlu, c'est le soir que la fièvre l'a prise. Dès l'aube, je lui ai fait boire une médecine. Sa fièvre est une fièvre constante, ses pieds sont glacés. Mais, alors qu'auparavant elle toussait, maintenant elle (ne tousse plus).» (52)

«Si le bébé a une fièvre constante, si les (...) de ses fesses et de ses oreilles sont froids : spectre du messager de Sin.» (50)

«Si, depuis le début, sa maladie est faite de crises rémittentes, au cours desquelles le malade présente alternativement des accès de fièvre, puis de frissons et de transpiration : après quoi, il éprouve dans tous ses membres une sensation de chaleur, puis se retrouve

pris d'une aussi forte fièvre, laquelle cède ensuite la place à de nouveaux frissons et de nouvelles sueurs; c'est une fièvre -- di'u (le sens précis de ce mot nous échappe) intermittente, due à (?) un coup de soleil -- il en a pour sept jours avant de se remettre.» (11)

«Pour ce qui est de la malade au sujet de laquelle mon seigneur m'a écrit, sa santé ne va pas. Etant donné qu'elle souffre de la poitrine, on lui a appliqué un cataplasme approprié. En outre, on lui a fait boire à plusieurs reprises une potion de (...). Pourtant, la fièvre double qui tient sa poitrine dure toujours (...).» (52)

Ces fièvres sont décrites avec plus ou moins de précisions. Les médecins distinguaient les fièvres constantes des fièvres intermittentes. Ils établissaient pour cela, deux bulletins de santé par jour. Ils avaient déjà dû constater que certains états fiévreux pouvaient présenter des intervalles de rémission. Pour la fièvre double, certains assyriologues ont voulu reconnaître ce que nous appelons aujourd'hui la fièvre quarte.

Les médecins notaient également dans leurs observations cliniques les symptômes accompagnant ces modifications thermiques : douleurs dans la poitrine, point de côté.

Quant à la psychiatrie, cette discipline nous permet de faire la transition entre médecine empirique et divination, car elle appartient plutôt à cette dernière. Mais avant de l'aborder, quelques lignes concernant l'examen somatique :

d) Un temps pour l'examen clinique

Il est sous-entendu dans les différents textes médicaux mais très rarement cité.

Nous trouvons des exemples dans les traités de thérapeutique des voies génito-urinaires :

«Si un homme perd son urine goutte à goutte sans pouvoir l'arrêter, rend toi compte avec le doigt ... Cet homme souffre de rétention d'urine.» (37)

Ou encore, tiré du chapitre de pédiatrie du traité akkadien :

«Si le bébé, lorsqu'on le suspend par la nuque, ne s'effraie pas et n'étend pas ses bras : atteinte de la poussière.» (50)

B. MAGIE ET DIVINATION

Lorsque les dieux sont mauvais envers les hommes, leurs serviteurs et fournisseurs, ce n'est pas sans raison. Si malheurs et maladies s'abattent sur ces derniers, c'est qu'ils ont commis un péché. Les dieux leur ont donc accordé, pour parer à ces représailles, deux moyens. La divination est capable de prévoir leur avenir. Et lorsque celui-ci se révèle mauvais, l'exorcisme permet de l'améliorer, de même qu'il peut aussi les en prémunir.

Quant à la magie, il s'agit d'une pratique dénuée de toute intervention divine. Mais elle est certainement le précurseur de la divination et de l'exorcisme.

1. La pratique théurgique

« Mon dieu, le jour brille sur la terre : pour moi le jour est noir.

Les larmes, la tristesse, l'angoisse et le désespoir se sont logés au fond de moi,

Le mauvais sort me tient en sa main, emporte mon souffle-de-vie, la fièvre maligne baigne mon corps...

Mon dieu, ô Toi le père qui m'as engendré, relève mon visage.

Combien de temps me négligeras-Tu, me laisseras-Tu sans protection?

Combien de temps me laisseras-Tu sans soutien... ? » (45)

C'est de cette discipline dont nous trouvons le plus de descriptions et d'écrits. Cela ne signifie nullement qu'elle était pratiquée davantage que la médecine empirique. Il est fort probable que le choix entre l'usage de l'une ou l'autre dépendait de plusieurs critères. Le prix élevé d'une intervention chirurgicale (code d'Hammourabi) laisse à penser que seul les riches mésopotamiens pouvaient en bénéficier. Les patients devaient choisir en fonction de leur sensibilité ou de leurs pathologies. Mais à partir de la seconde moitié du premier millénaire, l'impression que la médecine empirique perd de l'importance par rapport à la divination déductive, ressort nettement de l'étude des textes. Impression ou réalité, ceci pourrait expliquer en partie l'erreur d'Hérodote quant à l'absence de médecins à Babylone (voir chapitre VI).

Actuellement considérée comme une pratique quelque peu curieuse, la divination était tenue alors pour une véritable science. Le grand nombre de textes s'y rapportant nous confirme son importance. Ces textes se répartissent dans le temps depuis l'époque d'Hammourabi jusqu'à l'ère des rois séleucides. Cependant dès le milieu du II^{ème} millénaire avant J.C. l'existence de devins et d'exorcistes est attestée.

a) la divination

Son essence même

A son origine la divination est une technique de communication avec les puissances surnaturelles. Maîtres du monde et de l'avenir des hommes, les dieux peuvent à tout moment le révéler à leurs serviteurs. Mais d'abord, il faut savoir que l'avenir évoqué précédemment n'est pas l'avenir métaphysique et absolu, celui qui doit infailliblement survenir. Il s'agit plutôt d'un avenir juridique, c'est à dire celui d'une décision de justice ordonnée par les dieux. Les relations entre hommes et divinités peuvent s'établir de diverses manières : par écrit, par songes, etc... Le dieu peut prendre contact directement avec son protégé, mais l'interprétation du message se fait par l'intermédiaire d'un voyant. Parfois les dieux, s'ils y consentent, se contentent de répondre à des questions posées par un devin. On note deux types de divination : la divination déductive, la plus usitée, et la divination inspirée. Les techniques divinatoires ont évolué au cours du temps, de même qu'elles variaient en fonction du cadre géographique. Elles étaient mêmes différentes selon le statut social du bénéficiaire.

L'essence même de la divination déductive est ubiquiste, car elle est en partie fondée sur le caractère même de l'écriture mésopotamienne, l'idéographie. Pour ce peuple, le mot est la chose qu'il désigne, tandis que pour nous, le nom n'est qu'un son de voix qui désigne arbitrairement les choses. Lorsqu'il se passait une chose ou un événement normal (naissance d'un enfant normal), cela signifiait que les dieux n'avaient rien de particulier à nous apprendre. Mais lorsqu'ils avaient quelques morceaux d'avenir à révéler, alors ils étaient à l'origine d'une chose ou d'un événement inattendu, singulier, hors norme (naissance d'un mouton à cinq pattes). Ils attiraient ainsi l'attention du devin sur cet événement, et celui-ci pouvait en tirer des présages.

Son principal intérêt vient de ce qu'elle s'étend à tout, depuis la position et le mouvement des astres jusqu'aux rencontres insolites de la vie quotidienne, en passant par les phénomènes inexplicables de la nature. Cela implique un esprit perpétuellement en éveil qui observe tous les phénomènes avec minutie pour pouvoir, par la suite, les interpréter et les relier les uns aux autres. Les recueils divinatoires sont presque un reflet des sciences mésopotamiennes, puisque tout était matière à présages. Souvent le présage est à double usage; si un patient vient consulter un devin au sujet de sa maladie, les propres symptômes du mal ainsi que son évolution pourront servir de présage pour un autre patient.

Dans tous les systèmes religieux l'étude et la compréhension du rapport homme dieu sont essentiels. En Mésopotamie, en général, le nom attribué à chaque individu est théophore, c'est à dire qu'il relie la personne à une divinité protectrice. Normalement le nom d'un dieu

se reconnaît dans le nom masculin et le nom d'une déesse dans le nom féminin. Mais nous ne connaissons pas la raison de l'attribution de tel ou tel nom. Curieusement, le sceau personnel indiquant le nom, la parenté et la profession du possesseur, nous laisse à penser que le détenteur est le serviteur d'un autre dieu que celui inclus dans son nom. En réalité l'individu est plutôt au service de la divinité protectrice de sa profession.

Un homme en bonne santé, riche attribuera donc ses conditions enviables d'existence au fait qu'il est habité et protégé par un dieu. Dès lors que malheurs, échecs et maladies l'étreignent, c'est qu'un démon aura remplacé son ancien protecteur.

Les textes

Ces textes sont, pour leur plus grande partie, des compilations de succession de deux événements constatés dans la vie courante. Donc à l'origine de leur création, existe la constatation d'un rapport entre deux faits, l'un ayant précédé l'autre et surtout ayant été considéré comme responsable de l'autre. Ayant noté la naissance inhabituelle d'un enfant possédant une seule oreille, avant le décès d'un roi mésopotamien, il en avait été conclu que :

«Si une femme met au monde un enfant qui n'a pas d'oreille droite, le roi mourra.» (21)

Ainsi, on peut constater que la plupart des recueils divinatoires possèdent comme le recueil de sémiologie, une protase suivie d'une apodose. Ils ont été composés sur de simples constatations, et à posteriori. Cependant, dans un court florilège divinatoire il nous est possible de trouver :

«Si l'intéressé louche des deux yeux : c'est que son crâne a subi un choc; et son raisonnement est dans le même état que son crâne.» (11)

A noter qu'il a été dénombré plus de 30000 oracles, répartis en une centaines de traités..

Différentes techniques

--La divination inspirée

Les dieux indiquaient l'avenir par l'intermédiaire de songes ou de visions, avec un langage souvent obscur, interprétable uniquement par des initiés.

Exemple d'une tablette du musée de Philadelphie, où le dormeur rêve qu'il observe les mouvements de son corps :

«Sil tourne sa face de côté, la maladie viendra.

S'il tord son nez, la maladie viendra.

S'il arrache ses dents, la maladie viendra.» (21)

Cette technique de divination n'a laissé que peu de traces écrites. Elle devait certainement être peu pratiquée par l'élite mésopotamienne.

--La divination déductive

Par exemple : *« Si une femme a mis au monde deux jumeaux dont le corps est soudé face à face, c'est qu'il doit se produire pour le trône une compétition.» (21)*

Ci-dessus la protase est le présage ou l'idéogramme du message, tandis que l'apodose est l'oracle, lu à travers cet idéogramme. On parle alors de divination par écrit ou de divination déductive. C'est la plus employée en Mésopotamie et c'est de cette région qu'elle tire son origine. Il en existait plusieurs types :

* L'extispicine

Méthode qui, selon l'apparence, la déformation et autres particularités des viscères d'animaux, permet d'établir des présages. Lorsque seul le foie est étudié on parle d'hépatoscopie. Cette dernière, très en faveur en Mésopotamie, y était largement pratiquée. C'est pourquoi les fouilles archéologiques ont permis de dégager une quantité non négligeable de modèles de foie en argile. Des scribes avaient même représenté schématiquement sur des tablettes, plusieurs foies dotés des multiples variantes anatomiques existantes. Parmi les présages qui ont trait aux maladies, nous citerons :

«Si, dans un cas heureux, le canal cystique est aplati, le malade mourra.» (21)

«Si le shânu est double, et que, de la vésicule le sommet et la base sont visibles et s'ils sont noirs, les démons (...) prendront possession du malade; il mourra.» (21)

Mais ce type de divination restait peu employée en médecine. On lui préférait :

* L'empirromancie

C'est à dire la divination par l'observation de la flamme et de la fumée :

« Si les flammes du feu sont noirâtres, dans trois jours le malade (...)» (21)

* La divination par les rivières :

«Si le fleuve est comme du sang brun, présage de maladies dans le pays.» (21)

«*Si le fleuve charie des plantes jaunes (?), la jaunisse sera dans le pays.*» (21)

«*Si le fleuve est comme un (...), dans le pays il y aura le démon de la fièvre.*» (21)

* La divination par les plantes :

«*Si l'arbre (...) est triste, Ningizzida propagera la fièvre dans le pays.*» (21)

* La lécanomancie :

«*Quand l'huile, sur elle-même se ramasse (...); pour le malade : il sera ensorcelé et mourra.*» (21)

«*Quand l'huile gagne le côté droit du vase, le malade guérira.*» (21)

* Substances jetées dans l'eau :

«*Si de la farine jetée dans l'eau par deux fois, va au fond (...), le dieu acceptera les requêtes de l'homme.*» (21)

* Présages tirés des naissances :

«*Si une femme donne naissance à des jumeaux unis par le côté, le pays gouverné par un seul maître, sera contrôlé par le second.*» (21)

«*Si une femme donne naissance à des jumeaux unis par le dos, les dieux abandonneront la contrée, le roi et son fils abandonneront la cité.*» (21)

«*Si une femme donne naissance à des jumeaux unis par le côté et que la main droite de celui qui est à droite manque, l'arme de l'ennemi me tuera (moi = le roi).*» (21)

Si nous en faisons la liste complète, nous aurions l'ébauche d'un traité sur une discipline appelée aujourd'hui tératologie.

L'astrologie :

«*Quand le Cancer est sombre, au 16^{ème} jour, un démon destructeur ravagera le pays et il y aura des morts.*» (21)

«*Quand Mars approche du Scorpion, le prince mourra d'une piqûre de scorpion.*» (21)

Les Mésopotamiens sont très forts lorsqu'il s'agit d'observer le ciel. De leurs constatations astronomiques, ils ont tiré de nombreux oracles. Ces prédictions ont permis de partager les mois en jours fastes et néfastes. Nous apprenons aussi que certains jours ne sont pas favorables aux soins des malades.

Que pouvons nous extraire de la divination?

Elle nous aide largement dans l'effort de compréhension du type de pensée et de vie de ce peuple. Nous distinguons par son intermédiaire le normal de l'anormal, l'état pathologique de l'état physiologique.

Elle nous raconte aussi à travers ses traités, les faits divers jalonnant l'existence dans cette société. Les recueils divinatoires peuvent presque être comparés à notre presse écrite. Nous y apprenons par exemple qu'un fauve avait été vu errant en pleine ville, qu'une femme avait brûlé le lit conjugal et mis le feu à la maison, ou encore qu'une femme enceinte des œuvres d'un tiers, ne cessait de supplier la déesse Ishtar (déesse de l'amour) pour que l'enfant à naître ressemblât à son mari.

Mais si les Mésopotamiens ont colligé ces dizaines de milliers de phénomènes, c'est avant tout pour essayer de les comprendre. Ils savaient que comparer les choses éclaire souvent sur leur nature.

b) L'exorcisme

C'est le second avantage accordé aux hommes par certains dieux bienveillants. En effet les hommes ont pu, avec l'aide de ces derniers, calculer et transmettre des procédures pour se garder du mal ou, quand ils en étaient atteints, l'évacuer. Mais cette pratique sera développée plus volontiers dans le chapitre thérapeutique car, si elle permet de se préserver de la maladie, son rôle est surtout porté sur le traitement à instituer une fois le démon installé chez le patient. A noter qu'il n'existait pas de rapport étroit entre exorcisme et divination, si ce n'est qu'un grand nombre d'exorcismes ont été prévus contre les maux annoncés par la divination. On constate l'existence de traités divinatoires et d'exorcismes bien distincts. La mise par écrit des rituels d'exorcisme est bien plus ancienne que celle de la divination. On en trouve des exemples dès l'époque présargonique, à Suruppak et à Ebla. Ces recueils apparaissent vers le début du II^{ème} millénaire avant J.C., mais la grande majorité date du I^{er} millénaire.

c) De l'utilité des organes

Un petit paragraphe sur le "concept physiologique" mésopotamien, peut nous éclairer davantage sur la philosophie de ce peuple.

Le cœur est considéré comme l'organe du caractère. Il est aussi au centre de l'intelligence, de la mémoire, de la pensée intime. Le foie en raison de sa taille, de son poids, du sang dont il est gorgé, est également un organe noble, puisqu'il est le siège de la vie. Le destin des Mésopotamiens s'inscrit dans le détail de ses lobes. Il peut aussi être à l'origine des

émotions sensibles telles que la colère. La vigueur physique est une propriété accordée aux reins. Le ventre, quant à lui, partage avec le cœur le privilège d'être le siège des sentiments, de l'intelligence. Il est aussi parfois la source des émotions, comme nous le rappelle l'expression encore utilisée aujourd'hui : avoir la peur au ventre. Enfin, la pitié et la compassion ont leur refuge dans les entrailles. Il faut souligner le rôle peu déterminant du cerveau n'intervenant que dans l'élaboration de la pensée.

d) Un domaine un peu à part : la psychiatrie

En étudiant les écrits mésopotamiens, on constate que les pathologies psychiatriques ne sont pas l'apanage des temps modernes. Ne reconnaissons-nous pas quelques aspects de la dépression dans les textes suivants?

«S'il est baigné de larmes (?) et s'il a un constant désir de pleurer. S'il ne le désire pas : c'est le Râbisu du chemin qui l'a frappé.» (50)

«S'il est sombre et reste silencieux, ce malade, ce sont les spectres qui le persécutent.» (50)

L'anxiété est clairement formulée dans le passage suivant :

«Lorsque l'exorciste se rend à la maison d'un malade ... Si, dans la rue, il voit un tesson (fiché en terre) : ce malade, l'anxiété ne s'approchera pas de lui.» (50)

Il est difficile de savoir si la psychiatrie appartient à la médecine empirique ou plutôt à la médecine théurgique. Nous savons que les pathologies psychiatriques peuvent bénéficier d'un traitement médicamenteux, ainsi que de l'exorcisme. Comme les interventions de spectres font souvent penser à la psychiatrie, et que les états psychologiques (anxiété) sont plus fréquents dans la tradition théurgique, nous avons préféré discourir de cette discipline dans ce chapitre.

«Si son (esprit) est dérangé, sans que sa raison soit prise : main d'un spectre vagabond ; il mourra. – Si son esprit est dérangé : courroux d'un dieu.» (50)

Dans l'exemple ci-dessus on note que l'esprit peut être dérangé sans que la raison soit prise. S'agit-il d'une tentative de description de la schizophrénie, du syndrome maniaco-dépressif, etc... ?

De même peut-on évoquer la démence devant :

«Si son (esprit) est dérangé, son élocution altérée, s'il oublie tout ce qu'il dit, un vent (?) de dos (?) l'a saisi; il mourra à » (50)

«Si son (esprit) est dérangé et que sa langue vagabonde : il mourra.» (50)

Dans le cas précédent il faut certainement comprendre que le patient est "fou" et que ses propos sont incohérents.

Dans tous ces écrits, on remarque que l'esprit est une entité psychologique bien distincte de la raison. Il en est même parfois l'opposé. L'akkadien utilise plusieurs expressions pour évoquer les troubles mentaux : l'esprit change, l'esprit est altéré, l'esprit est dérangé, l'esprit est pris. Les deux dernières semblent désigner une atteinte irréversible des facultés mentales, alors que les premières évoquent plutôt un trouble passager.

Certains textes plus étoffés, nous permettent de reconnaître des psychoses.

Ici la persécution nous évoque un état paranoïaque :

«Si un homme souffre d'un bèl lemutti (maître du mal) qui le persécute avec des langues rebelles, colporte des rumeurs, raconte des histoires à son sujet, et l'insulte; si quel que soit son interlocuteur, il est taxé comme ne disant que des mensonges; si, sans qu'il en ait connaissance, la sorcellerie, les sorts ou tout autre machination démoniaque sont dirigés contre lui, et si, dieu, le roi, les supérieurs, les aînés, ou n'importe quel officier du palais ou de l'administration ont un grief contre lui ou lui en veulent (...). Entreprenez le rituel suivant (...).» (24)

«Si un homme souffre actuellement d'épilepsie majeure ou mineure... et un alû méchant commence à l'atteindre avec des idées de persécution telles qu'il dit –et bien que personne ne soit d'accord avec lui – que le doigt de la condamnation est pointé derrière son dos, et que les dieux et déesses sont fâchés avec lui; s'il est sujet à des visions horribles alarmantes ou immorales et vit par conséquent dans un état permanent de peur; s'il est pris périodiquement d'accès de colère contre les dieux, qu'il est obsédé par des délires produits par son esprit, qu'il développe sa propre religion, et dit – malgré le déni de son entourage – que sa famille lui est hostile et que dieu, le roi, ses supérieurs et ses aînés le traitent injustement; si tous ses muscles sont sujets à la paralysie; si ses yeux montrent du jaune, du rouge et du noir; s'il a une forme d'aphasie telle qu'il oublie ce qu'il veut dire; n'a pas de désir sexuel et pas de désir pour une activité d'aucune sorte.» (24)

Même si toutes ces interprétations restent sujettes à caution, il n'en demeure pas moins que l'on constate déjà il y a plus trois mille ans, une ébauche de notre psychiatrie contemporaine.

2. La pratique magique

Le mot magie vient du grec mageia et du latin magia, termes qui doivent leur origine au nom des prêtres perses, les mages (magi). Ils étaient considérés par le monde antique comme les maîtres des pratiques magiques.

Nous emprunterons la définition du mot magie au professeur Bottéro :

"Sous le terme de Magie, on entendra dans ce contexte mésopotamien, un système de faits sociaux fondé sur la croyance en l'efficacité immédiate d'un certain nombre de comportements, de procédés et d'éléments, qu'on utilisait en vue de créer des effets essentiellement bénéfiques, mais dont les relations à leurs causes, étaient de notre point de vue, parfaitement irrationnelles." (24)

Un grand nombre d'anciens documents attestent de son existence en Mésopotamie. Elle y est décrite d'emblée systématisée, et tout à fait autonome par rapport à la pensée religieuse. Il est fort probable qu'elle ait précédé la théurgie dans les croyances humaines, mais aucun écrit ne remonte assez loin dans le temps pour nous le confirmer.

Son rôle est de s'opposer à la sorcellerie, discipline pratiquée par des êtres malsains dont le seul dessein est de nuire aux autres. Aucun traité de sorcellerie n'a été retrouvé à ce jour, cette pratique étant illégale et interdite.

Il n'est jamais question de la moindre intervention divine dans la magie. Cette pratique ne s'applique et ne travaille qu'avec les lois naturelles. C'est elle qui, avant l'invention des dieux permettait certainement d'expliquer les phénomènes incompréhensibles de l'époque.

Le magicien pouvait utiliser les forces de la nature pour comprendre et contrer les sortilèges. On ne connaît pas de terme spécifique pour le dénommer; seuls les exorcistes, les médecins et les devins sont énumérés dans la littérature médicale. Etait-ce parce que la magie pouvait être pratiquée indistinctement par ces trois spécialistes?

C. DE L'USAGE DES TROIS PRATIQUES

Nous ne possédons aucune preuve d'une possible antinomie entre ces trois pratiques. Au contraire, les textes nous apprennent qu'il était possible de combiner plusieurs avis :

«Si (...) et, bien que ses (...) soient en bon état, son visage est blessé (...) s'il fronce (...), se frotte le front, (...) : fais-le savoir au médecin, à l'exorciste, au devin et à l'haruspice.»
(50)

De même on pouvait associer le traitement empirique et l'exorcisme, bénéficiant ainsi de la coopération des deux principaux spécialistes au chevet des malades, le médecin et l'exorciste :

«Si un homme : sa bouche est lourde et est tordue vers la droite, de telle façon qu'il ne peut parler (...) pour ramener son langage : pendant six jours l'exorciste pratique pour lui l'acte magique de guérir; le septième (...) vous écrasez ensemble (longue liste de substances) (...) vous bandez à plusieurs reprises son visage et sa bouche; puis pour (...) jours l'exorciste pratique encore et encore l'acte magique de guérir, et il va mieux.» (24)

Dans le passage précédent, on constate que l'exorciste pratique l'acte de guérir pendant six jours, le septième, le médecin empirique applique une mixture sur le visage d'un patient probablement atteint d'aphasie consécutive à un accident vasculaire cérébral.

La coopération peut provenir d'un exorcisme insuffisamment efficace :

«Si un homme : sa tête est dans un étau, à tel point qu'il souffre du lever au coucher du soleil : main d'un fantôme; laisser l'exorciste continuer son travail; vous le massez avec du suif (...) séchez une drogue, écrasez la, puis tamisez, faire macérer dans de l'eau de moutarde (...) lui faire un bandage.» (24)

D'autres fois il y a échec d'un traitement associant l'exorcisme et l'empirisme. On propose l'essai d'un autre remède :

«Si un homme : la main d'un fantôme l'a saisi et malgré les traitements de l'empiriste et de l'exorciste, elle continue à le tourmenter et ne le laisse pas; pour le soigner (prescription chimio-thérapeutique) ... il le boit dans la bière ou du vin.» (24)

En règle générale, lorsque l'exorcisme échoue le malade recourt à la médecine empirique. Et si le traitement médical s'avère inefficace on en applique tout aussitôt un autre. Le contraire n'est jamais envisagé. En aucun cas il ne peut être question de recourir en première instance à l'empirisme pour, en cas d'échec, en venir à l'exorcisme. Faut-il supposer une prééminence du médecin par rapport au conjurateur ou n'est-il consulté qu'en dernier recours?

Les thérapeutiques pouvaient être aussi parfois simultanées sans la moindre preuve d'une coopération patente entre exorcistes et médecins. Nous possédons deux courriers datant de 670 avant J.C., adressés au roi Assarhaddon, et évoquant chacun d'eux un traitement différent pour les mêmes symptômes :

Lettre de Urad-Nanâ, archiatre à la cour :

«Monseigneur le Roi ne cesse de me demander pourquoi je n'aurais encore, ni fait le diagnostic de la maladie dont il souffre, ni préparé les remèdes idoines.

Il est vrai que, parlant précédemment à la personne du Roi, je m'étais avoué incapable d'identifier la nature de son mal. Mais à présent, pour que, se l'étant fait lire, elle l'en instruisse, j'envoie au Roi la présente lettre scellée. Et s'il plait à Monseigneur le Roi, on pourra recourir (pour confirmation) à l'Aruspicine....

...Le Roi devrait alors transpirer, c'est pourquoi, dans un emballage à part, j'ajoute à mon envoi les pochettes qu'il gardera suspendues à son cou. J'envoie également l'onguent ci-joint, dont le Roi pourra se frotter en cas de crise.» (24)

Lettre de Marduk-shâkin-shumi, exorciste :

«Bonne santé à Monseigneur le Roi!

Et que les dieux Nabû et Marduk le bénissent!

Monseigneur m'a donc informé que, des bras et des jambes, il se trouve sans force, et incapable même d'ouvrir les yeux, tant il est mal en point et abattu.

C'est l'effet de la fièvre, qui lui reste chevillée au corps.

Mais il n'y a rien de grave : les dieux Assur, Shamash, Nabû et Marduk pourvoient à sa guérison..., sa maladie le quittera et tout ira bien!» (24)

Le courrier de Urad-Nanâ nous apprend que le médecin empirique pouvait employer à l'occasion, un traitement théurgique. L'archiatre y indique clairement qu'il envoie au roi des amulettes à porter suspendues au cou. Exceptionnellement, l'emploi de remèdes naturels par l'exorciste nous est suggéré dans d'autres textes. Mais on est pratiquement sûr que la chirurgie était un domaine réservé au médecin.

Certains assyriologues affirment que les médecins mésopotamiens sont rares. D'autres soutiennent le contraire. Nous pouvons envisager qu'à l'époque, on rencontrait davantage d'exorcistes que de médecins. Si ces derniers étaient nombreux à la cour royale, ils devaient être nettement plus rares dans les petits bourgs et les campagnes. Là, l'exorciste, dénué de la collaboration de l'empiriste, devait répondre à toutes les pathologies avec les techniques qu'il avait pu acquérir.

Cette dernière partie introduit tout naturellement le chapitre suivant.

V. LES THERAPEUTIQUES

Outre la chirurgie sur laquelle nous ne reviendrons pas puisque ce sujet a déjà été traité dans le quatrième chapitre, les thérapeutiques mésopotamiennes comportent : la magie, l'exorcisme et la médecine des simples. Ces dernières vont être étudiées à travers les nombreuses tablettes cunéiformes les concernant.

Nous avons déjà décrit le premier recueil de sémiologie au monde. Mais la littérature médicale se présente en général autrement. Ce sont surtout des manuels de thérapeutique classés par organes. On y trouve des recettes médicinales regroupées par types généraux d'affections qui pouvaient toucher telle ou telle partie du corps.

L'un des plus vieux document médical découvert en Mésopotamie est une liste d'une douzaine de remèdes, consignée par un médecin sumérien anonyme qui vivait vers la fin du III^{ème} millénaire avant J.C. Il existe donc plusieurs sortes de documents : des listes, des traités, et également des répertoires et des formulaires.

Ce n'est qu'au premier millénaire avant J.C., qu'apparaissent de toute petites tablettes comportant une seule formule de médicament, préfigurant en quelque sorte nos ordonnances actuelles (pp. XIV).

A. DES DOCUMENTS VARIES

L'essentiel des prescriptions mésopotamiennes est présenté de manière rigide et extrêmement systématisé. Les textes segmentés contiennent pratiquement toujours l'emploi de la seconde personne et du présent pour la procédure.

1. Les textes rationnels

On n'y trouve pratiquement aucune allusion aux pratiques magiques ou théurgiques.

a) Listes botaniques

Elles n'appartiennent pas uniquement à la pharmacétique mais aussi à la botanique. Elles se présentent sur deux colonnes. La première est réservée au nom des plantes. La seconde énonce différents renseignements relatifs à l'utilisation de ces dernières. Exemple :

« <i>Hilabanu de montagne:</i>	<i>drogue pour enlever (l'excès de) la bile.</i> »
« <i>Shugdanu:</i>	<i>drogue contre la fièvre de sécheresse.</i> »
« <i>Hashur-api:</i>	<i>drogue pour arrêter le sang.</i> » (37)

Malheureusement, trop souvent le nom des plantes utilisées par les médecins mésopotamiens reste pour nous un mystère. Pour l'heure, 250 variétés différentes de substances extraites de plantes ont déjà été répertoriées dans le droguez suméro-akkadien.

b) Les répertoires

Composés de trois colonnes, ils méritent une attention particulière car ils constituent pour les thérapeutes de véritables aide-mémoire. La tablette originale d'un de ces répertoires appartenait à un asou, c'est à dire un médecin empirique. En général, la première colonne nous renseigne sur le nom de la plante, la deuxième indique le nom de la maladie contre laquelle on l'emploie. La troisième explique succinctement la manière de l'utiliser et de la préparer.

Première colonne : elle est presque identique à la première colonne des listes botaniques. A la différence de cette dernière, elle indique parfois la partie et la variété de plante à utiliser. Elle peut aussi préciser que la plante doit être employée encore verte, ou qu'elle doit être arrachée lorsque «*le soleil ne la voit pas*» (37).

Deuxième colonne : On peut y trouver par exemple une section consacrée aux soins dentaires. Plusieurs sortes de plantes y sont proposées dont la racine d'ashagu consacrée au traitement du «*ver douloureux de la dent*» (21) ou nerf dentaire. On y note aussi la possibilité d'insuffler, à l'aide d'un chalumeau, une préparation faite de résine d'assa foetida et d'huile végétale dans l'urètre d'un malade atteint d'un «*étranglement de la vessie*» (37). On y trouve aussi évoqué le traitement pour les poumons «*dont la respiration est sifflante*» (50). Il s'agit de prendre à jeun dans de l'huile végétale et de la bière fine une plante préalablement pilée.

Dans la **troisième colonne**, les opérations pharmaceutiques qui doivent être réalisées par le praticien sont les suivantes : «*mélanger, piler, faire sécher, envelopper, cuire, enfermer dans un four, faire bouillir, verser, exprimer le suc, faire un suppositoire et l'asperger d'huile de genévrier*» (37). Dans un extrait il est question d'un ustensile à usage pharmaceutique: «*faire cuire dans une marmite de cuivre*» (37). Il en existe bien d'autres : meule, mortier, pilon, crible, tamis, etc.... L'administration des remèdes se fait par «*simples applications, applications de suppositoires, potions, frictions simples, insufflations, bains, fumigations, absorptions, nettoyages*» (37), produits «*posés sur la langue*» (37). Certaines plantes peuvent être administrées de manières différentes. Par

exemple pour *assa foetida*, il est possible d'en boire dans de la bière, d'en frictionner le malade ou, avec un chalumeau de lui en insuffler dans l'urètre. Sont également mentionnées de véritables contre-indications : «*coriandre ou poireau, celui qui a mal aux yeux n'en mangera pas*» (12).

c) Les formulaires

Ces textes extrêmement concis peuvent être isolés, groupés ou insérés dans des tablettes composites. Ce sont certainement des aide-mémoire à usage uniquement mnémotechnique. Il s'agit de liste de drogues (plantes, farines, minéraux et matières organiques). Leur singularité tient au fait que le nombre exact d'éléments nécessaires à l'élaboration d'un remède y est toujours indiqué, précédant le nom de la maladie pour laquelle il est prescrit. La formule la plus fréquemment rencontrée se présente ainsi : «*six ingrédients contre la jaunisse*» (37). Plus rarement le nombre des ingrédients précède le nom de la médication : «*ces six ingrédients (constituent) un suppositoire énergique*» (37). Exceptionnellement on peut rencontrer des indications plus complètes et plus élaborées : «*Tu écraseras et tu cribleras ces six ingrédients, tu les feras tremper dans de l'eau de kasû, tu les étaleras sur un linge et tu lui en feras un pansement pour sa tête*». (37)

2. Recueils de prescriptions thérapeutiques

Ces documents pharmaceutiques sont les plus nombreux. Ils constituent presque une synthèse de tout le savoir médical. Leur présentation ressemble beaucoup à celle du recueil de sémiologie et des traités divinatoires. La différence tient au fait qu'ils se composent de trois parties et qu'ils sont plus complets. La première décrit les symptômes présentés par le malade, établit parfois le diagnostic et très rarement énonce la cause de la maladie. La seconde, plus élaborée, indique après une formule annonçant le but du remède les composants qu'il faut utiliser, la façon de les préparer et une fois la médication obtenue, la manière de l'administrer au malade. Pour finir, le pronostic est cité dans la troisième partie, et contrairement aux autres traités il est très rarement mortel.

Ces recueils nous apportent occasionnellement d'autres renseignements particulièrement intéressants. Grâce au texte ci-dessous on apprend que l'hématurie masculine pouvait bénéficier d'un traitement administré par voie locale à l'aide d'un tube de bronze :

«Si l'urine d'un homme est blanche comme celle d'un âne, et si le sang vient après qu'il a uriné, cet homme est atteint de blennorragie. 2 sicles de résine de galbanum, un tiers de qa de vinaigre dans un vase x tu.... A travers un tube de bronze introduit dans le pénis tu verseras. Un demi qa d'huile et de bière kurunnu... à jeun il boira ; il guérira.» (21)

«Quand l'amélioration n'est pas nette, prépare une tasse de "Nouvelle Lune" (?); verses-y acorus calamus, ferula communis avec de la bière douce U-SA. Fais bouillir. D'autre part, prépare un pot BUR-ZI; entoure les parois de froment en pâte; insère dedans un roseau que le malade placera dans sa bouche, et la vapeur ira dans sa bouche par le roseau. La vapeur pénétrera ses poumons. Fais cela pendant neuf jours.» (21)

Dans le texte précédent, le système instrumental à l'aide duquel se réalise une fumigation, est décrit en partie, nous permettant ainsi de l'imaginer.

«Si un homme est malade de l'abbazu, que sa tête, son visage, son corps entier et la base de sa langue soient pris, pour une telle maladie le médecin doit s'abstenir; cet homme mourra, il ne peut le guérir.» (21)

Ci-dessus le médecin doit s'abstenir de tout traitement, l'acharnement thérapeutique étant déjà prohibé à cette époque.

A noter que comme pour le traité de sémiologie, il est difficile de savoir si les recueils de thérapeutiques appartiennent à la pratique empirique ou plutôt à la théurgie.

B. LES REMEDES DE L'EMPIRISTE

Ils sont pratiquement exclusivement l'apanage du médecin mais l'exorciste peut les utiliser occasionnellement. En commun ils possèdent surtout les fumigations, les pansements et les frictions à l'aide d'onguents. Mais les principes d'utilisations et le but recherché de ces méthodes diffèrent totalement. Certains textes faisant allusion à la cueillette des plantes médicinales demandent parfois au médecin de prendre des précautions qui peuvent quelque peu étonner. Il s'agit entre autres de recueillir la médication dans certaines circonstances :

«racine de réglisse, de (langue-de-chien) que le soleil ne doit pas voir quand tu l'arracheras.» (37)

Il n'est pas certain que cette précaution insolite trahisse une pensée théurgique ou magique. Il s'agit peut être tout simplement d'une condition de récolte indispensable à la fraîcheur de l'ingrédient ou à la concentration optimum de ses principes actifs. Ces simples pouvaient être récoltées dans les montagnes. Pour la plupart, elles étaient produites dans des vergers et des cultures maraîchères.

Le nom du médicament, «*bultu*» (24), signifie : qui rend la vie. Il est déjà fabriqué à l'aide d'excipients auxquels sont additionnés les composés actifs. Les excipients les plus courants sont la bière, le lait et le miel, plus occasionnellement du sang, de l'urine, du vin. Les médications ainsi préparées sont administrées selon des tranches horaires bien établies. Il est précisé de les prendre «*à jeun*», «*avant que le soleil soit levé*» :

«Si un homme a pris du vin trop fort, si sa tête est troublée s'il oublie ses mots et que ses paroles deviennent confuses, si sa pensée vagabonde et si ses yeux regardent avec fixité, pour le guérir : prends (suivent les noms de onze drogues), mêle-les avec de l'huile et du vin à l'approche de la déesse Gula (le soir); au matin, avant le lever du soleil et avant que personne ait embrassé le malade, qu'il prenne la potion, et il guérira.» (19)

Pour mettre en valeur les vertus curatives du remède, il est dit parfois qu'il est «*éprouvé*» ou qu'il vient des «*mains du maître*».

A noter que de nombreuses médications sont proposées sans que l'on connaisse la maladie pour laquelle elles sont utilisées. D'autres fois ce sont les ingrédients qui ne sont pas précisés :

«46 sortes de feuilles pour une lotion contre les coups de soleil, les lésions cutanées dues au vent, les paralysies, engourdissements, main-d'un-fantôme, main-du-pouvoir-d'un-serment, main-du-genre-humain, et toutes les maladies qui malgré l'application du savoir-faire de l'empiriste et du savoir-faire de l'exorciste, le tourmentent avec récurrence et ne cèdent pas ; vous faites bouillir les 46 drogues dans l'eau d'une rivière (...) versez de l'huile de myrthe sur son nez, et pendant 7 soirs et matins, vous l'épongez plusieurs fois (avec la lotion) ; il guérira. Cette lotion est le produit des mains d'un médecin.» (24)

1. Enumération

a) Les potions

Seule ou associée à d'autres médications, la potion constitue un des remèdes les plus employés. Il existe des potions contre les maladies naturelles : circonstancielle ou organiques... et surnaturelles : main d'un spectre, ensorcellement...

«Trois plantes pour (soigner) les poumons. Dans du miel, de l'huile raffinée et de la bière tu les exposeras aux étoiles. Il en boira à jeun.» (24)

«Ail : drogue pour soigner la constriction de la vessie : piler et boire dans de l'huile et de la bière (fine).» (24)

«Si un homme est atteint de la maladie intestinale *kis libbi*, tu pileras ensemble du sel de montagne et du sel rouge. A jeun tu lui en feras boire dans de la bière. Il évacuera par sa bouche et par son anus.» (24)

«Si un homme souffre des reins, s'il est faible, insensible, si ses rêves sont pénibles, ses cheveux hérissés, si son cœur bat sans raison, s'il ne peut reposer ni jour ni nuit, cet homme souffre de rétention d'urine. Pour le guérir, prends du ... de la coquille d'œuf d'autruche, du fenouil, de l'arnoglosse, de la calendule, de la manne...ces seize drogues... Avant son lever qu'il boive, et il guérira.» (21)

b) Les pilules

«Tu mélangeras de la graisse de coloquinte et de la farine de grains grillés. (Ayant fait) 14 pilules, tu les aspergeras de miel et il les avalera.» (24)

c) Les lavements

Les ingrédients utilisés par le médecin et administrés sous forme de lavement étaient toujours incorporés dans des excipients liquides. Ils pouvaient être injectés chauds ou froids à l'aide d'un sac de cuir.

«Total de 28 ingrédients : lavement pour (soigner) la fièvre de sécheresse, la rafale du vent, les maladies *simmatu*, *rimutu* et *sassatu*, la main du spectre, le Parjure, les affections de l'anus et toute maladie. Celà tu le lui feras bouillir dans de la bière et tu filtreras. Tu y verseras de l'huile et du miel. Tu lui en feras un lavement tiède et il guérira.» (24)

«Pour faire partir le feu de l'estomac... de l'*acorus calamus*... De l'*assa foetida*, des dattes, de la térébenthine de sapin, ces sept drogues tu pileras ensemble, tu passeras, tu feras macérer dans de la bière, tu chaufferas dans un four; tu enlèveras, passeras, refroidiras; tu y ajouteras des ... d'orge; tu verseras sur le tout de l'eau de roses; tu feras prendre le mélange en lavement et le malade guérira.» (21)

d) Les suppositoires

«Tu broieras ensemble et tu filtreras ces 15 ingrédients. Tu les mélangeras longuement (?) avec de l'huile et des peaux de dattes. Tu écraseras (le tout) avec un pilon et tu y ajouteras de l'huile. Tu en feras un suppositoire, tu l'aspergeras avec du ghee et tu l'introduiras dans son anus. Ainsi le vent enfermé sortira. C'est un remède éprouvé.» (24)

Ils sont également utilisés pour traiter les hémorragies rectales, et les affections du fondement. Leur introduction peut être précédée d'un geste local, en cas d'hémorroïdes par exemple :

«Tu envelopperas ton doigt de démêlures de cheveux que tu imbiberas de miel, et tu froteras jusqu'à ce que le sang sorte, puis tu mettras le suppositoire.» (48)

e) Les tampons

Ils peuvent être constitués d'une étoffe de lin ou d'une touffe de laine que le médecin enroule autour des principes actifs. Ils sont parfois lubrifiés ou imprégnés avant d'être introduits dans le vagin ou l'oreille :

«Tu sécheras sur des braises et tu pileras des noyaux de dattes, tu envelopperas la préparation dans une touffe de laine et tu l'introduiras dans son vagin.» (24)

On les emploie aussi pour traiter l'épistaxis:

«Faites lui tenir un tampon avec des graines de (...) à la base de la narine (...). Ils réciteront alors une incantation (...) et le pousseront dans la narine; comme il est dit dans le texte que je leur envoie, ils devront faire ... » (24)

f) Lotions et bains

«Tu enfermeras (la préparation) dans un four, dans de l'eau de puits pendant toute la journée. (Ensuite) tu l'exposeras aux étoiles. Le matin tu la verseras dans une cruche et il s'en baignera.» (24)

«Mets un scorpion vivant dans l'huile, et laisse l'y trois jours; avec ce liquide lotionne la partie malade.» (37)

g) Onguents

L'onguent est toujours administré en frictionnant le malade. Il se compose le plus souvent de liquides gras et gluants.

«Tu pileras de la résine d'abbukatu, des graines d'epitatu, de la graisse de lion (...) et tu les mélangeras dans de la graisse. C'est un onguent.» (24)

h) Poudres

Le plus souvent les produits sont séchés puis broyés avant d'être appliqués.

«Tu froteras (la partie malade jusqu'à) ce que le sang sorte; tu sécheras sur les braises de la farine fine, tu la pileras et tu saupoudreras.» (24)

i) Pansements

Il s'agit d'une présentation médicamenteuse souvent employée par le médecin, comme la potion ou le lavement. La préparation dont les ingrédients sont généralement des farines et des plantes est appliquée à l'aide d'un linge.

«Douze farines : pansement pour la tête. Tu les rendras tièdes fumantes dans la lie de bière en hiver, dans du jus de kasû en été, et tu en feras un pansement.» (24)

j) Pommades

Cette forme est essentiellement réservée aux pathologies ophtalmiques et son excipient se compose surtout de matières grasses. Après l'avoir confectionnée, le médecin en barbouille les yeux du malade.

«Tu pileras la pommade dans de l'huile et du vert de gris et tu en barbouilleras les yeux.» (24)

k) Les instillations

L'action d'instiller est une technique exclusivement réservée au médecin. Elle s'applique aux yeux et aux oreilles.

«Tu mélangeras du jus de grenade, de l'huile raffinée et de l'huile de cèdre. Tu instilleras cette préparation à l'intérieur de ses oreilles.» (24)

«Tu instilleras du miel et du ghee à l'intérieur de ses yeux.» (24)

l) Les insufflations

Fréquemment employée par les médecins, cette méthode visait à traiter les pathologies oculaires, celles du nez, des oreilles et de la vessie. Concernant cette dernière on s'aidait la

plupart du temps d'un tube de métal, pour les autres on utilisait plus volontiers un chalumeau (pp. XIV).

«Tu feras bouillir et tu filtreras de la résine de galbanum et de l'huile raffinée et avec un tube de bronze ou de cuivre tu l'insuffleras dans son urèthre.» (24)

«Après cela (une fumigation), avec un chalumeau, tu lui insuffleras de l'huile raffinée dans ces narines et il guérira.» (24)

Parfois le soignant les réalisait sans instrument :

«Tu rempliras ta bouche d'huile et tu la lui souffleras dans les narines.» (48)

m) Les fumigations

Cette forme pouvait être utilisée seule ou associée à d'autres médicaments. Le plus souvent le médecin répandait ses ingrédients directement sur les braises, parfois il devait les avoir mélangés auparavant. Il s'agissait avant tout de plantes et surtout d'aromates, mais le thérapeute utilisait aussi parfois des excréments, des os, des substances minérales.

«Tu mélangeras (plusieurs aromates) dans de la graisse; en fumiger le malade sur un feu d'asagu.» (24)

Plus rarement le soignant utilisait un appareillage :

«Tu disposeras un vase de bronze; tu moudras et tu broieras de (...), de la bière et du beurre crémeux. Tu installeras une grande jarre, dont tu luteras les bords avec de la pâte de blé; tu feras bouillir sur un feu (d'épineux). Tu y disposeras un chalumeau, à l'embouchure duquel tu auras mis du miel et de l'huile. A bonne Température, le malade aspirera et frappera "ses poumons" : ainsi il guérira.» (48)

2. Commentaire

Cette longue énumération nous donne un aperçu de la thérapeutique mésopotamienne. On se rend compte que certaines médicaments contiennent une quantité impressionnante d'ingrédients différents, et nous serions bien en peine si nous devions aujourd'hui en démontrer leur activité pharmaceutique. Quelques composants comme le scorpion ou les coquilles d'oeufs d'autruche peuvent nous paraître quelque peu étranges. Mais ces dernières étaient peut-être appréciées pour leur apport en calcium, ou alors considérées comme un quelconque fortifiant. L'urine stérile, bien que non évoquée ci-dessus, était peut-être appréciée en raison de sa teneur en ammoniacque, composant à caractère caustique. Certaines dénominations («*langue de chat*», «*raisin de renard*») sont des appellations

mystiques ou imagées de plante ou de minéraux. A signaler qu'il n'existe pas nécessairement de traitement spécifique à une pathologie donnée. Pour traiter la même affection, de nombreux remèdes sont énumérés dans les traités pharmaceutiques.

C. DES THERAPEUTIQUES PLUS QU'ALEATOIRES

1. L'exorcisme

a) Généralités

Rappelons que les hommes ayant contrevenu aux lois divines sont atteints du mal par l'intermédiaire de démons. Ces êtres surnaturels leurs sont envoyés par des dieux courroucés. Dans ce cadre le concept théologique responsabilise l'homme vis à vis des malheurs qui l'accablent. L'exorcisme (pp. XV) est une pratique religieuse permettant de chasser ces esprits malfaisants en agissant uniquement sur la volonté divine par l'intermédiaire, entre autres, de prières. Les procédures exorcistes sont fondées sur l'idée de jugement et recherchent la clémence des dieux. La victime en avouant sa propre faute et en se repentant calme la colère divine.

Le nombre impressionnant de textes s'y reportant nous permet de déduire qu'il s'agissait d'une pratique universelle et fréquente. Les occasions d'y recourir étaient nombreuses puisqu'il en existait pour tous les maux : la calvitie, les hurlements de bébés, et jusqu'aux maladies les plus graves. Au point que l'on peut parler d'une véritable médecine exorciste parallèle à la médecine empirique. Les deux restaient d'ailleurs en excellents termes, et l'on passait sans encombre de l'une à l'autre, pour ne négliger aucune chance de guérison.

On pouvait également avoir recours à l'exorcisme pour assurer sa situation à la cour, se garantir contre les pertes d'argent, etc...

L'exorcisme, en général, ne s'effectuait pas au temple ou au sanctuaire mais plutôt dans des lieux choisis en fonction des patients et de leurs besoins. Les rituels permettant de chasser les spectres étaient opérés par exemple, dans un emplacement consacré aux mânes des défunts. Il s'agissait toujours de guérir un sujet unique, celui qui bénéficiait du rituel. Le rôle du patient pouvait être passif. Dans les recueils il est souvent dit : «*Vous pratiquerez pour lui un exorcisme de guérison*» (41). Certaines fois le malade était amené à réciter quelques formules afin de renforcer l'efficacité de la pratique. La cérémonie pouvait inclure la délimitation d'un espace sacré, la préparation du matériel, la présentation de l'exorciste «*Je suis un homme pur...*» (41), l'allumage d'un feu par le patient accompagné

de la formule: *«J'ai levé la torche; évacue (donc) le mal!»* (41). Puis le malade énumérait les fautes qu'il avait pu commettre, et l'exorciste implorait le dieu de les absoudre. Le thérapeute mettait en contact le patient avec des objets censés prendre le mal. Ceux-ci étaient alors brûlés. A la fin de la cérémonie le dieu révélait à l'exorciste une recette de cataplasme destiné à extirper de la victime ce qu'il restait du mal. Ces rituels concernaient en général toutes les catégories d'individus. Cependant certains étaient spécifiquement réservés au souverain.

Dans certains cas, l'exorciste devait proposer au patient un régime alimentaire en guise de traitement. Mais ce régime ne correspondait certainement pas à notre conception moderne de l'alimentation. Il avait plutôt un rapport avec les multiples tabous alimentaires de l'époque, car il faut souligner par exemple que les jours néfastes, certains aliments étaient interdits à la consommation.

«En vérité, il n'y a rien qu'a attendre; et le Roi, avec son entourage, peut manger tout ce qu'il voudra!» (52)

b) Une aide précieuse

Pour délivrer du mal les patients, l'exorciste avait surtout à sa disposition les incantations. Pour en renforcer l'efficacité, il les utilisait au cours de rituels plus ou moins complexes et plus ou moins diversifiés. Il pouvait aussi réaliser divers sacrifices ou offrandes et pour ce faire il disposait d'un autel portatif en roseaux.

Nettoyage rituel

«Tu réciteras cette incantation en nettoyant sa cuisse... » (37)

«Le malade posera son pied dessus et avec une pâte d'orge amère (?) tu nettoieras rituellement son pied.» (37)

Destruction des figurines

Le mal de la victime pouvait être transféré à une figurine dont la destruction symbolisait l'élimination du démon responsable de la maladie.

Amulettes

Elles étaient destinées à protéger la personne qui les portait :

«Tu mélangeras (quatre plantes) tu les introduiras dans un sac de cuir et tu les poseras (fixeras) autour du cou. Trois amulettes contre la maladie mishittou.» (37)

Ces amulettes, en général fabriquées par l'exorciste ou le mage, étaient parfois élaborées par le médecin.

La torche, l'encensoir

«Tu purifieras sa jambe avec (la fumée d') une torche.» (37)

«Tu verseras plusieurs drogues dans un encensoir tu fumigeras ses pieds et tu réciteras l'incantation comme suit.» (37)

Certains procédés employaient un mélange de rites religieux et magiques.

Le cercle magique était tracé avec de la farine.

«Si un homme ses pieds sont malades, s'il ne peut pas se lever ni se tenir debout si ses mains et ses pieds tremblent, cet homme a foulé l'emplacement du démon rabisu. Pour guérir ses pieds tu verseras de l'eau dans un bénitier, tu l'exposeras aux étoiles, tu y verseras (suit une liste de 8 ingrédients) et tu traceras le cercle magique. Le matin devant le soleil tu frictionneras ses pieds.» (37)

2. La magie

Selon cette pratique, les démons font le mal sans raison, par simple volonté pernicieuse et malsaine. Ils agissent spontanément ou par l'intermédiaire de sorciers. Pour les contrer, les hommes réputés en avoir le don, utilisent des rituels magiques. Ces procédures se fondent sur le pouvoir des "mains" et du "verbe" pour transformer le mal en bien. Ci-dessous l'exemple d'une conjuration destinée à annuler les conséquences néfastes d'un mauvais rêve, celle-ci reposant uniquement sur le pouvoir de la parole :

«Si un homme a eu un rêve de mauvais augure, pour obtenir que ses suites nocives ne l'affectent pas, avant de remettre (au matin) les pieds sur le sol, il dira : Ce rêve que j'ai fait, il est de bon augure, il est de bon augure, il est d'excellent augure, de par Sin et Samas! De cette manière, il se fera pour lui même un bon présage (à la place du mauvais), et le mauvais sort promis par son rêve ne le touchera point!» (12)

A travers le concept de réitération de certaines paroles, on recherchait un résultat proportionnel à l'insistance.

Les magiciens pour conjurer le mauvais sort, pouvaient s'aider de certaines forces naturelles telles que le feu qui purifie, l'eau qui lave des souillures. Ils employaient également de nombreux produits minéraux, végétaux et animaux pour décaper, lessiver, tenir à distance, modifier ou dissoudre le mal. Le respect scrupuleux des procédures était une condition sine qua non de la réussite de l'entreprise.

En réalité il est parfois difficile de distinguer nettement les pratiques magiques et théurgiques. Il est fort probable que des rites uniquement magiques au départ furent avec le temps intégrés progressivement aux procédures religieuses. Le mage pouvait s'aider comme l'exorciste, d'objets tels que des amulettes, des figurines, etc... Certaines effigies assimilées aux démons devaient être détruites, mais d'autres représentaient des génies protecteurs et préservaient leur possesseur de quelconques malheurs. D'autres éléments agissaient par eux-mêmes en ayant le pouvoir d'annihiler un mal spécifique : des yeux votifs en pâte de céramique contraient les effets du «mauvais œil». La couleur du vêtement cérémoniel est parfois mentionnée. Le rouge, assimilé au deuil, avait aussi la vertu d'effrayer les démons.

Cette pratique était peut-être d'avantage utilisée dans les milieux défavorisés et crédules. On peut le supposer car, aujourd'hui encore, dans certaines régions françaises, les superstitions gardent une certaine influence.

D. LEURS EFFETS

Nous nous garderons d'évoquer ici l'efficacité de l'exorcisme ou de la magie. On peut cependant penser qu'ils pouvaient produire un effet identique à l'effet placebo d'aujourd'hui. De même devaient-ils déjà être à l'origine des succès attribués de nos jours par certains thérapeutes à l'homéopathie ou à ce que l'on appelle communément les médecines parallèles. L'état psychologique du malade, sa propension à garder espoir, à combattre la maladie, à garder sa confiance aux thérapeutes, jouaient certainement déjà un rôle non négligeable dans son rétablissement. Quant à leurs échecs ils étaient toujours expliqués et justifiés. Concernant les pratiques magiques, ceux-ci étaient imputés à une erreur d'exécution du rituel ou à quelque élément perturbateur. Pour l'exorcisme, son inefficacité provenait sans doute de la mauvaise humeur et de l'entêtement du dieu auprès duquel l'officiant avait intercédé. Quoi qu'il en soit ces échecs ne semblent guère avoir posé problème : la foi ou la crédulité trouvent toujours de quoi tout expliquer. Mais qu'en est-il de la médecine empirique?

1. De l'efficacité de certaines techniques

a) Le traitement du nerf dentaire

«Lorsque Anu eut créé le ciel, la terre, les rivières, les canaux, le marais, le ver se rendit devant Shamasch et pleura, devant Ea ses larmes coulèrent : Que me donnes-tu pour ma nourriture, que me donnes tu pour ma boisson?

Je te donne les figues mures, les grenades et le bois de figuier.

Que ferai-je des figues mûres, des grenades et du bois de figuier? Laisse moi m'élever et demeurer entre la dent et la gencive! De la dent je veux sucer le sang, de la gencive je veux ronger les racines.

(Prescription) Enfonce une aiguille et saisis le pied (du ver).

Puisque tu as dit cela, Ô ver, qu'Ea te frappe de ses puissantes mains.

Incantation de la "tête malade".

Traitement de l'infection : tu mêleras ensemble de la bière U-SA, du killu et de l'huile; dis sur le mélange trois fois l'incantation et place-le sur la dent.» (21)

Le médecin mésopotamien est omnipraticien. On sait déjà qu'il traite par médication, qu'il opère. On connaît son rôle d'apothicaire, puisqu'il prépare ses remèdes et parfois même collecte lui-même les ingrédients nécessaires. C'est aussi à lui qu'incombe le rôle de nos dentistes.

On découvre dans le texte ci-dessus que l'on employait déjà deux méthodes à effet synergique pour soigner «*le ver douloureux de la dent*». Premièrement on le tuait à l'aide d'une aiguille, technique comparable à celle d'aujourd'hui, puis on appliquait un pansement, traitement rationnel, préventif contre l'infection, que l'on renforçait par une incantation.

b) L'épistaxis

En réponse à l'information selon laquelle le traitement contre l'épistaxis a été inefficace, Urad-nana, archiatre au palais d'Assarhaddon écrit :

«dans leur ignorance, ils ont dû placer le tampon trop haut et c'est le cartilage qu'ils ont compressé; c'est pourquoi le sang a continué à couler. Il faut poser le tampon à la base du nez de manière à empêcher le souffle de passer et le saignement s'arrêtera.» (24)

2. De l'efficacité de certains ingrédients

a) Généralités

L'efficacité des remèdes mésopotamiens est extrêmement difficile à établir pour plusieurs raisons. Premièrement, la traduction des textes n'est jamais totalement fiable, en raison des difficultés liées au sumérien et à l'akkadien, mais également car il s'agit de mots techniques. De sorte que les ingrédients d'origine animale sont, en général, plus facilement identifiables que les substances végétales ou minérales. Deuxièmement, la quantité des

ingrédients utilisés n'est pas toujours indiquée avec suffisamment de précision. Troisièmement, le mode et l'ordre de la préparation restent parfois vagues. Quatrièmement, l'ensemble des ingrédients est souvent très complexe. Cette étude, non exhaustive, rend compte de ces problèmes essentiels. Il a donc fallu sélectionner les remèdes les plus simples. On peut essayer d'étudier les substances médicinales quand elles sont employées seules, comme révulsifs, vomitifs, sudorifiques ou laxatifs par exemple. Cependant, on constatera parfois l'absence du composé actif, ou celle de l'excipient :

«Si le bébé souffre de la toux : tu pileras de l'IM-KAL-GUG et tu le mélangeras avec du miel et de la graisse fine; (l'enfant) l'absorbera à jeun; s'il ne peut de lui-même, tu en mettras au bout du sein de sa mère, afin qu'il tète en même temps que le lait : ainsi il guérira.» (50)

Le miel qui peut être à la fois excipient et composé actif dans le traitement des toux nous rappelle les nombreux sirops destinés encore aujourd'hui à cet usage.

b) Etude de leurs propriétés pharmacologiques

Les médicaments n'étaient pas toujours uniquement employés dans le cadre de leurs vertus médicinales. Certaines catégories ont certainement d'abord été utilisées comme auxiliaires de la magie puis de la divination. On peut citer entre autres le pavot, la jusquiame, la mandragore, le cannabis. De ce premier usage les médecins ont su extraire les effets sédatifs, calmants indispensables à leur pratique.

«Si un homme, lorsqu'il va uriner, est pris de rétention, écrase dans de la bière des graines de pavot, et qu'il boive. Broie de la myrrhe, mêle la à de l'huile, souffle---la dans son urèthre au moyen d'un tube de bronze. Qu'il boive de l'anémone écrasée dans la bière alappanu. Fais bouillir, dans l'huile, de la résine de galbanum, filtre, souffle-la dans son urèthre au moyen d'un tube de bronze.» (21)

Pour d'autres catégories d'ingrédients on peut reconnaître quelques propriétés pharmacologiques. Mais étaient-ils utilisés à bon escient? Rien n'est moins sûr :

«Si un homme est atteint de jaunisse; tu tremperas de la racine de réglisse dans le lait, tu laisseras reposer la nuit sous les étoiles, tu mélangeras dans l'huile--hilsum; tu lui donneras à boire et il guérira.» (75)

En pharmacologie, la réglisse, herbacée vivace, possède une action anti-inflammatoire, anti-spasmodique, et détergente. la farine déshuilée des graines de moutarde jonciforme et noire possède des propriétés révulsives. La manne, suc obtenu par l'incision de l'écorce du

tronc de *Fraxirus ornus* et épaissi à l'air, est constituée de mannitol et de glucides. Elle produit donc des effets laxatifs doux par mécanismes osmotiques. Il existe différentes sortes d'euphorbes. Certaines sont purgatives, d'autres sont proposées comme traitement des diarrhées.

c) L'avis des patients :

«Dis à Yasmah-Addu : ainsi parle ton frère Isme-Dagan, ton frère. Les simples avec lesquels ton médecin m'a fait un emplâtre, sont d'habitude excellents. Or si quelque simmun se produit, aussitôt cette plante-ci le guérit.» (27)

Dans le texte précédent, le patient est satisfait de l'effet de la médication, mais il n'en est pas toujours ainsi.

«Le remède contre l'accès de fièvre du médecin de l'administration, mon Seigneur l'a déjà éprouvé. Mais, le remède contre l'accès de fièvre du médecin de Mardamâm, je l'ai moi-même essayé et il a été efficace. Je l'ai essayé plusieurs fois avec Hammî-Sâgis et il a été efficace. Abu.ma-Nasi l'a avalé et ça a été efficace. Pour l'heure, il ne faudrait pas qu'on fasse boire mélangés ces remèdes à mon Seigneur. Il faut essayer ces remèdes de façon séparée et que ce soit le préposé à la boisson qui fasse boire mon Seigneur.» (27)

L'auteur du courrier ci-dessus est à la fois médecin et patient. Il n'hésite pas à tester sur sa personne l'efficacité du remède de son confrère de Mardamâm. Il l'expérimente également sur d'autres malades, et ce à plusieurs reprises, avant de le proposer au roi. En conseillant de s'abstenir de mélanger les deux remèdes, il nous dévoile sa prise de conscience de l'inutilité d'ajouter certaines médications. Craint-il déjà des interactions médicamenteuses? En insistant pour que les deux préparations soient prises séparément, préfigure-t-il, en quelque sorte, les études cliniques des firmes pharmaceutiques d'aujourd'hui?

Après avoir développé sur plusieurs chapitres les connaissances de la médecine mésopotamienne, abordons-en les acteurs.

VI. MEDECINS, EXORCISTES ET DEVINS

A. DE LEUR EXISTENCE

1. Une erreur d'Hérodote

L'historien grec Hérodote visita la Babylonie vers le milieu du V^{ème} siècle avant J.C. Parmi ses notes nous relevons l'extrait suivant :

«Les Babyloniens portent les malades hors de leur maison, sur la place, car ils n'ont pas de médecins. Les passants, donc, s'approchent du malade et lui donnent des conseils au sujet de sa maladie, s'ils ont eux-mêmes souffert d'un mal pareil au sien ou s'ils ont vu un tiers en souffrir; venant à lui, ils le conseillent et l'engagent à faire ce qu'ils ont fait eux-mêmes ou vu faire à quelqu'un d'autre pour se tirer d'une semblable maladie. Il leur est défendu de passer outre auprès d'un malade, en silence et sans lui demander quelle maladie il a.» (37)

Il faut croire qu'Hérodote était bien mal renseigné. Les médecins existaient en Mésopotamie depuis des millénaires. Mais que le fait rapporté ci-dessus ait pu être observé dans des lieux où les médecins devaient être rares, ou encore que les pauvres, ne pouvant payer les honoraires, aient pratiqué cet usage à Babylone, la chose est possible.

Hérodote était-il objectif? N'oublions pas qu'au V^{ème} siècle avant notre ère la Mésopotamie est sous domination perse. Or, d'une part les Perses ont guerroyé contre les Grecs, d'autre part un Etat occupé ne peut pas refléter la réalité quotidienne du temps de sa magnificence.

2. Quelques preuves

Outre les nombreuses attestations de leur existence dans les traités médicaux, les textes épistolaires et juridiques, on en trouve aussi la preuve dans une certaine littérature sapientiale. Et notamment dans un proverbe :

«Une maladie qui reste sans médecin, c'est comme un affamé qui reste sans pain.» (41)

De même, le conte du pauvre homme de Nippour traduit à partir d'une copie datant du VII^{ème} siècle avant J.C., est explicite sur ce sujet. Gimil-Ninurta, pauvre homme de Nippour, entreprend de faire une farce au maire de sa ville, pour se venger d'une offense que celui-ci lui a infligée. Il s'introduit chez lui en se faisant passer pour un médecin d'Isin.

Le maire, venant de subir une bastonnade, a grand besoin de soins. Gilmil-Ninurta le persuade qu'il ne peut lui administrer ses remèdes que dans une pièce isolée et noire et en profite pour lui infliger un châtement supplémentaire.

Cette tablette provenant de haute Syrie raconte des événements survenus bien antérieurement à son inscription. La scène, l'onomastique des personnages, la diction situent plutôt ce conte au milieu ou au début de la seconde moitié du II^{ème} millénaire avant notre ère. La présence de thérapeutes est donc déjà attestée à cette époque par le monde littéraire.

Les lois assyriennes rédigées vers le XII^{ème} siècle avant J.C., mais traduisant un droit plutôt archaïque, en mentionnent aussi l'existence :

«Si une femme a blessé dans une rixe les testicules d'un homme, on coupera un de ses doigts. Et si, bien qu'un médecin ait pansé le testicule, l'autre aussi est lésé et s'envenime, ou si dans la rixe l'autre testicule est blessé, on arrachera ses deux bouts de seins.» (37)

Enfin si l'on en croit l'inscription d'un colophon, l'art de la médecine s'exerçait déjà aux temps antédiluviens :

«Onguents et pansements éprouvés, contrôlés et prêts à être utilisés selon la tradition orale des sages d'autrefois qui vécurent avant le déluge. Transmis à Suruppak, la deuxième année d'Enlilbani, roi d'Isin, par Enlilmuballit, sage de Nippour.» (37)

B. LEUR CONDITION SOCIALE

1. Une élite

Les thérapeutes sont des lettrés qui, non seulement connaissent l'art de l'écriture, mais se sont spécialisés dans l'étude des sciences : la médecine, la divination, l'exorcisme. Ils sont plus que des scribes, ils sont des savants. On peut en déduire qu'une faible partie de la population avait accès à cette connaissance. Les médecins font partie de l'élite mésopotamienne, de même que les exorcistes et les devins.

2. Leur filiation

Exemple d'un colophon extrait du traité akkadien des diagnostics et pronostics :

«Prototype d'Uruk. – Itti-Marduk, fils de (Gimil-Marduk), fils du prêtre du sanctuaire, apprenti exorciste, pour la bonne santé de (sa vie a écrit cette tablette). Propriété de l'Eanna.» (50)

Il en découle que les étudiants étaient issus des plus grandes familles du pays. Leurs pères pouvaient être des médecins, des prêtres, des gouverneurs, des ambassadeurs, de hauts fonctionnaires. En bref, ils avaient pour patriarches les citoyens les plus riches des communautés urbaines.

3. Le vêtement : attribut social

Dans le conte du pauvre homme de Nippour, texte retrouvé à Sultantepe, le héros se déguise en médecin d'Isin. Pour ce faire, il se fait entièrement raser la tête, vieille obligation sumérienne lorsqu'un homme était censé approcher la divinité. Muni d'une jarre à libation et d'un encensoir, il se présente à la porte du maire de la manière suivante : *«Je suis un docteur, je suis né dans la ville d'Isin, je suis un qui comprends...» (41)* et ainsi il est aussitôt introduit dans la demeure de sa future victime.

De ce conte nous pouvons supputer que parmi les thérapeutes il en était dont le crâne était rasé. Mais la jarre et l'encensoir sont davantage les insignes d'un exorciste que celles d'un praticien empirique.

Dans une autre traduction, le médecin est décrit comme vêtu d'un vêtement spécifique à sa profession; la jarre et l'encensoir sont remplacés par un sac contenant peut-être des herbes et des pansements. Cependant un texte religieux où Mardouk se présente lui-même comme un médecin contient l'indication suivante : *«Je suis un médecin, je sais comment guérir, je transporte avec moi toutes les herbes (...). Je suis muni d'un sac, (plein de) conjurations (efficaces), je porte le masdarou qui (...). Je confère la bonne santé à (...).» (13)*

Que l'on soit quidam, envoyé royal ou médecin, on s'habille différemment. Ainsi le vêtement définit le statut social. Les prêtres étaient obligés de porter une tenue particulière au cours de certains rituels. Aussi l'exorciste se parait-il d'un manteau rouge pour faire fuir les démons.

C. DES FONCTIONS DIFFERENTES

«46 (sortes de) feuilles pour une lotion contre (une liste de 7 maladies) et contre toute maladie qui, malgré le traitement de l'aûm et l'art du wasipum, persisterait et ne disparaîtrait pas.» (75)

Il y avait en Mésopotamie, au moins deux personnages bien distincts au chevet des malades : l'asou ou médecin (médecin des simples), l'ashipou ou exorciste (médecin des incantations). Un troisième apparaissait aussi parfois : le bârou ou devin.

1. Le médecin ou asou

Ce n'est pas un prêtre contrairement à ce que l'on a longtemps cru, c'est un laïc. Contrairement au bârou et à l'ashipou, l'asou se consacre uniquement à l'exercice de la médecine.

Tout au long des textes, la mention d'asou est nettement plus rare que celle de bârou ou d'ashipou. Nous ne connaissons, à l'heure actuelle, qu'un seul texte médical recopié par un apprenti-médecin (asou agashgou). Elle est attestée dans des écritures datant de la période d'Our III et de la période paléo-babylonienne. Elle existe dans un texte de Larsa où il est même fait référence à une femme médecin attachée au palais. A noter que la société sumérienne était nettement plus égalitaire quant au sexe féminin que la société akkadienne. La condition de la femme s'est nettement dégradée au fur et à mesure que les us et coutumes sémites prirent le pas sur celles des Sumériens. Mais les Sémites de Mésopotamie semblent leur avoir accordé plus de droits et de considérations que ceux des autres contrées, influencés qu'ils avaient été par les Sumériens. La femme pouvait posséder des biens et de l'argent, et en disposer à son gré. Quelques femmes exerçaient des métiers de lettrés, comme celui de la médecine empirique. Cela supposait qu'elles avaient bénéficié comme les hommes d'une éducation très poussée.

Fait unique dans la médecine mésopotamienne, des textes néo-babyloniens évoquent l'existence d'un spécialiste des maladies de l'œil.

On sait aussi qu'il existait des chefs de médecins, ou plus précisément des archiatres :

«(... .. prototype) d'Akkad.
 (... .. Pour obtenir (?) des jours (?)) nombreux (?),
 (... ..) a écrit, collationné, revu.
 (... ..) chef des médecins,
 (... ..) d'Assyrie.» (50)

Le texte ci-dessous évoque une des tâches d'un apprenti médecin :

«Voilà que maintenant je t'envoie Samsi-Addu-Tukultî, l'apprenti médecin, afin qu'il se rende compte au mieux des effets de cette plante. Renvoies le moi.» (26)

Le choix de la plante qui accompagnait cette lettre incombait au médecin chef, tandis que l'étudiant était chargé de superviser l'application du remède et son efficacité.

A la différence de ses collègues, l'intérêt de l'asou est strictement scientifique. Il est le seul à pouvoir réaliser un examen somatique du patient. Il relève entre autres, sa température, il observe l'état de ses vaisseaux sanguins; ainsi il découvre le pouls.

Il est aussi, en général, le seul habilité à dispenser des médicaments et à pratiquer des interventions chirurgicales. Il est rétribué en fonction du type de ces dernières et du statut social du patient, comme l'indique le code d' Hammourabi.

Le médecin est également apothicaire. Il prépare lui-même ses potions, et conserve ses ingrédients dans certains récipients soigneusement rangés sur des rayons numérotés. Des fouilles archéologiques ont mis à jour, à Assour, une pièce apparaissant comme le prototype d'une pharmacie ou d'un laboratoire. A l'intérieur, un inventaire d'époque médio-assyrienne énumère une trentaine de séries de vases contenant des produits à usage médicinal ou aromatique. Il peut arriver au médecin de se plaindre de ne pas avoir reçu des jardiniers les plantes nécessaires à l'élaboration de ses remèdes, alors qu'il en a lui-même avisé le gouverneur :

«Mon seigneur sait bien que lorsque, dans un traitement, un seul médicament fait défaut, (le malade) ne peut recouvrer la santé.» (52)

Il ajoute et insiste dans le même courrier :

«Au sujet des plantes dont j'ai déjà dit à mon seigneur : mon seigneur, il n'y en a plus... » (52)

Le médecin se rend chez le malade muni d'un sac afin de pouvoir à tout moment dispenser les remèdes nécessaires. On suppose aussi, par l'intermédiaire de textes épistolaires, que certains exerçaient dans ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui un hôpital. Il s'agissait de salles réservées aux soins des malades. Le médecin y effectuait au moins deux visites par jour et consignait ses observations sur des tablettes d'argiles. De ces mêmes textes on apprend aussi qu'ils pouvaient douter ou sécher sur certains diagnostics :

«Le roi ne cesse de me dire : Pourquoi ne diagnostiques-tu pas la nature de ce mal qui m'a frappé et pourquoi n'en réalises-tu pas la guérison?. Antérieurement, (c'est vrai), j'ai dit en présence du roi : Je n'explique pas la maladie de ses muscles. Mais aujourd'hui précisément je viens de sceller et d'envoyer un message (à ce sujet). Qu'on le lise au roi et qu'on lui explique bien...»

Si le roi utilise bien la lotion (que j'indique), certainement la fièvre cédera. La lotion est composée d'huiles. Je l'ai (déjà) faite deux ou trois fois au roi, mon seigneur; le roi se le rappelle.

S'il plait au roi, que l'on commence le traitement dès demain. C'est là une maladie qui provient du sang vicié.

Avec le réglisse que j'ai fait en outre porter chez le roi, qu'on exécute un bon massage à rebours (?) ; qu'il pénètre bien (?)... (52)

Toutes ces activités nous amènent à penser qu'il ne s'agissait pas d'une profession de tout repos, surtout lorsque le médecin était au service du roi et de sa famille :

«C'est pour la santé du roi mon seigneur que je suis venu. Et maintenant que le roi m'accorde un mois entier (de répit). Que quelqu'un (d'autre) assure le service. Car (moi) maintenant je suis mort (de fatigue).» (37)

C'était le cas d'Arad-nanai qui, tout archiatre qu'il était, ne résidait pas au palais. Il est fort probable qu'il se soit volontairement tenu à l'écart de la cour bien que cela ne fut pas toujours facile :

«Les paroles que le roi mon seigneur, a dites à ses serviteurs au sujet des souverains précédents lorsqu'ils étaient malades, à savoir : Leurs serviteurs (alors) passaient avec eux des nuits blanches, les portaient sur leurs lits et montaient auprès d'eux une garde (constante). Ces paroles que le roi mon seigneur a dites sont injustes.» (37)

A signaler que curieusement les textes datant du médio-babylonien et qui nous renseignent sur d'intéressants détails de la thérapeutique, n'emploient plus le terme «asou». Malgré notre certitude qu'ils appartiennent bien à la médecine empirique, il n'est plus question que d'érudits, d'experts en divination, d'exorcistes et de conjurateurs. De même, le mot «asou» ne figure pas davantage dans la correspondance royale de la cour assyrienne qui nous apporte de nombreux renseignements quant à la pratique médicale et aux soins dentaires.

2. De la disparition des médecins

Il semble bien, au vu des écrits, qu'avec le temps, les médecins empiriques ont perdu statut et importance au profit de leurs collègues. En réalité le mot «asou» n'est plus mentionné dans les textes cunéiformes postérieurs à la chute de Ninive en 612 avant J.C.. A cette époque la médecine mésopotamienne devait être en concurrence sérieuse avec la médecine égyptienne et grecque. De plus, la médecine divinatoire serait bien plus récente que la médecine empirique, hypothèse soutenue par certains assyriologues. En effet, les traités divinatoires sont uniquement écrits en akkadien, alors que les plus anciens textes empiriques sont rédigés d'abord en sumérien puis en akkadien. D'autres spécialistes du monde mésopotamien soutiennent que cette hypothèse est quelque peu simpliste.

Cet ordre d'apparition ne serait pas dû au seul facteur temps. Il est possible que les textes empiriques aient été mis par écrit dans des centres d'érudition où la tradition sumérienne persistait davantage.

Comme nous possédons peu de textes médicaux précédant l'époque akkadienne, nous ne pouvons pas soutenir avec certitude que la pratique empirique est sumérienne et que la pratique divinatoire est akkadienne. Ce qui est sûr c'est que de nombreux écrits anciens ont dû être détruits par l'élévation de la nappe phréatique. Le mystère persistera encore et peut-être même à jamais. Mais toutes ces pratiques sont certainement l'aboutissement d'une longue évolution, conduisant in fine à l'élaboration de la médecine mésopotamienne.

On peut également supputer qu'avec le temps, asou, ashipou et bârou ne font plus qu'un, l'exercice de la médecine impliquant la connaissance des trois disciplines avec une prédilection pour l'une ou pour une autre en fonction des préférences royales. L'hypothèse que tous ces soignants sont des médecins à part entière s'étant spécialisé dans la divination, l'exorcisme ou la médecine empirique peut aussi être envisagée.

3. Exorcistes ou ashipou

Ils pouvaient porter d'autres dénominations : Mashmashou, Kakougallou, par exemple (termes empruntés au sumérien). Mais le titre le plus couramment employé était Ashipou signifiant littéralement conjurateur. Ils ne possédaient pas de dons particuliers pour l'exorcisme, mais ils devaient être physiquement parfaits, et avoir bénéficié d'une longue formation; car leur science avait été codifiée par un roi dénommé Enmeduranki, lui même parfait de sa personne.

Ce sont des prêtres, comme leurs parents, car ils doivent justifier d'une haute et digne filiation. Ils font partie d'une corporation indépendante, fermée, mais n'empêchant pas

cependant le caractère pluridisciplinaire de la formation de ses membres. Les exorcistes les plus savants excellaient également dans l'art de la divination.

Leur existence officielle est attestée au temps d'Urukagina, prince de Lagash, détrôné par Sargon vers 2600 avant J.C.. Les inscriptions d'Urukagina nous indiquent que lorsqu'on désirait consulter un exorciste, il fallait lui payer la somme d'un sicle d'argent, auquel s'ajoutait six sicles de taxes réparties entre le grand vizir et le gouverneur. Et Urukagina d'ajouter qu'il a ordonné l'abolition de toutes ces sommes. Les exorcistes, de même que les devins lorsqu'ils sont employés dans les temples et les palais sont désormais des fonctionnaires, rétribués par le roi.

A coté des conjurateurs officiels, rattachés aux temples ou au palais, le roi étant par définition le grand prêtre, il devait en exister d'autres auxquels le peuple pouvait avoir recours.

Dans la pratique, il semble que certains se soient spécialisés. Ceux qui favorisaient la fonction thérapeutique s'associaient parfois avec un asou. Ils n'examinaient pas le malade au sens de palper ou toucher, comme leur collaborateur. Ils l'observaient scrupuleusement. Ils recherchaient aussi des signes révélateurs, où la situation dans laquelle le patient était étudié avait son importance. L'heure du jour ou de la nuit, la date, étaient notées et les signes interprétés. Les symptômes constatés, ajoutés aux signes, leurs permettaient d'établir un pronostic. Ils pouvaient aussi identifier la maladie, et appliquer les contre-mesures nécessaires à la guérison. Pour se faire, ils interrogeaient les dieux, puis invoquaient leur clémence.

D'autres, privilégiant les fonctions cultuelles et apotropaïques, collaboraient avec un lamentateur (kalou).

Mais tous étaient assujettis au secret. Amenés à connaître les péchés ou manquements de leurs patients, ils devaient rester silencieux à leurs sujets.

4. Devins ou bârou

La plupart exercent leur art à la cour royale où ils occupent un rang protocolaire élevé. Le roi attend d'eux des renseignements propres à l'aider dans ses décisions, parfois leurs avis dictent même complètement la conduite royale. Mais dans ce cas, il était prudent de faire des contrôles et des contre-enquêtes auprès de tous les devins attachés à la cour avant d'accepter d'eux un avis d'importance. Consultés sur des affaires intéressant le sort de l'Etat, du souverain et de sa famille, il leur est formellement interdit de divulguer des secrets qu'ils auraient pu apprendre au cours de leur pratique. Pouvant être admis au

conseil secret du souverain, ils détenaient ainsi des informations confidentielles. Mais un serment dénommé le "protocole des devins", leur interdisait toute trahison envers le pays et le souverain.

Bârou signifie littéralement examinateurs, mais contrairement à l'asou et à l'ashipou, ils n'observent pas leurs patients. C'est à partir d'événements exceptionnels, insolites ou particuliers (naissance anormale), survenus sur le chemin les menant à la maison du malade ou survenus au cours de la vie du malade etc..., qu'ils tirent des présages, qu'ils proposent un diagnostic, un pronostic. Puis lorsqu'ils le peuvent, ils indiquent le rituel indispensable à la guérison du mal, mais, en général, ceci était plutôt réservé à l'exorciste.

les bârou étudient la nature, les animaux et leur comportement et parfois réalisent des sacrifices. Plus occasionnellement, ceux du paléo-babylonien s'occupent de l'observation des astres. Mais bientôt de véritables spécialistes s'adonneront à l'astrologie et la développeront au point d'en faire la science la plus prestigieuse de la moitié du II^{ème} millénaire.

L'haruspice est un devin spécialisé qui tire ses présages de l'observation des entrailles d'animaux sacrifiés. Cette pratique, lorsqu'elle se cantonne à l'observation du foie a pour nom extispicine, elle était particulièrement développée en Mésopotamie.

D. LA RETRIBUTION D'UN CHIRURGIEN

1. Exemples de rétribution

Tous ces exemples sont tirés du code d'Hammourabi :

§ 215 «*Si un médecin a pratiqué une grave incision sur un homme libre au moyen d'une lancette de bronze et s'il a sauvé la vie de cet homme libre ou s'il a ouvert la "nakkaptu" d'un homme libre au moyen de la lancette de bronze et s'il a sauvé l'œil de l'homme libre, il prendra 10 sicles d'argent.*» (84)

§ 216 «*S'il s'agit de quelque "muskenum" il prendra 5 sicles d'argent.*» (84)

§ 217 «*S'il s'agit d'un esclave de particulier, le propriétaire de l'esclave versera 2 sicles d'argent au médecin.*» (84)

§ 218 «*Si un médecin a pratiqué une grave incision sur un homme libre au moyen de la lancette de bronze et s'il a fait mourir cet homme libre ou bien s'il a ouvert la "nakkaptu" d'un homme libre au moyen de la lancette de bronze et s'il a crevé l'œil de l'homme libre, on lui coupera le poignet.*» (84)

§ 219 «*Si un médecin a pratiqué une grave incision sur un esclave de mushkénium au moyen de la lancette de bronze et s'il l'a fait mourir, il rendra un esclave équivalent.*» (84)

§ 220 «*S'il a ouvert sa "nakkaptu" au moyen de la lancette de bronze et s'il a crevé un œil, il pèsera l'argent de la moitié de son prix.*» (84)

2. Rapport entre plusieurs tarifs

Les codes mésopotamiens nous intéressent tout particulièrement, puisqu'ils fixent et publient les tarifs légaux des prestations et des services.

Le code d'Hammourabi indique le coût du travail animal, celui du matériel. Il fixe aussi le salaire des artisans, et du tout premier de tous, le médecin. C'est d'ailleurs de lui qu'il est traité en priorité, ce qui montre bien tout le prix accordé à l'art de guérir.

Nous savons déjà que les tarifs varient en fonction du statut social du patient. La même intervention rapporte cinq fois plus si elle est réalisée sur un homme libre plutôt que sur un esclave. De même la sentence pour avoir échoué est nettement plus conséquente pour un homme libre (puisque l'on coupe le poignet du chirurgien) que pour un esclave puisque l'on lui demande seulement de le remplacer par un autre.

Il devait certainement déjà exister des charlatans prêts à profiter sans scrupules de la détresse humaine afin de soutirer quelques sicles d'argent à de pauvres malades. C'est peut-être pour les dissuader d'exercer que le code d'Hammourabi est si sévère lors de l'échec de certaines interventions. Tous les thérapeutes ne sortaient pas de la faculté d'Isin, ni même du centre d'apprentissage d'Eridou.

On peut essayer d'établir à partir du code d'Hammourabi un rapport entre les différents tarifs pratiqués à cette époque, afin d'avoir une petite idée quant à la rétribution d'un chirurgien. Pour ce faire il faut comparer les tarifs indiqués ci-dessus avec les rétributions de plusieurs autres corps de métiers.

Le code d'Hammourabi nous indique que lorsqu'un chirurgien percevait dix sicles d'argent pour la réussite d'une grave incision, la rétribution d'un ouvrier agricole était de onze sicles

par an. Mais ce parallèle est un peu trop hâtif et simpliste, car en Mésopotamie, les travailleurs pouvaient percevoir des avantages en nature.

Le code d'Hammourabi donne quelques prix de moyens de production en litre de grains d'orge : location d'un bœuf pour un an : 1200 litres de grains. Pour le conducteur des bœuf : 1800 litres par an; pour le travailleur agricole : 2400 litres.

Ces litres d'orge s'ajoutaient-ils aux sicles d'argent pour le travailleur agricole?

A noter que de nombreuses fluctuations ont affecté le prix de l'orge et celui de l'argent. A la fin du III^{ème} et au début du II^{ème} millénaire un sicle d'argent correspond à 300 litres de grains d'orge. Puis vers la moitié du II^{ème} millénaire un sicle d'argent ne vaut plus que 150 litres d'orge. Rappelons que le code d'Hammourabi date du XVIII^{ème} siècle avant J.C..

D'autre part, d'après des parallèles établis avec des comptabilités palatiales et celles des temples, on découvre que les prix fixés par les codes n'étaient pas forcément appliqués.

De ce petit rapport, nous pouvons tout au moins supputer que la rétribution du chirurgien était importante, mais il est risqué d'essayer d'être plus précis.

Celle-ci devait aussi dépendre du lieu d'exercice du médecin (palais, temple, centres urbains, etc...), de son habileté, de sa considération, de sa réputation, du fait qu'il s'agissait d'un expert ou non.

E. L'APPRENTISSAGE

Nous savons déjà que les médecins sont des lettrés qui se sont spécialisés par la suite. Ils ont donc nécessairement bénéficié, dans un premier temps, de la formation des scribes. C'est dans la seconde moitié du III^{ème} millénaire que le système scolaire sumérien s'épanouit et prospère. A l'aide des documents cunéiformes, nous pouvons nous forger une idée sur le fonctionnement de l'école sumérienne. Le cas est unique au monde pour une période aussi reculée.

L'école au pays de Sumer a certainement dû se développer, à ses débuts, dans les temples. Puis au fil du temps, elle est devenue une institution séculière, et son programme s'est lui-même fortement laïcisé.

L'école forme avant tout des scribes. Certains étudiants, après avoir appris l'art de l'écriture, poursuivent leurs études et se spécialisent dans quelque activité bureaucratique. Ils peuvent aussi choisir de devenir médecin, etc.... La profession d'exorciste étant, elle, réservée à des étudiants ayant satisfaits à certaines exigences de lignages, et de perfection physique.

L'enseignement n'est ni général, ni obligatoire. Il est réservé à une élite, qui logeait plus volontiers dans les villes, aux alentours du temple ou du palais.

1. Une institution séculière à Sumer : l'école

A sa tête se trouve un «ummi», c'est à dire le spécialiste, le professeur, à qui on donne aussi le titre de «père de l'école». Les élèves sont les «fils de l'école».

Parmi les membres du personnel, on note un professeur assistant désigné sous le terme de «grand frère». Son rôle consiste entre autres, à calligraphier les tablettes que les élèves doivent recopier, à examiner leurs copies et à leur faire réciter les textes copiés, après qu'ils les aient appris par cœur.

On trouve aussi le professeur chargé du dessin et celui à qui incombe l'apprentissage du sumérien. Des surveillants étaient affectés au contrôle des présences et le surveillant chargé du «fouet» devait probablement s'occuper de la discipline.

Nous possédons un grand nombre de tablettes d'écoliers. Celles-ci nous montrent les progrès des élèves, depuis les premiers essais gauches et maladroits, jusqu'aux exercices de l'étudiant avancé, si bien soignés qu'il est difficile de les discerner de ceux des professeurs.

Ces travaux nous apprennent que l'enseignement comportait deux parties bien distinctes. La première permettant de manier avec dextérité l'écriture cunéiforme, le sumérien, l'akkadien. La seconde à caractère scientifique et littéraire permettant de se spécialiser.

2. Les premiers temps de l'apprentissage

Dans cette section, il s'agit essentiellement d'apprendre à écrire et à manier le sumérien et l'akkadien. C'est à dire devenir scribe. Il fallait du temps pour se rendre maître de cette écriture qui comprend près de six cents signes, les uns représentant une syllabe, les autres un mot entier. On comprend aisément qu'écrire et lire aient été non pas une possibilité ouverte à tous mais réservée à un petit nombre.

Pour répondre à ce vaste programme, les professeurs utilisaient un système d'instruction à caractère mnémotechnique, consistant surtout en l'établissement de répertoires. Les mots de leurs langues étaient classés en groupes de vocables et d'expressions reliés les uns aux autres par le sens. Ces listes étaient copiées, apprises par cœur et recopiées par les élèves jusqu'à ce qu'ils puissent les reproduire aisément. Il en était ainsi des ouvrages érudits sur les langues : grammaire comparée du sumérien et de l'akkadien, listes de synonymes, commentaires savants d'œuvres antiques.

Par suite des difficultés de l'écriture, la classe des scribes formait un corps respecté et envié, auquel on était bien obligé d'avoir recours pour coucher par écrit un certain nombre de transactions et d'épisodes importants de la vie quotidienne.

«Après avoir fréquenté l'école le temps requis, je maîtrise le sumérien, l'écriture, la rédaction des tablettes, l'arpentage, tous les contrats : de mariage, de sociétés, d'achat et de vente, de location, de fermage, et même d'adoption.» (9) Interrogatoire d'un scribe, poème sumérien.

Leur nom figure dans les actes qu'ils rédigent, ce qui peut indiquer une certaine responsabilité. Leur art est hautement prisé, au point que même des fils de roi se font admettre dans ce corps d'élite.

«Celui qui excellera dans l'art du scribe, brillera comme le soleil.» (44)

«Qui sait écrire a de la chance : il est heureux, car il est indispensable au palais.» (9)

La phrase précédemment citée fait partie d'un examen de fin d'étude d'un scribe. Il s'agit d'un extrait d'un poème sumérien. Elle nous apprend qu'il existait déjà à cette époque des examens concluant les études.

A côté des scribes généraux, sans autre qualification, il en existe des spécialisés : scribes d'armée, publics, d'administration, comptables, médecins ou attachés à des médecins.

D'autres écrits nous apprennent que pour s'assurer une longue vie, certains scribes, copiaient des textes et déposaient ces tablettes dans les temples. Il s'agissait d'un hommage aux dieux.

«Prototype de Borsippa. Conformément à l'original ancien, Marduk-nasir, fils de Rimût-ilâni, a écrit (cette tablette) pour la bonne santé de sa vie et l'allongement de ses jours, puis l'a déposée dans l'Ezida, temple-de-vérité.» (50)

«En l'honneur de la déesse Ninni, sa dame, Bel-ahé-irba, pour le salut de sa vie, la prolongation de ses jours, la conservation de sa postérité, pour qu'il n'ait pas de maladie, a fait écrire cette copie et l'a placé dans le temple Eanna. Le savant qui ne détournera pas ce document, mais le replacera en son portoir, que la déesse Ninni le voie avec contentement ! Celui qui le ferait sortir d'Eanna, qu'elle le dénonce en colère!» (21)

Ci-dessus, l'extrait nous révèle que les documents pouvaient être empruntés, et surtout qu'ils n'étaient pas toujours restitués.

3. La seconde section

C'est le temps de la spécialisation. Elle est réservée aux scribes les plus doués ou les plus ambitieux. Pour ce qui est de l'étude des sciences laïques, elle s'effectue dans des écoles privées ou appartenant au palais. On sait que la ville d'Isin était dotée d'une faculté réputée pour l'apprentissage de la médecine.

Le traité akkadien des diagnostics et pronostics devait être appris par cœur par les étudiants, de même que les traités de thérapeutique, les listes botaniques, etc... Outre la théorie, les étudiants devaient bénéficier d'une éducation pratique basée sur l'exemple. Cependant il ne s'agit que de suppositions, puisque aucun texte n'en parle explicitement.

Pour l'exorcisme, la divination, les études s'effectuaient certainement dès le départ, dans les temples. Il existait comme pour les médecins un apprentissage théorique, que l'on peut déduire de la multitude des textes divinatoires. L'initiation aux mystères de ces disciplines devait recourir à la tradition orale, de même que leurs explications, car aucun ouvrage ne nous en parle. Une tablette retrouvée à Assour dans la bibliothèque d'un ashipou, connue sous le titre de "Manuel de l'exorciste", énumère plus de cent titres d'ouvrages. Un passage montre clairement que l'œuvre s'adressait aux futurs exorcistes encore en cours d'apprentissage :

«Jusqu'à ce que, vous étant rendus maîtres de l'art de l'exorcisme, vous en possédiez le secret. Après quoi, vous apprendrez à interpréter les commentaires ainsi que les gloses et à pratiquer les rituels en sumérien et en akkadien ainsi qu'à formuler et échanger des points de vue pour aboutir à un accord.» (41)

Eridou est la ville la plus réputée pour la formation des conjurateurs.

4. De la naissance des sciences

Au fil du temps, les listes de classes s'étoffent pour devenir de véritables manuels plus ou moins stéréotypés, en usage dans de nombreuses écoles de Mésopotamie. C'est ainsi qu'ont pu naître les recueils médicaux, élaborés par un médecin professeur. Des assyriologues soutiennent cette hypothèse.

Certaines tablettes énumèrent de longues listes de plantes, d'animaux de toutes sortes, de pays, de villes et villages, de pierres et minéraux. Ceci dénote d'une certaine curiosité, et surtout, de connaissances intéressantes en botanique, en zoologie, en géographie, et en minéralogie. L'astrologie de même que l'astronomie se développeront un peu plus tard, vers le premier millénaire avant J.C.. Du mouvement des astres, ce peuple n'a pas tiré que des oracles, il était capable de calculer sans faute le moment à venir d'une éclipse de lune ou de soleil. Quant à la médecine, on peut parler d'une ébauche, d'un avant poste des connaissances médicales. Le chef d'œuvre qu'il ne faut surtout pas omettre de mentionner est une sorte d'encyclopédie, contenant environ dix milles rubriques, recensant et classant l'univers matériel tel qu'on le connaissait alors.

Dans cette civilisation, il n'a jamais été question de science pure, recherchée et pratiquée pour elle-même, mais plutôt, d'un savoir pour faire, pour appliquer. Ainsi, l'arithmétique, le calcul, la géométrie, ont été développés en fonction des impératifs économiques : comptabilité, mensurations, arpentage. Il s'agit d'un savoir casuistique. Ce qui est toujours le cas de nos paradigmes grammaticaux, et de nos tables arithmétiques d'addition. Les Mésopotamiens ne connaissaient ni les concepts proprement abstraits, ni les lois qui régissent l'univers, ni leurs principes. Leur logique, leur perception du rationnel est certainement éloigné de la nôtre et fonctionne différemment. Ils sont avant tout de très grands observateurs.

F. LE PLUS VIEUX CERTIFICAT MEDICAL

En Mésopotamie, un malade quel que soit son rang, était exempté de travail, mais pour ce faire il fallait que son état soit attesté par un professionnel. On peut considérer la lettre ci-dessous comme un justificatif de l'absence d'Irrati (employé au palais royal), pour raison de santé :

«Au roi mon seigneur, ton serviteur Ikkaru, Saluts très chaleureux au roi mon seigneur! Que Ninurta et Gula accordent bonheur et santé au roi mon seigneur. Pour Irrati, au sujet de qui le roi m'a écrit, je le traite et je prends grand soin de lui. Il n'a pas été capable de venir (au palais) jusqu'à présent. Le roi mon seigneur doit savoir que cet homme est

malade. Les médicaments du roi, pour la guérison (d'Iratti) n'ont pas encore eu d'effet. Le liniment devra être appliqué deux ou trois fois, avant qu'il soit guéri.» (21)

G. LE SERMENT

Il ne faut pas le confondre avec celui d'Hippocrate. Ce n'est en aucun cas un serment réservé exclusivement aux thérapeutes. Connue dès le troisième millénaire, il concerne, en fait, les personnages au service de l'Etat et du roi, comme le relate bien une lettre d'un prêtre adressée à Assurbanipal :

«Au roi, mon maître, ton serviteur, Ishtar-shum-eresh : Salut au roi, mon maître! Que Nabu et Marduk, bénissent le roi mon maître! – Les scribes, voyants, incantateurs, médecins, observateurs d'oiseaux, fonctionnaires du palais qui habitent la ville, sont soumis aux serments au mois de Nisan, 16^e jour. Demain donc, ils doivent prêter serment.» (21)

Il représente l'alliance entre le roi, sa famille et ses serviteurs. Cependant, il n'est pas seulement effectué lors de l'investiture du roi, mais régulièrement, suivant un calendrier annuel. Il s'accompagne de gestes rituels, comme par exemple lever les yeux au ciel, tenir un emblème divin ou encore absorber une substance (herbes, pain, bière, vin).

H. DES VOYAGEURS

De tout temps les rois se sont assurés les services des médecins les plus habiles et les plus renommés. Ils les prêtent à leurs alliés, les envoient examiner leurs courtisans préférés. Les médecins, attendus d'une cour royale à l'autre, voyagent dans tout le Proche-Orient. Ils y sont estimés et les présents qu'ils y reçoivent montrent l'importance accordée à leur savoir. Certains voyages leur permettent de compléter leurs connaissances médicales auprès de quelque confrère. Un prince assyrien écrit à son frère qui règne à Mari:

«Les remèdes avec lesquels ton médecin m'a traité sont excellents. Si quelque mal se manifeste, cette médication aussitôt le maîtrise. Je t'envoie donc mon médecin; qu'il prenne connaissance de cette médication. Ensuite renvoie-le moi.» (37)

Une autre lettre adressée au roi de Mari signale l'existence de médecins experts, c'est à dire plus expérimenté ou que l'on pourrait comparer aux grands patrons d'aujourd'hui :

«A mon seigneur dis ceci; ainsi parle Iaqim-Addu, ton serviteur. Un enfant qui se trouve chez moi est malade. De dessous son oreille un abcès s'écoule. Deux médecins qui sont auprès de moi le pansent, mais son mal ne change pas. Que mon seigneur, maintenant, me dépêche son médecin... ou un médecin expert, pour qu'il examine le mal de l'enfant et qu'il le soigne... » (37)

Le médecin Merânum, attaché à la cour d'Assyrie, devait être particulièrement compétent puisque le prince Jasmash-Addu supplie le roi son père de le lui envoyer:

«A mon père dis ceci : Ainsi parle Jasmah-Addu, ton fils. Au sujet de Merânum le médecin qui doit venir ici, précédemment, j'ai déjà parlé de lui à mon père. A présent (l'affaire est urgente), Rishiya est gravement malade. Si mon père le veut bien, que Merânum arrive promptement, afin qu'il obtienne la guérison de Rishiya et que celui-ci ne meure pas.» (37)

Vers 1280 avant J.C., le roi de Babylone adresse au roi hittite Hattusil III un médecin et un exorciste; c'est seulement au bout de quelques années qu'Hattusil III consent à renvoyer le médecin dans son pays. On apprend curieusement dans une missive trouvée à Boghazköy, que le souverain hittite se défend vigoureusement de retenir contre son plein gré le fameux médecin babylonien.

Cyrus, roi perse, s'assura les services du meilleur ophtalmologue d'Egypte, après en avoir fait la demande expresse auprès d'Amasis. Ce dernier, roi d'Egypte, pour lui plaire, n'eut aucun scrupule à séparer de sa famille le meilleur expert en pathologie oculaire de son pays. Ainsi on s'aperçoit que si certains voyages étaient un agrément pour le médecin, d'autres, revêtaient d'avantage une forme d'obligation.

VII. LA SANTE PUBLIQUE

Il est pratiquement impossible de définir l'espérance de vie moyenne en Mésopotamie. Les données archéologiques et textuelles laissent supposer une importante mortalité des jeunes enfants et des femmes en couches. La longévité de certaines populations (religieuses) s'explique certainement par le fait qu'elles résidaient dans un quartier à part de la ville (le gâgum), et qu'il leur était interdit de procréer. Une bonne alimentation devait aussi y contribuer.

A. ALIMENTATION

1. Les apports de l'archéologie

Ils dépendent du pouvoir de conservation des sols. Pour se faire une petite idée de l'alimentation des peuples antiques on peut recourir à plusieurs techniques.

a) L'archéozoologie

Cette discipline étudie les restes d'animaux : ossements, cornes, dents, défenses, carapaces ou coquilles. Elle détermine ainsi les espèces présentes sur un site, espèces domestiques ou sauvages, mammifères, oiseaux, poissons, etc... De l'âge et du sexe des animaux abattus on suppose que l'élevage est plutôt destiné à obtenir de la viande, de la laine ou du lait.

b) L'archéobotanique

Elle se consacre à la collecte et à l'étude des restes végétaux. En Mésopotamie on retrouve essentiellement des graines, des fragments d'épis, des balles, du bois, des fruits et des noyaux.

c) La palynologie

C'est l'étude des spores et des grains de pollen. Ils se conservent des milliers voire des millions d'années. En collectant des échantillons de sédiments de différents niveaux stratigraphiques d'un site, on en reconstitue l'environnement végétal et son évolution. Il en découle les pratiques agricoles et donc l'alimentation.

d) Analyse physico-chimique

L'étude de restes organiques contenus dans certains récipients fournit des données sur les aliments consommés dans des périodes assez lointaines mais également, sur les manières de les préparer et de les accommoder. Les composants de ces matières organiques se conservent différemment. Les acides aminés sont les plus résistants (jusqu'à 100000 ans), les acides gras et surtout les sucres se dégradent plus rapidement.

2. Les textes, les artéfacts

Les conditions géographiques ont imposé aux Mésopotamiens la nature des aliments consommés. L'agriculture et l'élevage fournissaient déjà l'essentiel de leur nourriture. La chasse, la pêche et la cueillette assuraient un complément avantageux. L'importation se cantonnait à quelques produits de luxe comme l'huile d'olive et le vin provenant tous deux du Levant.

Malgré la diversité des nouvelles techniques de recherches archéologiques il est plus facile de se forger une idée sur l'alimentation des grands que sur celle des petites gens, grâce aux textes relatant les banquets offerts par les souverains pour célébrer des victoires, pour l'inauguration de palais, etc... L'accueil de souverains ou de diplomates étrangers, les fêtes données en l'honneur des divinités sont autant d'occasions de montrer la grandeur d'un roi et les richesses de son pays. Les offrandes alimentaires collectées dans les temples sont des reflets de l'alimentation réservée au clergé et à la cour royale. Les denrées destinées aux dieux étaient en réalité redistribuées et nourrissaient le roi, ses serviteurs et les prêtres.

Dans la religion mésopotamienne on note l'existence de tabous alimentaires relatifs aux jours néfastes indiqués par les calendriers. Certains de ces interdits prennent la forme de présages, indiquant quel malheur est susceptible de se produire si l'on consomme les aliments en question :

«Au mois de teshrit (septembre-octobre), le deuxième jour, (...) il ne mangera pas de viande cuite : il se couvrirait de lèpre; il ne mangera pas de viande de bœuf, de viande de chèvre ni de viande de porc : il aurait la maladie SAG-KI-DIB-BA.» (56)

Au II^{ème} millénaire de nombreuses tablettes cunéiformes énumèrent les repas du roi de Mari. Au milieu du premier millénaire, Sennachérib fait décorer une pièce de son «palais sans rival» avec des serviteurs portant des provisions. A l'époque d'Our III, on apprend grâce aux textes comptables enregistrant le trafic des denrées alimentaires, la quantité de viande consommée annuellement sur certains domaines religieux.

Pour le peuple, les renseignements relatifs à son alimentation proviennent plutôt de tablettes attestant de versements de rations de nourriture en guise de salaire. Les distributions sont fonctions de l'âge et du sexe. Quelques archives privées, comme celles de marchands de Kanish du début du deuxième millénaire, y font aussi parfois allusions.

3. Le régime alimentaire

L'orge est la céréale de base de la nourriture des habitants de Mésopotamie. On en fait du gruau, du pain et de la bière. Le blé amidonnier et l'épeautre sont plutôt réservés à l'élaboration de pâtisseries au miel, ou de pains spéciaux. Si l'alimentation de l'élite est relativement diversifiée, le régime des petites gens est plus simple. On sait que les personnes ordinaires, ainsi que le roi, prennent deux repas quotidiens. Celui du matin, se compose surtout de gruau, tandis que le soir, le repas principal peut comporter plusieurs plats. Au cours de la journée des en-cas permettent de patienter jusqu'au soir.

Des féculents tels que fèves, pois et lentilles ont été retrouvés dans des restes paléobotaniques. Ces légumes secs sont servis en purées ou grillés. Les repas se diversifient à la faveur des saisons. Salades, concombres, poireaux, ails, oignons, navets et fenouils sont cultivés dans des jardins ombragés. Les épices relèvent avantageusement la saveur des aliments. On recense du poivre, du thym, de la rue, de la coriandre, du cumin mais également de la moutarde et plusieurs sortes de sels. Divers fruits poussent à l'ombre des palmier-dattiers, comme des pommes, des poires, des grenades, du raisin, des noix, des pistaches, et des amandes. Mais la première place revient à l'évidence aux dattes dont de nombreuses variétés sont récoltées en basse Mésopotamie.

Quant à la viande il s'agit d'un aliment réservé à une population aisée. La viande bovine est la plus prisée. On note des élevages de porcs jusqu'au I^{er} millénaire mais les ovins constituent la base de l'alimentation carnée. Le lait de brebis, de chèvre et de vache sert à l'élaboration du beurre, de la crème et de fromages. Il peut être aussi parfois consommé cru mais le manque de possibilité de conservation limite cet usage. Riches et pauvres se nourrissent de poissons pêchés dans les rivières, les retenues d'eau, les marais et la mer. Comme la viande, ils sont consommés frais, séchés, salés ou fumés.

Dans les banquets royaux, il n'est pas exceptionnel d'évoquer la consommation de denrées rares telles que des brochettes de criquets grillés (pp. XVI), des crevettes, des œufs d'autruches et des champignons du désert très appréciés par les rois de Mari. On s'y régale aussi de gazelles, de biches. Ces dernières, avec les lièvres et les oiseaux sauvages, constituent l'essentiel du gibier. Les volailles sont appréciées à la fois pour leur chair et pour leurs œufs.

Enfin, l'huile de sésame est largement utilisée dans l'alimentation.

On constate donc que les possibilités alimentaires des Mésopotamiens sont très diversifiées. Toutes les familles d'aliments sont représentées : protéines, produits laitiers, féculents, fruits, légumes et graisses. Cependant ce régime reste l'apanage d'une population aisée. Les petites gens se contentent en général de féculents, de poissons et de dattes. D'autre part la diversité est fonction des saisons, les problèmes de conservation des aliments impliquant des repas d'hiver peu variés. Enfin cette abondance est assujettie aux conditions climatiques et à l'absence de conflits. Des périodes de grandes famines entraînées par de mauvaises récoltes sont attestées dans certaines chroniques, et listes éponymes.

B. EPIDEMIES, CONTAGIONS, FAMINES

1. Une origine mythologique

Vers 1750 avant J.C. un chef d'œuvre de la littérature et de la pensée mésopotamienne voit le jour. Ce grand poème mythologique composé de 2200 vers dont seuls les deux tiers nous sont parvenus, s'intitule le Supersage. Le résumé qui en suit nous explique de façon imagée l'origine des hommes et le sens de leur existence.

Ce mythe commence bien avant l'apparition des hommes; lorsqu'il n'y avait encore que les dieux pour peupler l'univers. Leur société étant semblable à la nôtre, avec des chefs, dont le propre était de ne pas travailler et d'exploiter les autres à leur avantage. Après des milliers d'années les dieux ouvriers en ont eu assez de s'épuiser ainsi au travail et se sont mis en grève. Ils voulaient être traités sur un pied d'égalité avec les gouvernants désœuvrés. Le plus intelligent d'entre les dieux, le grand ENKI (en sumérien) / Ea (en akkadien), proposa de créer un remplaçant des dieux ouvriers. Il s'appellerait Homme et serait capable d'exécuter le même travail qu'eux, avec autant d'efficacité. Doté d'intelligence, il ne pourrait toutefois jamais songer au titre de dieu, car sa matière première, l'argile, le rend obligatoirement mortel (en Akkadien, mourir se dit : retourner à l'argile). Ce prototype de remplacement est approuvé par l'ensemble des dieux. Les hommes se mettent aussitôt au travail avec alacrité. Ils sont mortels certes, mais leur vie est très très longue. Ne connaissant pas encore les maladies, les catastrophes naturelles, la mortalité infantile, ils sont de plus en plus nombreux. Mais du labeur de cette multitude monte bientôt un énorme vacarme qui trouble le sommeil d'ENLIL, roi des dieux. Celui-ci, irrité, cherche à les décimer au risque de les anéantir : d'abord par l'Epidémie «*Combien de temps cette Epidémie durera-t-elle? Nous imposera-t-on jusqu'au bout cette Peste?*» (8), mais le dieu

ENKI les en préserve; ensuite par la sécheresse et la famine, mais ENKI les en préserve encore. Alors ENLIL, furieux, décide de leur envoyer le déluge, mais le très rusé ENKI enseigne à son protégé, surnommé le Supersage de se construire un bateau pour sauver ainsi sa femme et des couples d'animaux. Il supprime aussi la cause du litige en instaurant une durée de vie beaucoup plus courte pour les hommes ainsi que la mortalité infantile et la stérilité de certaines femmes.

2. Des éléments plus scientifiques

Les épidémies sont essentiellement évoquées dans des textes épistolaires, des chroniques, des listes éponymes et des rapports astronomiques :

«La 15^e (année), au mois de teshrit, le 29^e jour, les dieux du Pays de la Me(r) retournèrent (en) leurs sanctuaires. Des épidémies sévirent en Assyrie.» (34) (chroniques néo-babyloniennes)

Curieusement, les traités médicaux restent extrêmement silencieux à leur propos. Le plus souvent, elles sont associées aux guerres ou aux famines. D'autres fois, des courriers d'une valeur inestimable, nous montrent à quel point les souverains de Mari sont attentifs aux conditions sanitaires régnant dans leur royaume :

«A (la ville de) Kulhîtum, le dieu s'est mis à dévorer les bœufs et la population. Par jour, deux, trois hommes sont morts.» (42)

Nous apprenons ainsi par l'intermédiaire d'une lettre d'un haut fonctionnaire, que l'épidémie sévissant alors dans la souveraineté de Mari, s'identifie à un dieu qui mange ou touche ses victimes. Parfois le nom du dieu responsable est indiqué. Il s'agit pour la plupart du temps de Nergal. D'autres courriers rapportent des informations sur la virulence de l'épidémie et sur ses conséquences mortelles :

«Relativement à l'épidémie (ukulti ilim) dont m'a entretenu mon seigneur, à la ville de Tullul, il y a plusieurs cas de maladie mais les morts y sont rares. A la ville de Dunnum, qui est en aval de la ville de Lasqum, il y a un tas de morts.» (42)

Même si l'origine des épidémies n'est pas toujours très scientifique [*«Si, dans une ville, il y a des femmes barbues, l'épidémie saisira le pays.» (21)*], on sait déjà qu'elles se répandent par contagion, et qu'il est possible de s'en prémunir en évitant tout contact avec les malades. Ainsi les habitants de Dunnum, fuient leur citée touchée par une épidémie, et se réfugient dans les terres hautes de Lasqum. Vers 1780 avant notre ère, le roi Zimri-lim, alors absent de son palais, conseille à la reine Shibtu son épouse :

«J'ai entendu dire que Dame Nanname était frappée de maladie. Or, elle a beaucoup de rapports avec les gens du palais, et elle rencontre, dans sa propre demeure, de nombreuses femmes. Maintenant donc, donne des ordres sévères pour que personne ne boive dans la coupe où elle boit, pour que personne ne s'assie sur le siège où elle s'assied et pour que personne ne couche plus dans le lit où elle se couche. Qu'elle ne rencontre plus de nombreuses femmes dans sa propre demeure. Ce mal est contagieux (mushtahhiz, du verbe ahâzu attraper, saisir). » (78)

Il apparaît indubitablement, en étudiant ce courrier, qu'aux yeux des Mésopotamiens, les maladies pouvaient parfois se transmettre par contact indirect avec le porteur.

Dans une seconde lettre Zimri-lim ajoute :

«A cause de la maladie de cette femme, de nombreuses femmes vont être malades de ce mal-simmun. Il faut que cette femme habite une pièce séparée. Que personne ne la visite!» (26)

3. Différentes actions contre les épidémies

«J'ai demandé son nom. Cette femme est (une certaine) Astakka. Pour l'heure, je l'ai fait habiter dans les bâtiments neufs. Elle prend sa bière et son pain séparément. Nul ne doit s'approcher de sa couche ou de son siège.» (28)

Pour ce qui est de la prévention, nous possédons des indications sur les mesures d'évictions des malades, déjà précisées ci-dessus. L'hygiène dont nous dirons quelques mots ultérieurement en fait également partie. Des mesures théurgiques comme des rituels, des amulettes sont également sollicitées. Mais nul ne peut éviter les pathologies se propageant à la faveur des conflagrations et des famines.

a) Les actions d'ordre théurgiques

Une fois l'épidémie déclarée, si le dieu est identifié, il est possible de l'apaiser en ordonnant des prières publiques :

«Il y a maintenant une épidémie (mûtânû) dans la ville. L'épidémie n'est pas de Nergal mais est le fait du dieu Asaru. Que le héraut proclame : que des assemblées soient organisées dans la ville pour apaiser le dieu Asaru.» (42)

A la fin de l'épidémie, les hauts fonctionnaires du royaume ordonnent la recherche de présages afin de déterminer le moment le plus favorable à l'ensevelissement des morts. Puis des "lamentateurs" bénissent et purifient ainsi le territoire contaminé.

b) Des techniques plus modernes

Elles ne sont aucunement spécifiques à une quelconque pathologie. Mais elles s'appliquent encore de nos jours, et demeurent essentielles dans les pays pauvres, ou lorsque l'agent pathogène reste inconnu, ou bien encore lorsqu'il n'existe aucun traitement. En effet, en attendant l'apaisement du dieu responsable, des cordons sanitaires sont instaurés, séparant ainsi les villes saines des villes atteintes par l'épidémie. Les malades sont interdits dans les territoires sains. Et les personnes non infectées doivent éviter les régions contaminées. On protège aussi le roi en lui conseillant de se tenir à distance de tout territoire suspect :

«Il faut que mon Seigneur donne des ordres afin que des citadins, dès qu'ils sont touchés (par l'épidémie), n'entrent point dans les villes non touchées. Il est à craindre qu'ils ne "touchent" tout le pays. S'il y a, vers le district d'amont, une expédition de mon Seigneur, il faut que mon Seigneur s'arrête à la ville de Terqa et ne continue point sa route à la ville de Sagarâtum. Le pays est très touché.» (42)

4. Diverses épidémies

On peut supposer que les conditions climatiques et le milieu devaient être propices à la propagation de grandes épidémies telles la peste, le choléra. Nous savons qu'il n'y a encore pas si longtemps de petits foyers mal éteints étaient la cause de résurgence de ces pathologies au Proche-Orient. La typhoïde et la variole y persistaient à l'état endémique. Les cas de lèpre devaient y être fréquents. Si l'on ajoute aux nombreuses pathologies ophtalmiques provoquées par les mouches et la réverbération des sables, les piqûres de scorpions, les affections intestinales, les fièvres et la lithiase urinaire, nous obtenons un tableau non exhaustif des affections qui désolaient jadis la Mésopotamie.

La paléopathologie, c'est à dire l'étude des maladies anciennes, aurait pu nous permettre de confirmer ces dires. Malheureusement, nous ne sommes pas sur un terrain permettant de sauvegarder les dépouilles aussi efficacement que les tourbières, les terres glacées d'Alaska ou les sables bordant la vallée du Nil. Sera-t-il un jour possible de dégager un corps aussi extraordinairement conservé que celui de la femme de Changsa trouvée en Chine? Utilisant des techniques modernes (radiologie, histologie, sérologie, immunologie), les chercheurs ont pu mettre en évidence sur cette dépouille vieille de deux mille ans, des lésions d'artériosclérose, des lithiases vésiculaires, une tuberculose pulmonaire, des œufs de schistosome dans le foie, etc...

C. NOTIONS D'HYGIENES

1. Généralités

Nous en avons déjà dit quelques mots, entre autres, dans le concept mésopotamien de la maladie lorsqu'il est formellement interdit d'uriner ou de vomir dans les cours d'eau. Nous pouvons supposer indirectement qu'il existe chez ce peuple et principalement au niveau de l'élite une certaine notion d'hygiène corporelle. Les parfums sont largement employés, car leurs effluves agréables rappellent celle des dieux, alors que les démons sont toujours affublés d'une odeur extrêmement nauséabonde. Les tombes royales d'Our nous donnent une certaine idée du raffinement de cette civilisation. D'autres renseignements nous sont apportés par des données archéologiques car les textes déjà déchiffrés demeurent encore trop obscurs à ce sujet.

2. Urbanisme, habitations

A ce jour, les systèmes sanitaires les plus perfectionnés du monde antique sont ceux de Mohenjo-Daro et d'Harappa, villes situées dans la vallée de l'Indus et édifiées vers 2500 ans avant J.C.. Leur découverte dans les années 1920 a permis de dégager des cités construites selon un plan d'urbanisme rationnel, dont le but semble avoir été la recherche du confort avant celle du luxe ou du grandiose. On y a découvert, outre des salles de bains dans presque toutes les habitations, un grand nombre de canalisations et d'égouts. Ces réalisations sont inestimables au point de vue de l'hygiène. Nous savons que la diminution de l'insalubrité a fortement prolongé l'espérance de vie dans les pays développés.

En Mésopotamie, nous supposons que les détritiques étaient déversés à même la rue, comme cela se pratiquait il n'y a pas encore si longtemps dans nos villes européennes. Cependant, certaines cités (Mari) bénéficiaient d'un système hydraulique très savant, alors que d'autres (Emar) en étaient complètement dépourvues. De très rares textes nous en confirment l'existence :

«Et pour boisson que ce qui sort des caniveaux de la ville... » (12)

Des latrines ont été dégagées dans un bastion érigé par les assyriens au XIII^{ème} avant J.C.. Celles-ci jouxtaient entre autres, le bureau de Tammitte dans lequel ce haut fonctionnaire passait la plus grande partie de son temps. Le palais du roi Zimri-Lim à Mari était doté de plusieurs salles de bains (pp.XVII), dont l'une était réservée à la reine. A Mohammed-Diyad, la découverte la plus intéressante est celle d'un luxueux quartier d'habitation doté d'un réseau de canalisations permettant d'évacuer les eaux usées. Datée du deuxième millénaire avant J.C., une des demeures comportait une salle de bain dont le sol dallé de

pierres et de briques cuites possédait un conduit d'évacuation cylindrique, ce système étant relié à des collecteurs plus importants. De tels aménagements prouvent l'existence d'un intérêt notoire quant aux questions de salubrité et d'hygiène publiques dont la prise de conscience s'est probablement développée avec l'essor des villes et les risques d'épidémies qui en découlaient. Mais qu'en était-il des petites gens? Il est difficile de se prononcer avec certitude, mais il semble bien, au vu des découvertes archéologiques, que leurs maisons en aient été dépourvues. Les documents écrits ne nous aident pas davantage à ce propos, et il faudra donc, pour l'instant, nous contenter de ces quelques constatations.

D. DE L'EXISTENCE D'UN HOPITAL

Pour certains assyriologues, quelques textes épistolaires pourraient nous amener à poser l'hypothèse de l'existence à Nippour d'un établissement de soins dès la seconde moitié du deuxième millénaire avant J.C.. Il s'agirait d'une sorte de clinique où étaient hospitalisés et soignés les chanteurs et les chanteuses d'un temple lorsqu'ils étaient malades. Pour d'autres, ces missives sont l'œuvre d'un médecin se rendant aux chevets de malades dans une école pour princes et princesses. Pour d'autres encore, il s'agirait de lettres rédigées par le directeur de l'établissement scolaire et adressées au gouverneur de Nippour.

Pour l'heure, les fouilles archéologiques de Nippour ne nous permettent pas de pencher pour l'une ou pour l'autre solution. Mais si la première proposition se révèle être un jour la bonne : quelle découverte! Encore aujourd'hui, d'aucuns restent persuadés que la naissance des hôpitaux est l'œuvre du moyen âge, bien que l'existence d'un établissement de soins est attesté dès le V^{ème} siècle avant J.C. à Ceylan.

VIII. EN CONCLUSION

La médecine Mésopotamienne, empirique et naïve à nos yeux, présentait déjà les principales caractéristiques propres à la médecine moderne. Entachée de magie, elle n'en était pas moins fondée sur l'enregistrement écrit d'un cumul d'observations, d'expériences et de réflexions. La naissance de l'écriture se révéla être le premier pas indispensable au développement de cette science. Ecrire afin que l'on n'oublie pas. Les Sumériens, peuple inventif et curieux, colligèrent leurs nombreuses observations médicales en vue de mieux les comprendre. On reconnaît dans leur pratique l'élaboration d'un diagnostic, d'un pronostic à partir de l'observation clinique du malade. Leur but, comme le nôtre, était de soulager, de guérir et pour ce faire ils utilisaient une pharmacopée peu différente de celle encore employée au XVIII^{ème} siècle en Europe. D'ailleurs ne serait-ce pas au XX^{ème} siècle, dans des pays développés, que certaines substances ont été distribuées alors que leur inefficacité était prouvée depuis longtemps et que leur terribles méfaits se révèlent à présent. Les vérités d'aujourd'hui ne seront peut-être pas celles de demain.

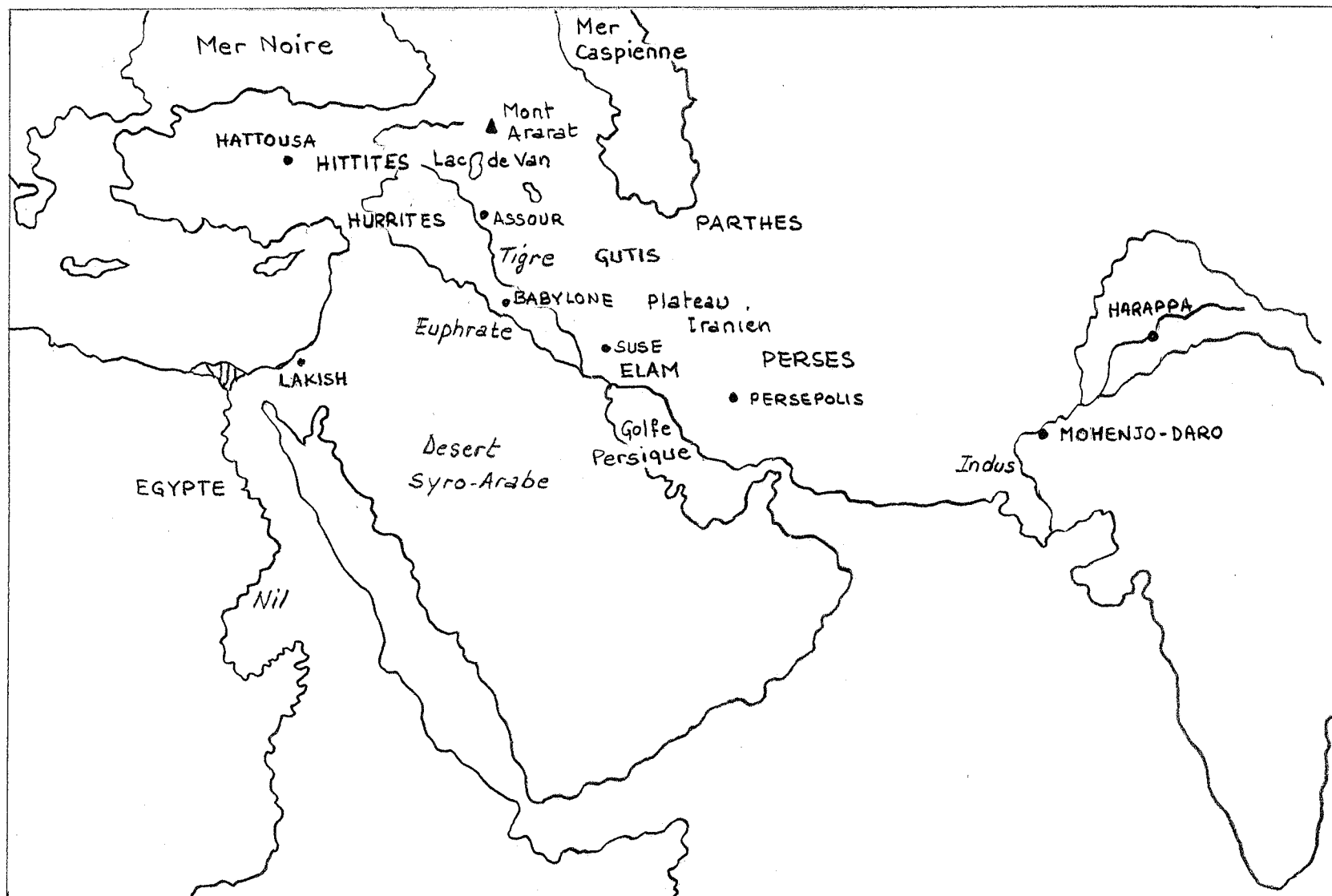
Nous pouvons dire que les Mésopotamiens font partie des peuples à l'origine des premiers pas de la médecine occidentale. Ils ont su, dans un monde baigné de croyances et de phénomènes inexplicables, discerner une certaine rationalité. Tout comme les Egyptiens ils ont ouvert la voie à la grande réforme hippocratique du V^{ème} siècle avant notre ère.

Au premier siècle avant J.C., Varron s'exprimait ainsi : «Là où se trouvent des endroits marécageux, de minuscules animaux se multiplient, qui sont si petits que l'œil ne peut les distinguer, mais qui pénètrent dans le corps avec la respiration nasale et buccale et provoquent de graves maladies» (7). Cette hypothèse, admirable de justesse et d'innovation, inestimable pour son époque, mais s'opposant aux dogmes hippocratiques, ne sera retenue que 19 siècles plus tard. Est-ce également parce que les nouveautés scientifiques se sont heurtées aux axiomes des anciens, que la médecine mésopotamienne n'a guère évolué en trois mille ans?

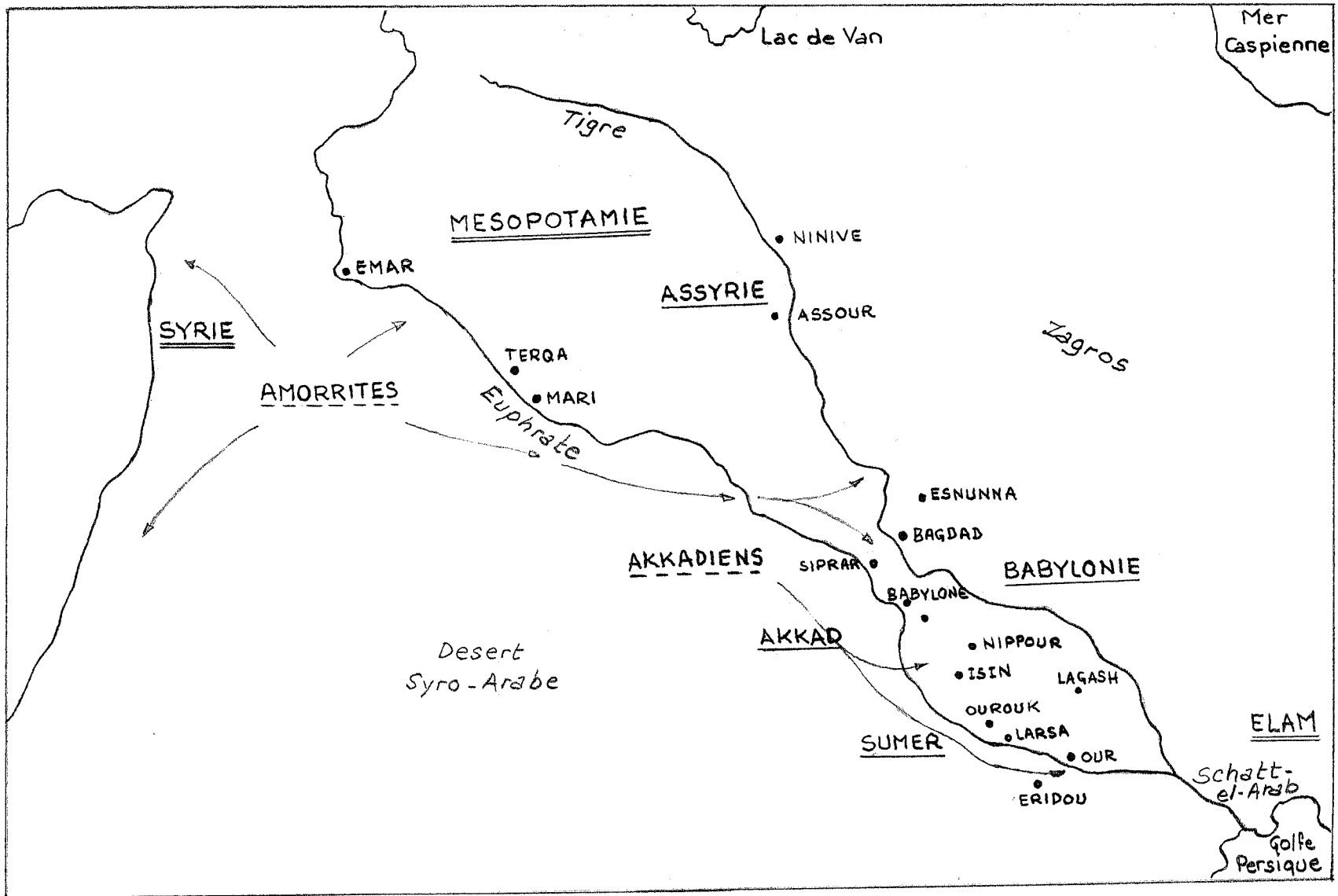
En réalité, au cours des cinq mille ans d'histoire de l'humanité, les progrès médicaux se sont révélés modestes et ce, jusqu'à la découverte, somme toute récente, de l'infiniment petit. Les étiologies de la plupart des maladies ayant été décelées, ceci a grandement facilité l'élaboration de thérapeutiques adaptées et donc plus efficaces. Ces dernières années, l'émergence du sida, la découverte du prion et l'apparition de la pneumonie atypique nous rappellent avec justesse les limites de la médecine. La détermination rapide des voies de contamination du sida et des possibilités très simples de s'en préserver n'ont pas permis d'endiguer efficacement son extension. Vaincre les maladies n'est pas seulement l'affaire des scientifiques, mais aussi des populations et des Etats. L'éducation, l'éthique ont un rôle essentiel à jouer.

IX. DOCUMENTS

page I	1 – Situation du Proche-Orient antique.
page II	2 – La Mésopotamie.
page III	3 – Tableau chronologique.
page IV	4 – Tablette d'argile comportant des pictogrammes.
page V	5 – Evolution de l'écriture.
page VI	6 – Le code d'Hamourabi.
page VII	7 – Sceaux-cylindres de médecins.
page VIII	8 – Les scribes.
page IX	9 – Le panthéon mésopotamien.
page X	10 – Gula, déesse de la médecine.
page XI	11 – Apographe d'une tablette cunéiforme.
page XII	12 – Sumérien et sémite.
page XIII	13 – Deux crânes trépanés.
page XIV	14 – Chalumneaux et ordonnance médicale.
page XV	15 – Scène d'exorcisme.
page XVI	16 – Brochettes de criquets.
page XVII	17 – Salle de bains du palais de Mari.



SITUATION DU PROCHE ORIENT ANTIQUE.



LA MESOPOTAMIE.

CHRONOLOGIE

?-2800	Epoque d'Ourouk	3300: Ourouk: apparition de l'écriture
2800-2270	Dynastie archaïque	Epoque des cités Etats: Kish, Ourouk, Our, Lagash, Oumma, Der, Mari, Ebla,
2270-2083	Epoque d'Akkadee ou paléo-akkadienne	Apparition des Sémites avec: Sargon, Naram-Sîn
2100-2004	Epoque d'Our ou Néo-sumérienne	Gudéa, roi de Lagash
2000-1600	Epoque paléo-babylonienne	2000-1760: Royaumes d'Isin et de Larsa 1900-1600: Royaume de Babylone: Hammourabi
	Epoque paléo-assyrienne	Colonies marchandes de Cappadoce Royaume de Mari
1600-1000	Epoque médio-babylonienne	Dynastie Cassite 2 ^{ème} dynastie d'Isin
	Epoque médio-assyrienne	Téglath-phalasar I ^{er} (Royaume du Mitanni)
1000-539	Epoque néo-babylonienne	Nabuchodonosor II Nabonide 539: prise de Babylone par Cyrus
	Epoque néo-assyrienne	Sennachérib Assourbanipal 612: chute de Ninive
539 III ^{ème} siècle AP J.C.	Epoque babylonienne tardive	539-331: époque achéménide ou perse 330: début de l'ère séleucide: Alexandre le Grand 147: début de l'ère parthe III ^{ème} siècle AP J.C.: derniers textes babyloniens connus



Tablette d'argile comportant des pictogrammes

								étoile
								terrain
								(silhouette d') homme
								(triangle pu- bien): femme
								montagne
								femme+mon- tagne=esclave
								tête humaine
								bouche
								(morceau de) pain
								bouche + pain = manger
								(cours d') eau
								bouche + eau = boire
								ped
								oiseau
								poisson
								(tête de) bœuf
								(tête de) vache
								épi

Evolution de l'écriture : des pictogrammes aux caractères cunéiformes de plus en plus stylisés



LE CODE D'HAMMOURABI

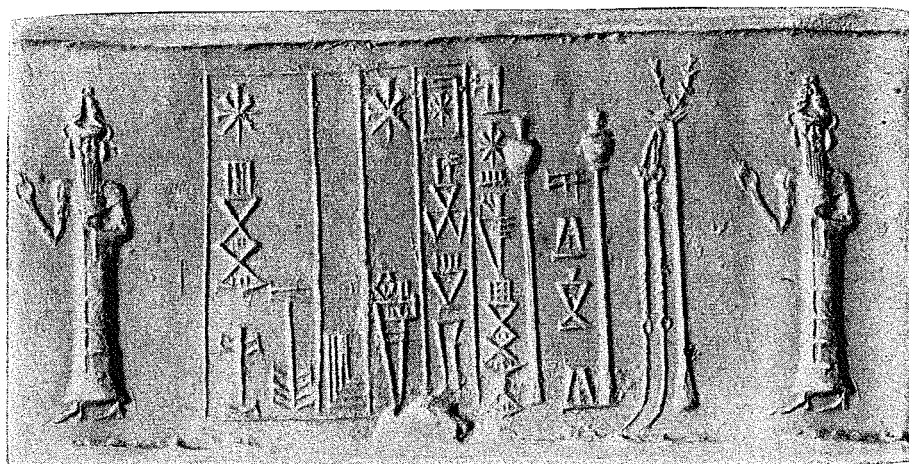


Fig. 1

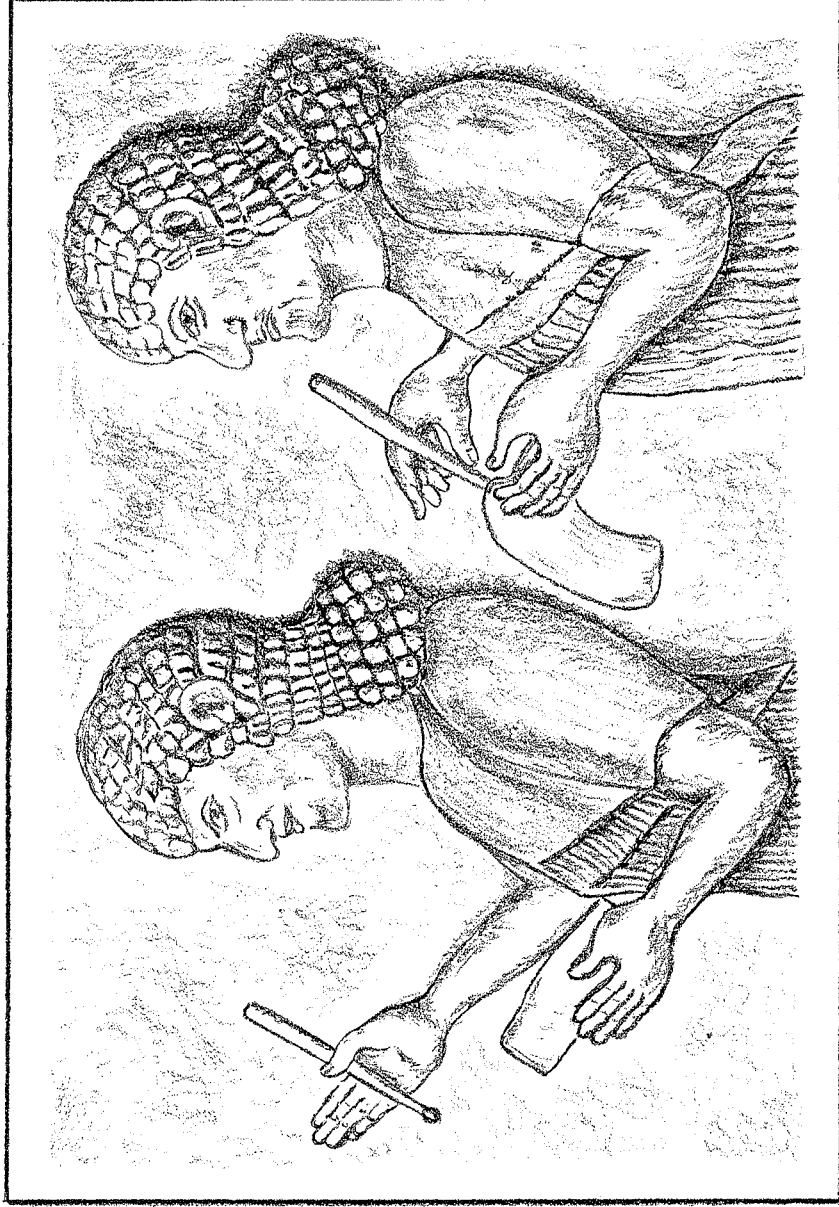
Impression d'un sceau-cylindre d'un médecin sumérien trouvé
à Lagash et datant du III^{ème} millénaire avant J.C.

Musée du Louvre



Fig. 2

Impression d'un sceau-cylindre d'un médecin assyrien
dont le père était aussi médecin. Musée du Louvre.



Deux scribes au travail. L'un tient le calame pour imprimer sa tablette d'argile, l'autre écrit en caractères alphabétiques sur un parchemin.

Bas relief assyrien datant de la première moitié du premier millénaire avant J.C..



STELE REPRESENTANT LE PANTHEON MESOPOTAMIEN (Musée du Louvre)

De haut en bas et de gauche à droite :

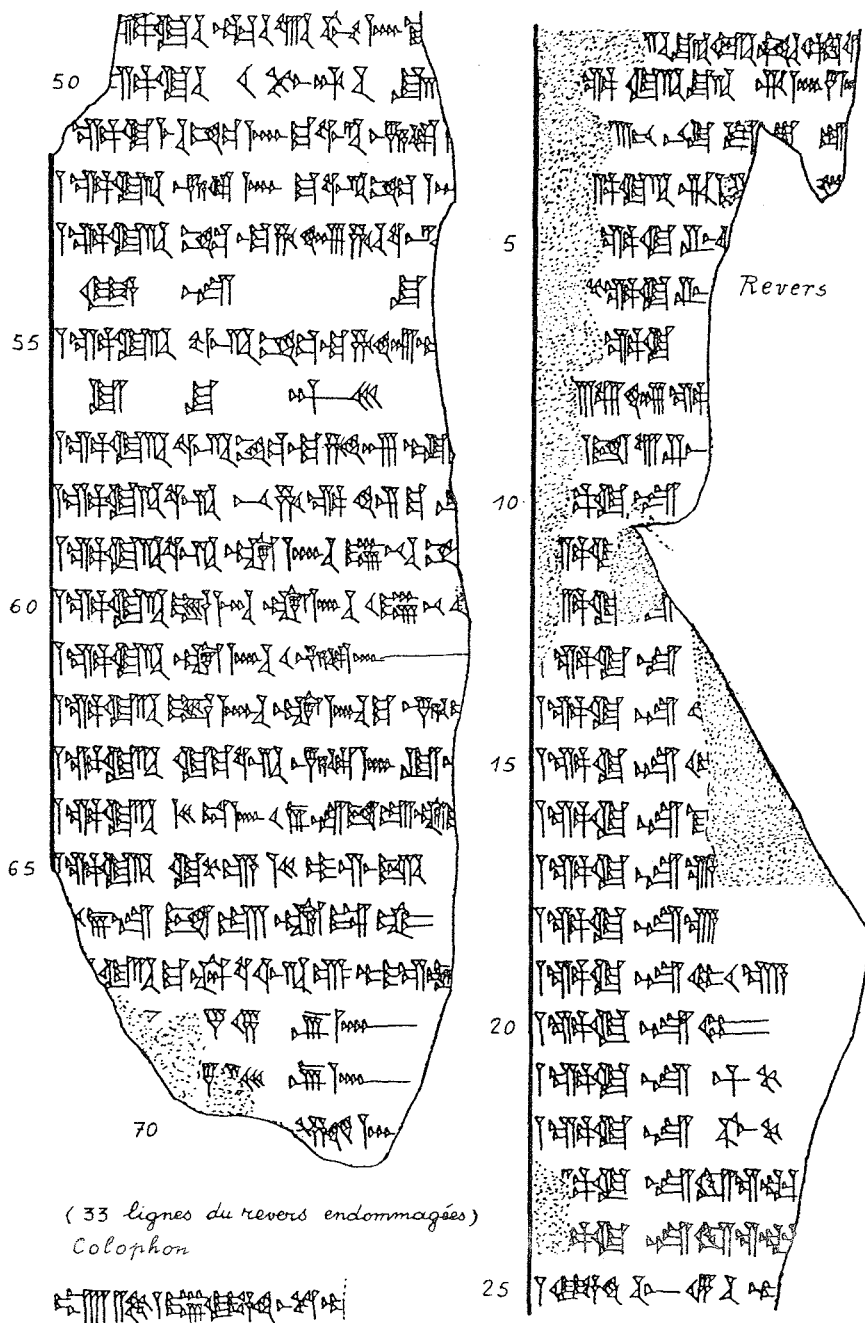
1^{ère} ligne : croissant, SIN; étoile, ISHTAR; disque solaire, SHAMASH. Puis sur le même alignement quatre divinités : la tiare sur l'autel, ANU; la tiare sur l'autel, ENLIL; le bélier sur l'autel associé au poisson-chèvre, animaux attribués d'Ea; le quatrième symbole n'est pas identifié.

2^{ème} ligne : NERGAL avec le lion ailé.

3^{ème} ligne : MARDUK est représenté par son dragon et le *marru* (pelle triangulaire); NABU se reconnaît à la tablette et au calame placés sur l'autel; GULA et son chien.



Gula, déesse de la médecine mésopotamienne
accompagnée de son animal symbolique: le chien.
Morceau de kudurru du roi cassite Mélisipak.
Calcaire datant du XII^{eme} siècle avant J.C..
Musée du Louvre.



Apographie d'une tablette du traité akkadien des diagnostics et des pronostics



Dieu sémite babylonien

Terre cuite.

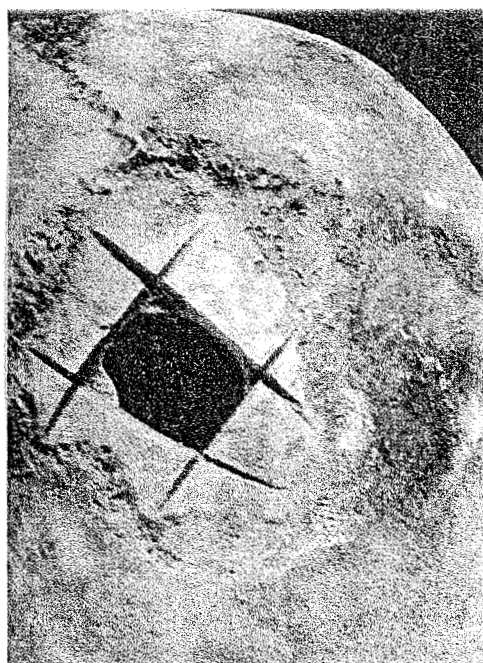
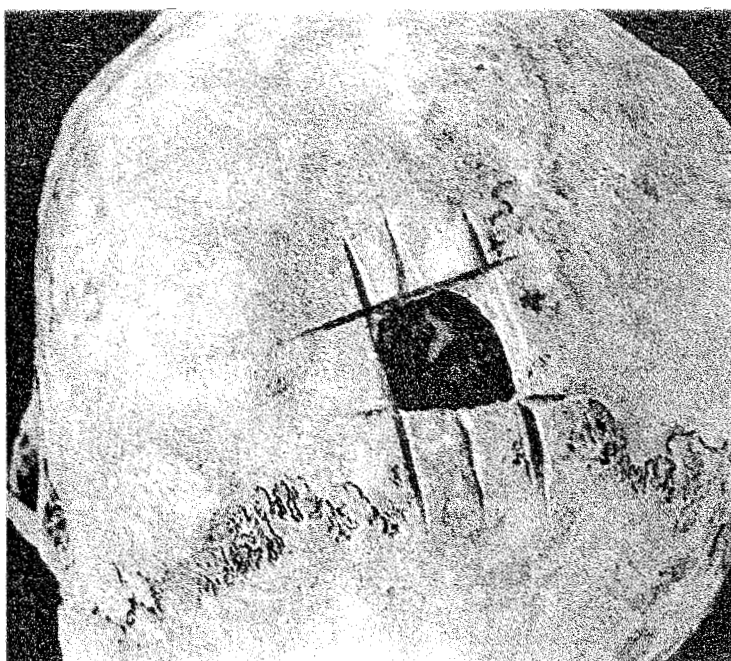
Fin du III^{ème} millénaire avant J.C.



Chef de guerre sumérien.

Coquille.

Début du III^{ème} millénaire avant J.C.

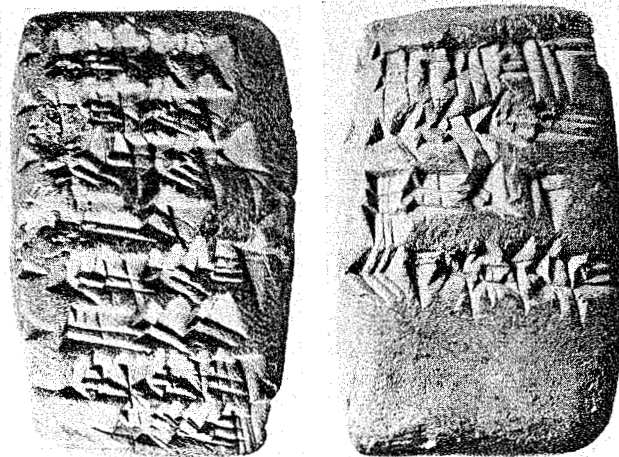


Deux crânes trépanés à la scie, découverts à Lakish

Le cal est observable sur les traits de scie



Boire au chalumeau dans une cruche



Face et revers d'une tablette cunéiforme représentant une ordonnance médicale

Formule d'un onguent contre l'épilepsie

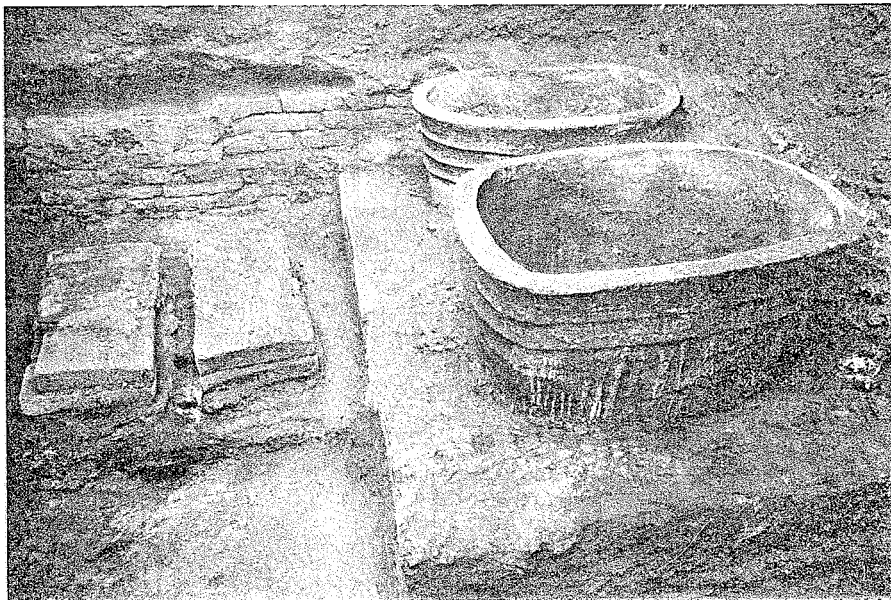
Dimensions : haut 3,7 cm; larg 2,5 cm



Scène d'exorcisme : le malade est au centre, à son chevet des prêtres déguisés en poisson symbolisant Ea, dieu de l'eau et patron de l'exorcisme. Détail d'une amulette assyrienne en bronze. Musée du Louvre.



Palais de Sennachérib. Frise du banquet :
deux serviteurs portent des grappes de grenades
et des criquets grillés en brochettes.



Salle de bains du palais de Mari, avec latrines à la turque
selon le modèle habituel du II^{ème} millénaire avant J.C.

X. BIBLIOGRAPHIE

- (1) - ANDRE-SALVINI Béatrice
L'écriture cunéiforme
Dossiers d'archéologie, 2001, n° 260, pages 16-19.
- (2) - AKKERMANS P.M., WIGGERMANN F.
Sentinelle de l'empire assyrien : la forteresse de Tell Sabi Abyad
Archéologia, 1999, n°358, pages 56-65.
- (3) - BACHELOT Luc
Les fouilles de Mohamed-Diyad
Dossiers d'archéologie, 1990, n°155, pages 54-63.
- (4) - BARIETY Maurice
Histoire de la médecine
Paris : Fayard, 1963.- 1 volume, pages 31-61.
- (5) - BEAUREGARD Anne-Claude
Les rations alimentaires en guise de salaire
Dossiers d'archéologie, 2003, n° 280, pages 38-43.
- (6) - BERGE Marc
L'Irak invente la civilisation
Historia, 1989, n° 505, pages 16-23.
- (7) - BIRABEN Jean-Noël
La révolution contagieuse
La revue du praticien, 2001, tome 51, n°18, pages 2021-2027.
- (8) - BOTTERO Jean
Babylone et la bible.-
Paris : Les belles lettres, 1994.- 1 volume, 319 pages.
- (9) - BOTTERO Jean
Babylone à l'aube de notre culture.-
Evreux : Gallimard, 1994.- 1 Volume, 160 pages.
- (10) - BOTTERO Jean
Tout commence à Babylone
L'histoire, 1984, n° 63, pages 8-17.

- (11) - BOTTERO Jean
La magie et la médecine règne à Babylone
L'histoire, 1984, n° 74, pages 12-23.
- (12) - BOTTERO Jean
Mésopotamie : l'écriture, la raison et les dieux
Paris : Gallimard, 1987.- 1 volume, 367 pages.
- (13) - BOTTERO Jean, KRAMER Samuel
Lorsque les dieux faisaient l'homme : mythologie mésopotamienne.-
Paris : Gallimard, 1989.- 1 volume, 755 pages.
- (14) - BOUCHET Alain
Anatomie et Antiquité
Dossiers d'archéologie, 1998, n° 231, pages 20-29.
- (15) - BRENOT Ph., RIQUET R.
La trépanation au néolithique
Archéologia, 1977, n°104, pages 8-17.
- (16) - CAQUOT André
Sémites
Encyclopédie universalis, 1990, tome 20, pages 889-892.
- (17) - CARDASCIA Guillaume, LAFFORGUE Gilbert
Assyrie
Encyclopédie universalis, 1990, tome 3, pages 232-239.
- (18) - CIVIT M.
Prescriptions médicales sumériennes
Revue d'assyriologie, 1960, n° 54, pages 57-72.
- (19) - CONTENAU Georges
La divination chez les assyriens et les babyloniens
Paris : Payot, 1940.- 1 volume, 379 pages.
- (20) - CONTENAU Georges
La vie quotidienne à Babylone et en Assyrie
Paris : Hachette, 1950.- 1 volume, 320 pages.
- (21) - CONTENAU Georges
La Médecine en Assyrie et en Babylonie.
Paris : Maloine, 1938.- 1 volume, 230 pages.

- (22) - CONTENAU Georges
La magie chez les assyriens et les babyloniens
Paris : Payot, 1947.- 1 volume, 298 pages.
- (23) - DEBRU Armelle, MARGANNE Marie-Hélène, MUDRY Philippe, et al.
(et alii) (norme Z 44 005).
Médecins et médecine dans l'antiquité.
Saint-Etienne : Centre Jacques Palermes, 1982.- 1 volume, 191 pages.
- (24) - DELAGE Isabelle
Les représentations du mal et les pratiques médicales en Mésopotamie.- 116 pages
Th. : Médecine : Paris 6, Pitié-Salpêtrière : 1989; n° 04 32 46184.
- (25) - DELAVEAU Pierre
Dictionnaire des sciences pharmaceutiques et biologiques
Paris : Pariente louis , 1997.- 3 volumes, 573 + 523 + 572 pages.
- (26) - DEMEYER Léon, GASCHE Hermann, TARET Michel
La vie en Babylonie il y a 4000 ans
Archéologia, 1984, n°195, pages 8-25.
- (27) - DURAND Jean-Marie
La vie à Mari à l'époque de Zimri-Lim
Dossiers d'archéologie, 1984, n° 80, pages 76-81.
- (28) - DURAND Jean-Marie
Documents épistolaires du palais de Mari
Paris : Cerf, 2000.- tome I, pages 543-584 - tome III, pages 343-347.
- (29) - ESCANDE George
Histoire de la dissection
Dossiers d'archéologie, 1998, n° 231, pages 40-49.
- (30) - FARCHAKH Joanne
Irak 10 ans d'archéologie
Archéologia, 2001, n° 374.
- (31) - FEUGERE Michel, KUNZ Ernst, WEISSER Ursula
L'opération de la cataracte dans le monde romain
Dossiers d'archéologie, 1988, n° 123, pages 68-71.

- (32) - FINET André
Les médecins au royaumes de Mari in
Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves
1954-1957, n° 14, pages 123-144.
- (33) - FINET André
Le code d'Hammurapi
Paris : Cerf, 2002.- 1 volume, 156 pages.
- (34) - GLASSNER Jean-jacques
Chroniques mésopotamiennes.-
Abbeville : Les belles lettres, 1993.- 1 volume, 304 pages.-
(La roue à livres).
- (35) - GOUREVITCH Danielle
Le concept galénique de la maladie
La revue du praticien, 2001, tome 51, n°18, pages 1995-2000.
- (36) - HEROROTE
L'enquête livres I à IV.-
Saint-Amand : Gallimard, 1992.- 1 volume, 606 pages.-
(folio).
- (37) - HERRERO Pablo
Thérapeutique mésopotamienne.-
Paris : Recherche sur les civilisations, 1984.- 1 volume, 117 pages.
- (38) - HUOT Jean-Louis
Les sumériens.-
Cahors : Armand colin, 1989.- 1 volume, 259 pages.-
(Civilisations U).
- (39) - HUOT Jean-louis
Archéologie Mésopotamienne
Encyclopédie universalis, 1990, tome 14, pages 1042-1046.
- (40) - JOANNES Francis
La cuisine du sacrifice
Dossiers d'archéologie, 2003, n° 280, pages 8-15.
- (41) - JOANNES Francis
Haradum et le pays de Suhum
Archéologia, 1985, n° 205, pages 56-59.

- (42) - JOANNES Francis, MICHEL Cécile, BACHELOT Luc, et al. (et alii)
(norme Z 44 005).
Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne.
Paris : Robert Laffont, 2001.- 1 volume, 974 pages.
- (43) - JOUANNA Jacques
La notion de maladie chez Hippocrate
La revue du praticien, 2001, tome 51, n° 18, pages 1985-1993.
- (44) - KEPINSI Christine, LECOMTE Olivier
Une forteresse sur l'Euphrate
Archéologia, 1985, n° 205, pages 46-55.
- (45) - KRAMER Samuel
L'histoire commence à Sumer
Paris : Arthaud, 1957.- 1 volume, 315 pages.-
(Clefs de l'aventure, clefs du savoir).
- (46) - LABAT René
Littérature assyrienne
Encyclopédie universalis, 1990, tome 3, pages 239-243.
- (47) - LABAT René
Médecine d'Asie occidentale in Dictionnaire archéologique des techniques.-
Paris, éditions de l'Accueil, 1964.- Tome II, 1 volume, pages 614-617.
- (48) - LABAT René
Pharmacie d'Asie occidentale in Dictionnaire archéologique des techniques.-
Paris, éditions de l'Accueil, 1964.- Tome II, 1 volume, pages 839-841.
- (49) - LABAT René
A propos de la chirurgie babylonienne
Journal asiatique, 1954, n° 242, pages 207-218.
- (50) - LABAT René
Traité akkadien de diagnostics et pronostics médicaux.
Leiden : Brill, 1951.- 2 volumes, 235 pages.
- (51) - LABAT René
Médecins, devins et prêtres-guérisseurs en Mésopotamie ancienne
Archéologia, 1966, n° 10, pages 11-15.

- (52) - LABAT René
La médecine babylonienne.-
Paris : impr de Poulet-Malassis, 1953.- 1 volume, 23 pages.
- (53) - LAFFORGUE Gilbert
Akkad
Encyclopédie universalis, 1990, tome 1, pages 649-651.
- (54) - LARGEMENT René
Religion assyro-babylonienne
Encyclopédie universalis, 1990, tome 3, pages 243-246.
- (55) - LION Brigitte, MICHEL Cécile
Introduction
Dossiers d'archéologie, 2003, n° 280, pages 2-3.
- (56) - LION Brigitte
Les banquets des dieux
Dossiers d'archéologie, 2003, n° 280, pages 4-7.
- (57) - LION Brigitte, MICHEL Cécile
Un banquet à la cour assyrienne
Dossiers d'archéologie, 2003, n° 280, pages 24-31.
- (58) - LYONS Albert, PETRUCCELLI Joseph
Histoire illustrée de la médecine
Paris : Presses de la renaissance, 1979.- 1 volume, 616 pages.
- (59) - MARGANNE Marie-Hélène
Les papyrus de médecine grecs d'Egypte
Dossiers d'archéologie, 1988, n° 123, pages 30-34.
- (60) - MARGOTTA Roberto
Histoire illustrée de la médecine
Paris : Editions des deux coq d'or, 1968.- 1 volume, 308 pages.
- (61) - MARGUERON Jean-Claude
Mari
Encyclopédie universalis, 1990, tome 14, pages 540-544.
- (62) - MARGUERON Jean-Claude
Les Mésopotamiens, Tome 2, Le cadre de vie et la pensée.-
Paris : Armand Colin, 1991.- Tome II, 1 volume, 226 pages.

- (63) - MARGUERON Jean-Claude
Mésopotamie
Genève : Nagel, 1965.- 1 volume, 223 pages.
- (64) - MARGUERON Jean
Le célèbre palais de Zimri-Lim
Dossiers d'archéologie, 1984, n° 80, pages 38-48.
- (65) - MICHEL Cécile
A la table des marchands assyriens
Dossiers d'archéologie, 2003, n° 280, pages 48-53.
- (66) - MOSSE Claude
Les leçons d'Hippocrate
L'histoire, 1984, n° 74, pages 24-29.
- (67) - OPPENHEIM Léo
La Mésopotamie : portrait d'une civilisation
Paris : Gallimard, 1970.- 1 volume, 450 pages.
- (68) - PARROT André
Archéologie mésopotamienne
Paris : Albin Michel, 1946.- 1 volume, 542 pages.
- (69) - PARROT André
Assour
Paris : Gallimard, 1961.- 1 volume, 388 pages.-
(L'Univers des formes).
- (70) - PARROT André
Sumer
Paris : Gallimard, 1960.- 1 volume, 399 pages.-
(L'Univers des formes).
- (71) - PARROT André
Sumer
Encyclopédie universalis, 1990, tome 21, pages 825-829.
- (72) - PARROT André
Mari, capitale fabuleuse
Paris : Payot, 1974.- 1 volume, 217 pages.

- (73) - PICHOT André
La naissance de la science : Mésopotamie, Egypte.-
Paris : Gallimard, 1991.-1 volume, pages 168-188 et 283-310.
- (74) - REMY Bernard
Le Médecin dans l'Antiquité gréco-romaine
Dossiers archéologique, 1988, n° 123, pages 6-14.
- (75) - RITTER James
La médecine en – 2000 au Proche-Orient
in Maladies, médecines et sociétés.-
Paris : édition par Touati, 1993.- Tome II, 1 volume, pages 105-115.
- (76) - ROAF Michel
Atlas de la Mésopotamie et du Proche-Orient Ancien
Bruxelles : Brepols, 1991.- 1 volume, 237 pages.
- (77) - ROUX Georges
La Mésopotamie.-
Paris: éditions du seuil, 1995.- 1 volume, 600 pages.-
(Points).
- (78) - ROUX Georges
Le mystère sumérien
L'Histoire, 1982, n°45, pages 46-51.
- (79) - SAUVAGE Martin
Le régime alimentaire
Dossiers d'archéologie, 2003, n° 280, pages 76-81.
- (80) - SCHMOKEL Hartmut
Sumer et la civilisation sumérienne.-
Paris : Payot,1964.- 1 volume, 189 pages.
- (81) - TCHOBROUTSKY Georges, WONG Olivier
Le métier de médecin.- (1^{ère} édition)
Paris : Presses Universitaires de France, 1993.- 1 volume, 128 pages.-
(Que sais-je?).
- (82) - THILLAUD Pierre-Léon
La Paléopathologie au service de l'archéologue et de l'historien
Dossiers d'archéologie, 1985, n° 97, pages 8-16.

- (83) - VILLARD Pierre
Les fléaux divins
Dossiers d'archéologie, 1995, n° 204, pages 36-41.
- (84) - WYPLOSZ Julien
Hammurabi aurait-il pu se faire opérer de la cataracte?
La revue du praticien, 2001, tome 51, n° 17, pages 1865-1869.
- (85) - WYPLOSZ Julien
A l'aube de la médecine une question : garçon ou fille?
La revue du praticien, 2001, tome 51, n° 9, pages 936-939.

Humanity has always looked for means to cure or at least to treat diseases. Mesopotamian people used to write to gather their medical knowledge. So they could transmit and improve it from generation to generation. From the third millennium B.C., cuneiform tablets testified to the coexistence of different medical practisings operating at the same time : exercises were magic, religious and empiric as well. Indeed, at that time, despite the importance of magic and religious beliefs, and although diseases were considered to be a divine punishment, physicians could propose natural origins for the various pathologies. They had a clinic observation and examination of patients in order to introduce a diagnosis and prognosis. Their therapy was composed of numerous remedies based on natural products. And when it was necessary, they did not hesitate to resort to surgical operations. Quarantine lines were established to ward off many epidemics that were rampant in this area; actually the idea of second-hand infection was detected from the second millennium B.C. Empiric and pragmatic Mesopotamian medicine was already constituted by a few characteristics that compose it today. Like its Egyptian counterpart, it has paved the way for the great Hippocrates' reformation.

VU

NANCY, le **09 mai 2003**

Le Président de Thèse

Professeur **G. GRIGNON**

NANCY, le **23 mai 2003**

Le Doyen de la Faculté de Médecine,

Professeur **J. ROLAND**

AUTORISE À SOUTENIR ET À IMPRIMER LA THÈSE

NANCY, le **02 juin 2003**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY 1

Professeur **C. BURLET**

De tout temps, l'humanité a été en quête de moyens de soigner, sinon de guérir les maladies. Les Mésopotamiens ont usé de l'écriture afin de colliger leur savoir médical. Ainsi, ont-ils pu transmettre et améliorer leurs connaissances de génération en génération. Dès le troisième millénaire avant notre ère, les tablettes cunéiformes attestent de la coexistence en parallèle et sans aucune antinomie de pratiques médicales : magiques, théurgiques et empiriques. En effet, malgré l'importance des croyances magico-religieuses dans ces temps reculés, et bien que les maladies soient considérées comme un châtime divin, les médecins ont su proposer des étiologies naturelles aux diverses pathologies. Ils observaient et examinaient cliniquement les malades afin d'établir un diagnostic et un pronostic. Leurs thérapeutiques comportaient de nombreuses formes de remèdes élaborés avec des produits naturels. Et lorsque cela s'avérait nécessaire, ils n'hésitaient pas à pratiquer des interventions chirurgicales. Des cordons sanitaires étaient instaurés pour contrer les nombreuses épidémies sévissant dans ce territoire, où la notion de contamination par voie indirecte était perçue dès le deuxième millénaire avant J.C. La médecine mésopotamienne, empirique et pragmatique, comportait déjà quelques caractéristiques de celle d'aujourd'hui. Comme sa consœur égyptienne, elle a ouvert la voie à la grande réforme Hippocratique.

EARLY BEGINNINGS OF MEDICINE IN MESOPOTAMIA

THESE : MEDECINE GENERALE – ANNEE 2003

MOTS CLEFS : MEDECINE, MESOPOTAMIE, HISTOIRE.

INTITULE ET ADRESSE DE L'UFR. :

Faculté de Médecine de Nancy
9, avenue de la Forêt de Haye
54505 VANDOEUVRE LES NANCY Cedex
